

A l'occasion du Mawlid Ennabaoui Echarif, le DG et l'ensemble des personnels du quotidien DK News, adressent aux lecteurs et au peuple algérien, leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 3 Janvier 2015 - 12 Rabie El Awal 1436 - N° 828 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ [www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGERIE - PALESTINE

**Le Président Bouteflika réaffirme au Président Abbas le soutien «indéfectible» de l'Algérie au peuple palestinien**

Page 5

ALGÉRIE - BRÉSIL

**M. Bensalah rencontre à Brasilia la présidente Dilma Rousseff**

Page 5

ALGÉRIE - USA

**M. Ould Khelifa reçoit l'ambassadrice des Etats Unis en Algérie**

Page 5

RÉFORMES POLITIQUES,  
DÉVELOPPEMENT  
SOCIO-ÉCONOMIQUE...

**Bouteflika**  
trace la feuille  
de route pour  
**2015**

Walid B.

En instruisant le gouvernement, lors du dernier Conseil des ministres, à aller de l'avant dans la mise en œuvre et la concrétisation des engagements pris dans le cadre du nouveau programme quinquennal, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aura tracé les contours de ce qui peut paraître comme une nouvelle feuille de route pour l'année 2015, notamment en ce qui concerne le parachèvement du processus de réformes politiques et le développement socio-économique du pays. Le chef de l'Etat s'est dit, à cet effet, convaincu qu'avec une sérénité légitime et une mobilisation traditionnelle face aux défis, l'Algérie traversera sans difficultés majeures les graves perturbations que connaît le marché pétrolier marqué par la forte baisse des prix du pétrole.

Page 3

**ÉNERGIE** PERSPECTIVES PROMETTEUSES POUR LE SECTEUR DES HYDROCARBURES EN ALGÉRIE

Page 7

**Tayeb Belaïz :**  
«Un nouveau matériel pour faciliter l'obtention du passeport biométrique par la Communauté à l'étranger»

Page 4

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE CRIME ORGANISÉ

**L'ANP** poursuit sa traque H24



Page 9

**SANTÉ**  
**ANGINE**  
Quel est le meilleur traitement ?

P.p 14-15

**RÉGIONS**  
Nouveau quota de logements en cours de réception

Page 8

HABITAT PRÉCAIRE À ALGER

**FOOTBALL**

PRÉPARATION DE LA CAN-2015  
**Début du stage des Verts à Sidi Moussa**  
MATCH AMICAL À TUNIS  
30.000 spectateurs pour le match Tunisie-Algérie

Page 26

**DGSN**  
**2 millions d'appels reçus en 2014 par la Sûreté nationale**

Page 10

**Météo****Régions Nord : 16° à Alger**

Maintien d'un temps nuageux sur les régions de l'Est avec localement quelques averses de pluies, excepté les régions Ouest et Centre où le soleil sera prédominant en cours de journée.

Temps généralement ensoleillé samedi et dimanche avec quelque chutes de neige sur les reliefs de l'Est dépassant 900 mètres depuis vendredi. Les températures maximales varieront de 13°C/16°C sur les côtes et entre 05°C/12°C vers l'intérieur et les hauts plateaux avec légère hausse demain dimanche.

Les vents seront faibles à modérés.

**Régions Sud : 14° à Tamanrasset**

Temps généralement ensoleillé, excepté les Oasis et le Sud-Est où le temps fut relativement froid et passagèrement nuageux hier. Les températures maximales varieront entre 11°C/14°C du Sud-Ouest vers le Nord Sahara et les Oasis et de 12°C à 18°C sur le Sahara Central et l'Extrême Sud.

Les vents seront modérés à parfois assez forts avec soulèvements de sable locaux.

**CE MATIN À EL-BIAR****Célébration du Mawlid Ennabawi**

A l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabawi Charif (1436-2015), l'association Dhaw-El-Kamar, en coordination avec l'APC d'El Biar, organise une réception ce matin à 11h au centre culturel de l'APC d'El Biar.

**CE MATIN AU SIÈGE DE L'ANR****Conférence du Dr Belkacem Sahli**

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, anime une conférence de presse ce matin à partir de 11h30 au siège national du parti. La rencontre sera consacrée à l'évaluation des activités du parti durant l'exercice 2014.

**CET APRÈS-MIDI AU CINÉMA ALGERIA**  
**Concert rock avec Everest**

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise un concert rock avec le groupe Everest, cet après-midi à 15h au Cinéma Algeria, rue Didouche Mourad, Alger.

**SEAAL**  
**Suspension lundi 5 janvier de l'alimentation en eau potable dans 3 communes d'Alger**

L'alimentation en eau potable sera suspendue lundi 5 janvier 2015 (de 9h00 à 16h00) dans trois communes d'Alger suite à des travaux de raccordement d'un nouveau poste électrique de moyen tension, a indiqué mardi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Ces travaux sont localisés au niveau de la station principale de pompage située au Boulevard des Martyrs dans la commune de Sidi M'hamed, ajoute le communiqué. Cette suspension touchera les communes de Sidi M'hamed (rue Franklin Roosevelt, quartier Ghermouli et Capitaine Mennani, boulevard des Martyrs, Mohamed Zekkal et quartier Meissonnier en partie), de Belouizdad (partie haute) et Alger Centre (rue Duc Des Cars, boulevard Krim Belkacem, boulevard Mohamed V et rue Didouche Mourad (côté pair), a précisé la même source. A cet effet, un dispositif sera mis en place afin d'alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments pour la population, a assuré la SEAAL, soulignant que la situation se rétablira progressivement dès la fin des travaux.

**PARLEMENT****Le Conseil de la nation reprendra ses travaux demain**

Le Conseil de la nation reprendra ses travaux demain par des séances plénières consacrées à la présentation de textes de loi, a indiqué mercredi le conseil dans un communiqué. Il s'agit du

projet de loi portant modernisation de la justice, du projet de loi sur les assurances sociales et du projet de loi sur la signature et la certification électroniques, a précisé le communiqué.

**DU 12 AU 14 MAI À ORAN**  
**Salon international de la production audiovisuelle**

La 1re édition du Salon international de la production audiovisuelle (SIPA), se déroulera du 12 au 14 mai 2015 au Centre des Conventions d'Oran. Organisé par la société ASTEIN EXPO spécialisée dans l'événementiel et organisatrice du SIFTech "Salon International du Futur Technologique" qui est à sa 16e édition, le SIPA aura toutes les chances d'être le plus grand salon de l'audiovisuel en Algérie. Il concerne le secteur important de l'audiovisuel, un secteur florissant et en pleine expansion avec l'ouverture du champ médiatique.

**LES 4 ET 5 JANVIER À BISKRA****Conférence sur l'écriture journalistique et l'information locale**

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, présidera les 4 et 5 janvier à Biskra, une conférence-débat au profit des journalistes qui portera sur «L'écriture journalistique et l'information locale». La rencontre sera animée par le DG d'*El Djoumhouria*, Bouziane Benachour.

**DU 4 AU 6 JANVIER À L'AURASSI**  
**Congrès national de l'UGTA**

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), organise du 4 au 6 janvier à l'hôtel Aurassi, son 12e congrès national.

**GALERIE AÏCHA HADAD**  
**Exposition de l'artiste Ghazi Youcef**

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 6 janvier, à la galerie d'Art Aïcha Hadad (84, rue Didouche Mourad, Alger), une exposition de l'artiste peintre Ghazi Youcef, intitulée «Vies silencieuses».

**DU 22 AU 25 AVRIL À LA SAFEX****Salon international des équipements pour le commerce**

Sous le patronage du ministère du Commerce, la Chambre algérienne du commerce et d'industrie organise le 1er Salon international des équipements pour le commerce du 22 au 25 avril 2015, au Palais des Expositions, Pins-Maritimes, Alger.

**JUSQU'AU 12 JANVIER AU CENTRE COMMERCIAL DE BAB EZZOUAR****Programme pour enfants Miss et Mister Kids**

C'est jusqu'au 02 janvier 2015 que se tiendra la première édition de «Miss et Mister Kids», au Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, à Alger. Evénement dédié aux enfants, «Miss et Mister Kids» est une invitation au bonheur des petits anges et à la découverte de leurs talents. Ouvert au grand public, l'événement a lieu tous les jeudis et vendredis autour d'un plateau avec des concours culinaires et d'activités manuelles qui permettront aux gagnants d'être élus pour le grand concours de miss et mister au niveau 2 du Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar.



RÉFORMES POLITIQUES, DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE...

## Bouteflika trace la feuille de route pour l'année 2015

Walid. B

En instruisant le gouvernement, lors du dernier Conseil des ministres, à aller de l'avant dans la mise en œuvre et la concrétisation des engagements pris dans le cadre du nouveau programme quinquennal, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aura tracé les contours de ce qui peut paraître comme une nouvelle feuille de route pour l'année 2015, notamment en ce qui concerne le parachèvement du processus de réformes politiques et le développement socio-économique du pays.

Le chef de l'Etat s'est dit, à cet effet, convaincu qu'avec une sérenité légitime et une mobilisation traditionnelle face aux défis, l'Algérie traversera sans difficultés majeures les graves perturbations qui connaît le marché pétrolier marqué par la forte baisse des prix du pétrole.

Rappelant les décisions prises lors du Conseil restreint, le président de la République a assuré que la dynamique de développement serait poursuivie, en dépit de cette chute des prix du pétrole, afin de continuer à créer des emplois pour les jeunes et à réaliser les grands projets de développement socio-économique.

Recadrant les enjeux, le Président a soutenu qu'il ne faisait nul doute qu'une prise de conscience et un effort de tous permettraient d'accélérer les réformes économiques et d'instaurer une économie nationale diversifiée et compétitive.

Lors du dernier Conseil ministériel restreint, le chef de l'Etat avait donné de nouvelles orientations au gouvernement afin de faire face à cette crise.

Il s'agit de rationaliser les dépenses publiques, les importations et la



consommation interne d'énergie.

Cependant, en dépit de cette crise, les grands chantiers lancés dans le cadre du programme du président de la République pour le prochain quinquennat ne sont pas remis en cause, puisque le chef de l'Etat a instruit le gouvernement d'exclure toute remise en cause de la politique d'investissements publics qui demeure le moteur de la croissance et de la création d'emplois et qui permet aussi de répondre aux besoins sociaux de la population, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, de la santé et du logement.

À cette fin, le programme quinquennal d'investissements publics sera maintenu, tout en adaptant le rythme et les priorités de lancement des nouveaux projets et en veillant aussi à la maîtrise de leurs coûts.

Destiné à renforcer la résistance de l'économie algérienne aux effets de la

crise financière mondiale et développer une économie compétitive et diversifiée, le nouveau plan quinquennal d'investissements publics devrait marquer une rupture avec les anciennes méthodes de gestion.

Pour mener ce programme à terme, le gouvernement table sur quatre secteurs stratégiques, à savoir l'agriculture, l'industrie, l'énergie et le tourisme comme locomotive de la relance de l'économie nationale et la réduction de sa dépendance vis-à-vis des hydro-

carbures. Ceci d'autant plus que les défis qui attendent l'Exécutif en matière de logement, d'emploi et la relance des investissements dans les créneaux porteurs, sont énormes et exigent de l'équipe gouvernementale un effort soutenu en vue de répondre aux attentes et préoccupations qui ne cessent

d'être soulevées par les populations dans les différentes régions du pays.

D'autre part, et au volet des réformes politiques, le président de la République a assuré que le processus ira à son terme avec la révision de la Constitution qui doit intervenir au courant du premier semestre de l'année 2015, tout en laissant la porte entrouverte à toutes les composantes de la scène politique et de la société civile de participer aux consultations menées autour de ce projet.

Le chef de l'Etat, initiateur du projet de révision de la Constitution, n'avait posé aucune limite préalable, hormis bien évidemment celles relatives aux constantes nationales et aux valeurs et principes fondateurs de la société algérienne.

Cette révision de la Constitution sera donc menée à son terme suivant une démarche qui se veut résolument participative fondée sur une concertation ouverte aux forces politiques, aux principales représentations de la société civile ainsi qu'aux personnalités nationales.

Les lignes directrices de cette Constitution ont été déjà tracées par le président de la République qui avait confié l'élaboration du projet de révision à une commission composée d'experts juridiques.

Il s'agit de consacrer la séparation des pouvoirs, tout comme la préservation de l'indépendance et de l'identité nationale, ainsi que le renforcement des libertés individuelles et collectives.

### Le Président Bouteflika signe 7 décrets portant ratification de conventions, d'accords et de mémorandums d'entente

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé sept décrets présidentiels portant ratification de conventions, d'accords et de mémorandums d'entente, a indiqué mercredi la présidence de la République dans un communiqué. La signature de ces accords intervient conformément à l'article 77-11 de la Constitution, précise le communiqué.

● Le président Bouteflika a ainsi signé l'adhésion à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination et à ses deux protocoles I et III, conclus à Genève le 10 octobre 1980, et à son protocole additionnel IV, adopté le 13 octobre 1995, ainsi qu'à la modification de son article premier, adopté à Genève le 21 décembre 2001.

● Le chef de l'Etat a également signé l'accord de coopération dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la Fédération de Russie, signé à Alger le 3 septembre 2014.

● Il a aussi signé la Convention consulaire entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République islamique de Mauritanie, signée à Nouakchott le 16 mars 2006.

● L'autre décret signé par le président de la République porte ratification de la convention entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de l'Etat des Emirats arabes unis, relative aux services aériens entre leurs territoires et au-delà, signée à la ville d'Abu Dhabi le 13 mai 2013.

● Il s'agit aussi du protocole d'accord entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République populaire de Chine relativement à l'envoi d'une mission médicale chinoise en Algérie, signé à Alger le 7 mai 2014.

● Le chef de l'Etat a également signé un décret portant ratification du mémorandum d'entente entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de l'Etat du Koweït dans le domaine de l'environnement et du développement durable, signé à Koweït-City le 2 octobre 2013.

● Il a signé aussi un autre décret portant ratification du mémorandum d'entente entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de l'Etat du Koweït sur la suppression de visas d'entrée préalables au profit des titulaires de passeports diplomatiques, spéciaux et de service, signé à Koweït-City le 12 mai 2013.

## CONSEIL DES MINISTRES

### Examen de plusieurs dossiers économiques, engagement d'accélérer les réformes

Le Conseil des ministres a examiné et approuvé, mardi, plusieurs projets de loi portant sur l'énergie, le commerce extérieur et les infrastructures, avec l'engagement d'accélérer les réformes pour établir une économie diversifiée.

Tenu une semaine après un Conseil restreint consacré à l'évolution des marchés pétroliers et son impact sur la démarche économique, le Conseil des ministres, réuni sous la présidence du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a approuvé un projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance datée de 2003, relative au commerce extérieur des marchandises.

Précisant les conditions et finalités du recours aux licences d'importation et d'exportation, en conformité avec les règles régissant le commerce international, ce projet de texte réaffirme la liberté d'importation et d'exportation de produits, sans préjudice des règles relatives à la morale publique, à la sécurité et à l'ordre public, à la protection de la santé des personnes ainsi qu'à la préservation de l'environnement et du patrimoine historique et culturel.

Il s'agit de préciser les motifs de mise en place de licences d'importation ou d'exportation parmi lesquels, la limitation du commerce de certaines ressources naturelles épuisables, la garantie pour l'industrie nationale de transformation, de la disponibilité de matières premières produites localement,

l'approvisionnement du marché en produits essentiels ainsi que la sauvegarde des équilibres financiers extérieurs du pays.

Dans le sillage de la réalisation des projets d'infrastructures, le Conseil des ministres a également examiné et approuvé deux marchés en gré à gré simple qui seront conclus entre l'Agence nationale des autoroutes et deux groupements d'entreprises algériennes publiques et privées, pour la réalisation de deux tronçons de l'autoroute des Hauts-Plateaux dans les wilayas de Batna et de Khenchela.

En outre, une réévaluation de l'autorisation de programme du doublement de la voie ferrée entre Ouled Sly (wilaya de Chlef) et Yellal (wilaya de Reliziane) a été approuvée.

Faisant suite à la conclusion, en octobre dernier, des contrats dans le cadre du 4<sup>e</sup> appel d'offres pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, le Conseil des ministres a donné son aval par l'adoption de décrets présidentiels portant approbation de ces contrats conclus entre l'Agence nationale de valorisation des hydrocarbures (Ahnaf) et l'entreprise Sonatrach ainsi que des sociétés étrangères associées, auquel s'ajoute un avenant à un contrat de partage de production.

Il s'agit de la recherche et de l'exploration des hydrocarbures sur les périmètres, respectivement, de Boughezoul, de Timisset, de Msari Akabli et de Tinhert nord, alors que le 5<sup>e</sup> projet de décret présidentiel porte sur

l'avenant numéro 4 au contrat de partage de production pour le développement et l'exploitation des gisements de gaz naturel à In Amenas. Le Conseil des ministres a aussi été l'occasion de la présentation, par le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, des derniers développements relatifs aux réserves algériennes en hydrocarbures conventionnels et non conventionnels. En matière des hydrocarbures conventionnels, le ministre de l'Energie a fait savoir que les découvertes effectuées en 2014 avaient été plus importantes que celles de l'année précédente.

De surcroit, les découvertes réalisées durant les deux dernières années totalisent plus d'un (1) milliard de TEP (tonnes équivalent pétrole), marquant ainsi l'augmentation «sensible» des réserves prouvées d'hydrocarbures conventionnels.

Concernant le gaz de schiste, M. Yousfi, qui avait effectué, samedi dernier, une visite d'inspection au premier forage pilote de schiste dans la région d'Ahnaf (In Salah), a affirmé au Conseil des ministres que cette première opération avait donné des résultats «très appréciables».

Selon les géologues, l'étendue du bassin d'Ahnaf est estimée à près de 100.000 km<sup>2</sup> avec un potentiel récupérable de 7.500 milliards de m<sup>3</sup> de gaz schisteux, soit deux fois la capacité du champ de Hassi R'mel.

Le ministre a également annoncé la localisation d'un second bassin de gaz schisteux

à Timimoun et d'un bassin de pétrole schisteux à Berkine. Pour le bassin d'Ahnaf, comme pour d'autres projets de production des hydrocarbures, rappelle-t-on, le groupe Sonatrach a prévu une gestion intégrée des rejets de forage pour une meilleure protection de l'environnement, qui permet de recycler et de réutiliser de la boue ainsi que les eaux utilisées sur chantier dans l'opération de la fracturation hydraulique qui libère le gaz de schiste de la roche qui le renferme. Intervenant à l'issue du Conseil des ministres, le Président de la République s'est dit convaincu qu'avec une sérenité légitime et une mobilisation traditionnelle face aux défis, l'Algérie traversera sans difficultés majeures les graves perturbations qui connaît le marché pétrolier marqué par la forte baisse des cours du brut.

Rappelant les décisions prises lors du Conseil restreint, le Chef de l'Etat a assuré que la dynamique de développement serait poursuivie, en dépit de cette chute des prix pétroliers, afin de continuer à créer des emplois pour les jeunes et à réaliser les grands projets éco-sociaux.

Recadrant les enjeux, le Président de la République a soutenu qu'il ne faisait nul doute qu'une prise de conscience et un effort de tous permettraient d'accélérer les réformes économiques et d'instaurer une économie nationale diversifiée et compétitive.

MISE EN SERVICE DU CENTRE D'APPELS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## Le numéro vert «1100»



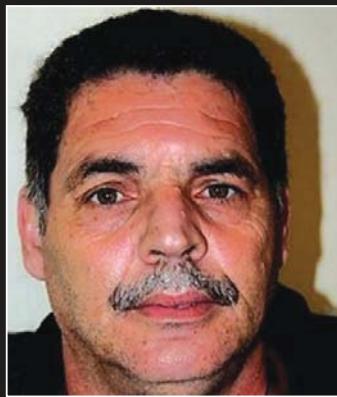
Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz a inauguré mercredi la mise en service du centre d'appels relevant de ce département pour répondre aux doléances des citoyens.

Ce centre d'appels est désormais joignable sur un numéro vert «1100». Doté du matériel technique nécessaire, ce centre qui compte 200 agents, reçoit environ 18.000 appels par jour.

Le centre a pour mission notamment de fournir aux citoyens les informations et explications concernant la constitution des dossiers administratifs ainsi que les modalités de création des associations et de partis politiques.

Le centre procède également à l'enregistrement des appels des citoyens pour une prise en charge par l'administration la plus proche. Concernant la constitution des dossiers administratifs, le citoyen reçoit les explications à travers le répondeur automatique opérationnel H24.

## Décès du photographe de l'APS Miloud Boutlélis



Miloud Boutlélis, photographe de presse à Algérie Presse Service (APS) est décédé, mercredi matin, à l'âge de 57 ans, a appris l'APS auprès de la famille du défunt.

Le défunt s'était plaint la veille de problèmes de santé. Il a été évacué à l'hôpital pour des examens médicaux. Il est décédé quelques heures plus tard à son retour à son domicile. Miloud Boutlélis était père de cinq enfants. Il a rejoint le bureau régional d'Oran de l'APS en 1984.

En 30 ans d'activité, il a couvert de nombreux événements nationaux et internationaux importants à Oran et dans la région ouest du pays.

Le directeur général et l'ensemble des personnels de DK News profondément affectés par le décès de leur confrère et ami de l'APS, le regretté Miloud Boutlélis présentent à toute la famille du défunt et à leurs confrères de l'APS leurs sincères condoléances et les assurent en cette pénible circonstance de leur profonde sympathie.

«A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.»

BELAÏZ :

## «Un nouveau matériel pour faciliter l'obtention du passeport biométrique par la Communauté à l'étranger» ...

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, a affirmé mercredi à Alger, que les consulats et consulats généraux algériens à l'étranger ont été dotés d'un matériel nouveau pour faciliter l'obtention des passeports biométriques pour les enfants de la Communauté algérienne.



Les difficultés que rencontrent des enfants de la communauté algérienne pour l'obtention des passeports sont «une vérité que l'on ne peut nier», a déclaré M. Belaïz à la presse en marge de l'inauguration du «centre d'appels».

«Nous avons envoyé un nouveau matériel aux consulats et consulats généraux pour faciliter aux compatriotes à l'étranger l'obtention des passeports biométriques dans les meilleures conditions», a-t-il précisé. Il a indiqué à ce propos, que le problème qui se pose actuellement

était le fait que «les compatriotes se rendent en masse pour l'obtention des passeports avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi relative au tarif du timbre fiscal (6000 DA)».

D'autre part, M. Belaïz a souligné qu'au niveau du ministère de l'Intérieur, l'effort est concentré sur la facilitation de l'obtention des passeports pour les enfants de la communauté algérienne.

Pour ce qui est de l'émission du passeport à l'intérieur du pays, il a rappelé que la capacité de la direction des titres et documents sécurisés chargée

de l'émission des passeports avait atteint 20 000 passeports par jour.

Le ministre de l'Intérieur a ajouté enfin, que l'Algérie achèvera l'émission des passeports biométriques avant la date du 24 novembre 2015 comme exigé par l'Organisation mondiale de l'aviation civile.

Il a fait remarquer en outre, que le projet de la carte d'identité biométrique sera lancé lors du premier trimestre 2015 et permettra au citoyen d'obtenir un numéro d'identité national qui remplacera tous les autres documents.

## ...« Un intérêt particulier sera accordé au développement local en 2015 »...

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, a affirmé mercredi à Alger qu'un intérêt particulier sera accordé au développement local en 2015, une fois qu'il sera mis fin à la bureaucratie.

Dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration du centre d'appels de son département ministériel, M. Belaïz a souligné qu'un intérêt particulier sera accordé au développement local en 2015, une fois qu'il sera mis fin à la bureaucratie.

«Le dossier du développement local fera l'objet d'un suivi quotidien à travers toutes les wilayas du pays», a assuré le ministre, notant que la nouvelle loi de finances a consacré un enveloppe budgétaire considérable à ce dossier.

M. Belaïz a, d'autre part, mis en avant l'importance de «la démocratie participative», soulignant «le devoir et le droit du citoyen à participer à la gestion de ses affaires et d'exercer son droit tel que prévu dans le code communal et de wilaya».

Quant à l'incidence de la chute des prix du pétrole sur les augmentations financières accordées au corps de la po-

lice, le ministre a précisé qu'il s'agissait d'un «acquis irrevocabile».

A une question sur la présence de ressortissants africains en Algérie, M. Belaïz a indiqué qu'il s'agit d'une «question humanitaire», relevant que «ces réfugiés qu'il soit syriens, libyens ou maliens, sont venus en Algérie fuyant la mort et non dans un cadre touristique».

Il s'agit d'une affaire «humanitaire» a-t-il dit ajoutant qu'il est donc impossible de les rapatrier de force». M. Belaïz a souligné, à cet effet, que l'Algérie avait mis en place des centres d'accueil destinés à ces migrants «dotés de toutes les commodités nécessaires» déplorant le fait que «certains quittent ces centres pour aller dans la rue».

Il a, par ailleurs, précisé que le rapatriement dernièrement des Nigériens a eu lieu suite à la «demande et insistance du gouvernement de leur pays». A une question sur le retour du parti dissous à l'activité politique, le ministre a affirmé que ce «parti a été dissous par une décision de justice définitive» ajoutant que le «ministère de l'Intérieur n'a reçu à ce jour aucune demande dans ce sens».

## ...« Le centre d'appels du ministère de l'Intérieur : «un acquis» pour le citoyen »

Tayeb Belaïz a affirmé que le centre d'appels de son département ministériel mis en service mercredi représentait «un acquis» s'inscrivant dans le cadre du programme du secteur visant à mettre fin à la bureaucratie.

M. Belaïz a souligné que le citoyen pouvait désormais se renseigner sur les documents à fournir pour la constitution des dossiers administratifs, par un simple appel au numéro vert 1100. «95% des citoyens demandent des renseignements sur les

pièces à fournir pour la constitution des dossiers administratifs», a indiqué le ministre. Pour ce qui est des doléances, ajoute le ministre, «des personnes ont été chargées de répondre aux préoccupations des citoyens» précisant que de cette manière «nous pourrons s'enquérir de ce qui se passe dans les communes».

Grâce à la base de données et aux communications «on pourra assurer un suivi des problèmes des citoyens (dans différents domaines) pour les traiter d'une part et contrô-

ler les autorités locales d'autre part», a précisé le ministre. Le centre d'appels a pour mission de fournir les renseignements sur la constitution des dossiers administratifs et les modalités de création d'une association, parti ou autres. Le centre prendra également en charge les doléances des citoyens.

Après l'enregistrement de l'appel, le citoyen recevra une réponse par l'administration la plus proche de son lieu de résidence.

APS

## 59<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE SON PAYS

### Le Président Bouteflika félicite son homologue soudanais

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au président de la République du Soudan Omar Hassan Ahmed El Béchir à l'occasion de la célébration du 59<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de son pays dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à œuvrer à la consolidation des relations de coopération entre les deux pays. «Il m'est particulièrement agréable au moment où la République sœur du Soudan célèbre le 59<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes vives félicitations et mes voeux de bonne santé et de bien-être pour vous-même, et à votre peuple davantage de progrès et de prospérité», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je sais que cette occasion pour vous réitérer ma disponibilité à œuvrer de concert avec vous au renforcement des relations de coopération entre nos deux pays en vue de les hisser au niveau des liens de fraternité unissant nos deux peuples frères de manière à concrétiser leurs aspirations au progrès et à la prospérité au mieux de leurs intérêts communs», a conclu le président Bouteflika.

## 56<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION CUBAINE

### Le Président Bouteflika félicite Raul Castro

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres de la République de Cuba, Raul Castro Ruz, à l'occasion du 56<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution cubaine. «Au moment où votre pays célèbre le 56<sup>e</sup> anniversaire de votre glorieuse Révolution, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de paix et de prospérité pour le peuple cubain», a écrit le président Bouteflika dans son message. «C'est grâce à cette glorieuse Révolution si chargée de valeurs et d'idéaux que votre peuple a accompli des avancées remarquables sur la voie du développement», a souligné le chef de l'Etat. «En cette occasion, je voudrais vous exprimer ma haute appréciation de la qualité des relations d'amitié, de solidarité et de coopération qui unissent nos deux pays et vous réitérer mon attachement à la poursuite de leur approfondissement», a ajouté le président de la République.

## FÊTE NATIONALE DE HAÏTI

### Le Président Bouteflika félicite le Président Michel Joseph Martelly

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République d'Haïti, Michel Joseph Martelly, à l'occasion de la fête nationale de son pays. «Il m'est particulièrement agréable, au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes voeux de bonne santé et de bien-être pour vous-même, davantage de progrès et de prospérité au peuple haïtien ami», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«C'est aussi l'occasion pour moi de vous exprimer mon entière disponibilité à œuvrer avec vous au renforcement des relations d'amitié et de coopération, ainsi qu'au développement des relations bilatérales entre nos deux pays, au profit de nos deux peuples», a souligné le chef de l'Etat.

## ALGERIE - PALESTINE

### Le Président Bouteflika réaffirme au Président Abbas le soutien «indéfectible» de l'Algérie au peuple palestinien

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a réaffirmé au président de l'Etat de Palestine, président de l'Autorité nationale palestinienne Mahmoud Abbas, sa profonde satisfaction des résultats de la visite qu'il a effectuée récemment à Alger l'assurant à nouveau du soutien «indéfectible» de l'Algérie au peuple palestinien.



«Je vous adresse, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs priant Dieu Tout-Puissant de vous accorder santé et bien-être», lit-on dans un message adressé au président Mahmoud Abbas à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire du déclenchement de la révolution palestinienne.

«La célébration par le peuple palestinien de l'anniversaire du déclenchement de sa révolution bénie m'offre une précieuse opportunité de vous réaffirmer ma profonde satisfaction des résultats de la visite que vous avez effectuée récemment dans votre seconde patrie l'Algérie, et vous assurer à nouveau de son soutien indéfectible au peuple palestinien en lutte pour le recouvrement de tous ses droits nationaux légitimes», ajoute le chef de l'Etat.

Pour conclure, le président Bouteflika a affirmé «l'appui de l'Algérie à tous les efforts internationaux visant un règlement de la question palestinienne pour permettre au peuple palestinien frère d'instaurer son Etat indépendant avec sa capitale El Qods sur les frontières de 1967».

## ALGÉRIE - BRÉSIL

### M. Bensalah rencontre à Brasilia la présidente Dilma Rousseff

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a rencontré jeudi à Brasilia la présidente brésilienne, Mme Dilma Rousseff, à l'occasion de la cérémonie de son investiture après son élection pour un second mandat à la tête du Brésil, a-t-on appris hier de source diplomatique. M. Bensalah se trouve au Brésil en qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la cérémonie d'investiture, à l'occasion de laquelle il a transmis à Mme Rousseff les félicitations et les vœux de succès du chef



de l'Etat. De son côté, la présidente du Brésil a fait part à M. Bensalah de «sa volonté de renforcer encore davantage» les relations de son pays avec l'Algérie.

Le gouvernement du Soudan a donné son agrément à la nomination de M. Menouar Rebiai, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République socialiste du Vietnam, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## DIPLOMATIE

### M. Mohand Salah Ladjouzi nouvel ambassadeur d'Algérie au Sultanat d'Oman

Le gouvernement du Sultanat d'Oman a donné son agrément à la nomination de M. Mohand Salah Ladjouzi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès du Sultanat d'Oman, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

### M. Mohamed Berrah nouvel ambassadeur d'Algérie au Vietnam

Le gouvernement de la République socialiste du Vietnam a donné son agrément à la nomination de M. Mohamed Berrah, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République socialiste du Vietnam, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

### M. Menouar Rebiai nouvel ambassadeur d'Algérie au Soudan

Le gouvernement du Soudan a donné son agrément à la nomination de M. Menouar Rebiai, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République du Soudan, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## Agréments à la nomination des nouveaux ambassadeurs d'Algérie au Japon, en Mauritanie et au Cameroun

Les gouvernements du Japon, de la Mauritanie et du Cameroun ont donné leur agrément à la nomination des nouveaux ambassadeurs d'Algérie dans ces pays respectifs, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Ainsi, MM. Mohamed El Amine Bencherif, Nour Eddine Khendoudi et Merzak Bedjaoui, ont été respectivement agréés en qualité d'ambassadeurs extraordinaire et plénipotentiaires de la République algérienne démocratique et populaire, auprès du Japon, de la Mauritanie et du Cameroun.

APS

## M. Ould Khelifa reçoit l'ambassadrice des Etats Unis en Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Larbi Ould Khelifa a reçu mercredi à Alger l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique, Joan Polaschik qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué de l'Assemblée.

Les deux responsables, qui ont passé en revue l'état et les perspectives des relations bilatérales, se sont félicités de la dynamique que la coopération entre les deux pays a enregistrée au cours des dernières années notamment dans le domaine parlementaire», ajoute la même source. La rencontre a été mise à profit pour examiner «les moyens de concré-

tiser le transfert technologique dans le domaine des énergies renouvelables et de diversifier la coopération économique hors hydrocarbures à la lumière des nouvelles données économiques», précise le communiqué.

Concernant l'actualité internationale, une partie des entretiens a été consacrée à la situation dans le Sahel et sur les scènes maghrébine et arabe.

Le rôle de l'Algérie dans la préservation de la stabilité et le soutien aux solutions pacifiques des crises et conflits qui entrent le développement a été mis en avant par les deux responsables, conclut la même source.

## Mohamed Aïssa insiste sur le rôle des imams délégués à l'étranger dans la préservation de la référence religieuse algérienne



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a insisté mercredi à Alger sur le rôle des imams délégués à l'étranger dans la préservation de la référence religieuse algérienne.

La mission des imams délégués à l'étranger ne se limite pas au seul encadrement religieux mais implique la préservation de la référence religieuse algérienne, a indiqué M. Aïssa qui présidait la clôture d'une session de formation sur la culture française, organisée au profit d'imams délégués auprès de la Fédération de la Grande mosquée de Paris. Pour le ministre, il s'agit en effet de préserver la référence religieuse du pays en protégeant les membres de la communauté nationale des idées destructrices dans le contexte de dénaturation de l'image de l'islam par l'Occident.

Il a mis en avant l'importance de la formation continue des imams algériens délégués à l'étranger afin de leur permettre de contribuer à la diffusion de la véritable image de l'islam.

Ces imams bénéficieront d'une formation complémentaire dans les pays d'accueil pour les initier à la culture de ces derniers, a fait savoir le ministre, précisant qu'en France, ils bénéficieront d'une formation sur la laïcité en tant que référence politique dans ce pays afin qu'ils connaissent leurs droits et leurs obligations. Cette session de formation vient en application de l'accord de coopération conclu récemment entre l'Algérie et la France pour la formation des imams algériens en France. M. Aïssa a indiqué que cette formation entrera dans le cadre des efforts consentis par son secteur au titre de la refonte du système général de formation des imams.

La formation des imams est un élément important pour faire face aux défis contemporains, a-t-il estimé, citant les tentatives d'évangélisation en Algérie sous couvert d'activités ecclésiastiques mais qui relèvent en réalité de deseins sionistes, a-t-il dit. Le ministre a fait savoir que son département recevait chaque année entre 200 et 220 demandes de certificat de conversion à l'islam. De nombreuses conversions à l'islam sont effectuées sans que le certificat ne soit demandé, a-t-il ajouté.

Concernant le dossier du logement au profit des imams, M. Aïssa a fait état d'une opération nationale de recensement des besoins des imams en la matière, précisant que son département collaborait avec le ministère de l'habitat pour répondre à cette revendication.

APS

## La jeunesse au centre des préoccupations des pouvoirs publics en 2014

La jeunesse a été, durant l'année 2014, au centre des préoccupations des pouvoirs publics qui n'ont pas lésiné sur les moyens pour l'épanouissement de cette tranche de la société. En effet, l'importance accordée à la jeunesse s'est matérialisée par la mise en place d'un ministère de la Jeunesse, à l'issue d'un remaniement opéré par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au lendemain de l'élection présidentielle du 17 avril 2014. Aussi, la conférence économique et sociale de la jeunesse, organisée en novembre dernier, sera institutionnalisée en rendez-vous annuel et constitue un cadre d'évaluation des politiques publiques d'insertion socio-économique des jeunes dans les domaines de l'entrepreneuriat des jeunes, des start-up, de l'emploi et de l'insertion des jeunes dans le monde économique et le marché du travail.

Dans ce cadre, le Premier ministre, Abdelfattah Boudjedra, avait souligné la nécessité d'associer les jeunes au processus de développement économique du pays, réitérant

l'engagement de l'Etat à accompagner cette tranche de la société. «Nos jeunes doivent savoir que ce pays est le leur et que s'ils décident de s'engager dans son édification, ils nous trouveront toujours à leurs côtés», avait-il assuré.

Il avait observé également que de toutes les franges de la société, la jeunesse était certainement la «plus concernée» par l'édification de l'Algérie du XXI<sup>e</sup> siècle et son image définitif au développement et au progrès. Ainsi, la mission du gouvernement est de faire en sorte que les jeunes algériens s'épanouissent pleinement dans la cellule familiale, au sein du système éducatif et au niveau des structures sportives et de loisirs.

Néanmoins, les projets lancés à travers les différents dispositifs ont besoin d'un suivi méticuleux pour que les crédits d'investissement pour les jeunes entrepreneurs soient accordés aux personnes qualifiées. De l'avis même des experts, les jeunes savent que l'après-pétrole c'est demain, et il faut s'y préparer dès aujourd'hui. C'est pourquoi, ils

sont éveillés et se voient comme entrepreneurs, car ils veulent vraiment participer à la relance de l'économie du pays en tirant profit de la multitude des dispositifs de création d'activités à l'instar de l'ANSEJ, l'ANGEM et la CNAC, a-t-il expliqué.

On ne peut nier les efforts déployés par l'Etat en faveur des jeunes, car nous avons investi dans la formation, le meilleur investissement étant dans l'élément humain», avait-il indiqué, ajoutant que l'Algérie est «un exemple à suivre» en matière de mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement. Considérés comme un véritable réservoir qu'il faut exploiter, les jeunes représentent plus de 70% de la population en Algérie et constituent, de ce fait, «une richesse encore plus importante que le pétrole, qui est le principal revenu de l'économie nationale», avait souligné le ministre de la Jeunesse, Abdellah Khoumi.

Le développement du secteur de la jeunesse permettra de réaliser les objectifs de l'Algérie en matière de paix, de sécurité et de

développement, car «la gestion du pays sera confiée à l'avenir aux jeunes», avait-il ajouté.

### Service national: un grand soulagement pour les jeunes

L'année 2014 a été marquée par l'adoption, en juillet dernier, du projet de loi relatif au service national, comportant notamment la réduction de la durée du service national de 18 à 12 mois, conformément à la promesse faite par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors de la campagne électorale de la présidentielle d'avril 2014. Cette mesure phare en faveur de la jeunesse avait été accueillie avec soulagement et une grande satisfaction par les jeunes qui voyaient un geste de bonne volonté pour assouplir, notamment les conditions d'accès aux postes d'emploi. Le président Bouteflika a également décidé de dispenser les jeunes ayant atteint l'âge de 30 ans et plus du 31 décembre 2014 et non incorporés, ainsi que ceux déclarés insoumis, mesure qui n'a pas manqué de soulager cette catégorie juvénile.

## Bélaïz : «Les rumeurs imputant le décès du wali d'Annaba à des pressions sont dénuées de tout fondement»

Le ministre d'Etat ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Bélaïz a affirmé mercredi à Alger que les propos qui circulent sur de prétenues pressions et contraintes qui seraient à l'origine du décès du Wali d'Annaba, Mohamed Mounib Sandid «ne sont que des rumeurs dénuées de tout fondement».

Le ministre qui s'exprimait devant la presse à l'issue de la mise en service du centre d'appel de son département ministériel, a affirmé que «le défunt ne s'est jamais plaint, lors de l'exercice de ses fonctions de wali tant à El Oued qu'à Annaba et Khencela, de pressions ni de contraintes quelconques».

«Tous les propos colportés à propos de son décès ne sont que des rumeurs dénuées de fondement», a-t-il insisté s'interrogeant sur «les motifs d'un tel comportement». «Toutes les sources, officielles et autres, concordent sur l'absence de preuves que le défunt a subi ou qu'il fut sujet de pressions ou contraintes quelconques», a-t-il encore soutenu ajoutant que «la famille du défunt, contactée à ce sujet, a démenti ces rumeurs».

«La famille du défunt qui corroborera mes propos réagira demain au plus tard pour dénoncer de telles rumeurs», a-

t-il fait savoir appelant à ne pas faire de «la surenchère» dans la mort de cette personnalité. «Le défunt ne s'est jamais plaint au ministère de contraintes ni de pressions ni encore d'abus de pouvoir», a poursuivi M. Bélaïz réfutant que le défunt ait présenté à trois reprises sa démission «comme colporté». Le ministre a déploré que des personnalités connues pour leur sagesse et leur perspicacité aient construit leurs thèses (sur le décès du wali d'Annaba) sur de viles rumeurs et propos de rue non sur des preuves.

Il a tenu à souligner que «l'Etat n'a jamais abandonné le défunt depuis le début de sa maladie».

«Il a été évacué à Paris pour des soins à bord d'un avion spécial et son état de santé faisait l'objet d'un suivi quotidien jusqu'à son décès», a-t-il dit.

«Je ne tolère pas que des pressions soient exercées par qui que ce soit sur des responsables de l'Etat au niveau des wilayas», averti M. Bélaïz après avoir précisé que cette affaire avait «pris une autre dimension».

A une question sur les rumeurs faisant état de pressions qui subiraient certains présidents d'APC, M. Bélaïz a souligné que «le président de l'APC de Chlef a été démis de ses fonctions en application du Code communal qui prévoit qu'en cas de poursuites contre un président d'APC, celui-ci est immédiatement démis de ses fonctions», précisant que le concerné avait été déféré devant la justice pour «chèque sans provision», a-t-il rappelé.



«Que celui qui prétend qu'il a subi des contraintes en apporte les preuves», a-t-il dit, soulignant que l'Etat «ne fonde pas ses politiques ou ses décisions sur des paroles». Le wali d'Annaba, Mohamed Mounib Sandid, est décédé le 24 décembre à Paris à la suite d'un malaise cardiaque.

## La famille du regretté wali d'Annaba déclare s'opposer à «toute exploitation du décès de feu Sandid à d'autres fins»



La famille du regretté wali d'Annaba, feu Mohamed-Mounib Sandid, décédé le 23 décembre dernier, s'oppose, par la voix du beau-frère du défunt, M. Mouloud Bensaïd, à «toute exploitation de la disparition du défunt à d'autres fins».

M. Bensaïd, mari de la sœur de feu Mohamed-Mounib Sandid, souhaite, dans une déclaration à l'APS, mercredi au nom de la famille Sandid, que ce décès «ne soit pas sorti scientifiquement de son contexte». «Nous traversons des moments très pénibles et désirons surmonter cette épreuve et faire notre deuil dans la dignité, la tranquillité et dans le respect de la mémoire du défunt», ajoute en substance M. Bensaïd avant de souligner que le regretté wali d'Annaba, «homme de terrain qui privilégiait la proximité dans toutes ses actions à sa gagner le respect et l'estime des citoyens tout au long de sa carrière professionnelle». La réaction M. Mouloud Bensaïd intervient suite à des déclarations de responsables de partis politiques et de commentaires relayés par les réseaux sociaux faisant état de prétenues «pressions et contraintes» qui seraient à l'origine du décès du wali d'Annaba. Le ministre d'Etat ministre de l'Intérieur et des col-

lectivités locales a affirmé mercredi à Alger que les propos qui circulent sur de prétenues pressions et contraintes qui seraient à l'origine du décès du wali d'Annaba, Mohamed Mounib Sandid «ne sont que des rumeurs dénuées de tout fondement». Le ministre qui s'exprimait devant la presse à l'issue de la mise en service du centre d'appel de son département ministériel, a affirmé que «le défunt ne s'est jamais plaint, lors de l'exercice de ses fonctions de wali tant à El Oued qu'à Annaba et Khencela, de pressions ni de contraintes quelconques». «Tous les propos colportés à propos de son décès ne sont que des rumeurs dénuées de fondement», a-t-il insisté s'interrogeant sur «les motifs d'un tel comportement». Mohamed-Mounib Sandid, 61 ans, avait été évacué à l'Institut mutualiste Montsouris à Paris (France) le 27 novembre dernier, à la suite d'un malaise cardiaque.

Décédé moins d'un mois plus tard (le 23 décembre), il a été inhumé jeudi au cimetière central de Constantine, sa ville natale, en présence d'une foule très nombreuse et de plusieurs hauts fonctionnaires dont le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, M. Tayeb Bélaïz.

## HYDROCARBURES

## Perspectives prometteuses pour le secteur des hydrocarbures en Algérie

Lors de la présentation de son point inscrit à l'ordre du jour du Conseil des ministres, tenu mardi, le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a rendu compte des derniers développements concernant les réserves algériennes en hydrocarbures.

Ainsi, s'agissant des hydrocarbures conventionnels, le ministre de l'Energie a indiqué que les découvertes effectuées durant cette année ont été plus importantes que celles réalisées en 2013. Il a précisé que les découvertes réalisées durant les deux dernières années totalisent plus d'un (01) milliard de TEP (tonnes équivalent pétrole TEP), marquant ainsi l'augmentation sensible des réserves prouvées d'hydrocarbures conventionnels. Concernant

le gaz schisteux, M. Yousfi a rapporté que le premier forage réalisé dans la région d'Ahnet au sud de In Salah, a donné des résultats très appréciables. En outre, les explorations menées dans cette région ont conduit les géologues à estimer l'étendue du bassin d'Ahnet à près de 100.000 km<sup>2</sup> avec un potentiel récupérable de 7.500 milliards de mètres cubes de gaz schisteux, soit deux fois la capacité du champ de Hassi R'mel. Tou-



jours dans le domaine des hydrocarbures non conventionnels, le ministre de l'Energie a annoncé aussi la localisation

d'un second bassin de gaz schisteux à Timimoun et d'un bassin de pétrole schisteux à Berkine.

## ENERGIE

## Vers le lancement d'un programme national pour promouvoir l'efficacité énergétique

Un programme national visant à promouvoir l'efficacité énergétique et à lutter contre le gaspillage d'énergie dans tous les secteurs sera présenté prochainement par le ministère de l'Energie, dans un contexte de chute des prix du pétrole sur le marché mondial, a indiqué vendredi le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER).

«En Algérie, l'efficacité énergétique et l'économie d'énergie devraient avoir toute leur place en cette conjoncture de chute des prix du pétrole», a souligné le CDER dans un communiqué.

L'isolation thermique et la promotion de l'utilisation des

chauffe-eaux solaires et des climatiseurs solaires dans le secteur du bâtiment, ou la transition vers les carburants légers (GPL, GLC, GNL) et aussi un contrôle rigoureux de l'utilisation des équipements énergivores (utilisant beaucoup d'énergie) «sont autant d'actions permettant de préserver nos ressources énergétiques», a-t-il fait valoir. Le CDER a rappelé, par ailleurs, qu'«en dépit des chutes des prix du pétrole, et dans le souci de diversifier et de sécuriser nos ressources énergétiques, le gouvernement algérien a tenu à préciser dans le dernier conseil des ministres, qu'il continue à encourager le développement des énergies nouvelles et renouvelables».

## PÉTROLE La chute du prix du pétrole n'inquiète pas les fellahs

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa), Mohamed Alioui, a indiqué, jeudi à Blida, que la chute du prix du pétrole n'est pas une source d'inquiétude pour les fellahs, estimant que l'Algérie dispose de suffisamment de ressources naturelles, souterraines et superficielles, à même d'atténuer l'impact de cette dégringolade des cours du pétrole. S'exprimant à l'occasion d'une rencontre d'information et de sensibilisation sur le développement agricole et rural, organisée à Larbaâ (est de Blida), le SG de l'Unpa a déclaré que le paysan algérien ne ressent «aucune crainte» face à la chute du baril de pétrole et qu'il a toujours su faire face à ce type de situation, rappelant dans ce contexte, la crise vécue par l'Algérie entre 1997 et 1998 où le prix du baril du pétrole avait atteint les 14 dollars US. Une baisse qui n'a pas eu d'effet notable sur le secteur, grâce à la forte implication des paysans et des efforts déployés sur le terrain afin d'affronter la crise, a-t-il soutenu, en insistant sur la nécessité de renforcer les mesures d'accompagnement en direction des paysans afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans la consolidation de l'économie nationale. M. Alioui a réitéré, d'autre part, son appel pour la création d'un conseil supérieur des paysans, exhortant les Pouvoirs publics à accélérer ce projet, dont les textes de création «sont prêts depuis plus de cinq ans», a-t-il dit.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

## Orientation judicieuse des investissements et création de richesses, credo de la wilaya

Le rythme échevelé imprimé il y a plusieurs années au développement de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj a connu un «coup de rein» supplémentaire en 2014, la région semblant décidée à quitter son statut de wilaya industrielle émergente vers celui de pôle économique par excellence.

Sans pour autant négliger ses différents (et nombreux) atouts, agricoles et touristiques notamment, cette wilaya s'appuie sur une dynamique industrielle fondée sur l'encouragement d'un investissement utile, créateur de richesses et d'emplois.

Située, grâce à l'autoroute Est-Ouest qui la traverse sur 92 km, à moins de deux heures de la capitale et à quelques encablures de l'aéroport de Sétif, du port de Bejaïa et de la wilaya de M'sila qui constitue la porte du grand Sud, Bordj Bou-Arréridj veut tirer le maximum de bénéfices de sa position géographique stratégique.

Ici, les investissements sont les bienvenus et les opérateurs, en plus des facilités et des avantages fiscaux et douaniers accordés par l'Etat, sont soutenus par une stratégie locale d'accompagnement, affirme à l'APS le wali, Azzedine Mecheri.

### Quand l'investissement supplante le négocié

Terre de prédilection, à l'origine, pour toutes activités commerciales, la wilaya de Bordj Bou Arréridj s'est retrouvée sous les feux de l'actualité économique régionale et nationale avec l'émergence, dès l'an 2000, de la première unité spécialisée dans l'industrie électronique. Ce fut le signal de la création d'une profusion d'unités de produits électroniques et électroménagers qui ont consacré cette wilaya «capitale de l'électronique» avec pas moins de 20 usines.

Pour Abderrahmane Benhamadi, président du conseil d'administration de Condor electronics, «l'ascension fulgurante des Bébans dans l'univers des investissements a été

nourrie par la volonté des bordjiens de franchir un nouveau pas» dans le monde des affaires. «Dès qu'un produit importé est sur le point de s'imposer sur le marché, l'idée d'un investissement local pour fabriquer ce même produit, même à coût égal, commence à prendre forme», soutient cet industriel avant d'affirmer à l'APS que l'esprit d'entrepreneurial caractérisant les bordjiens les a conduits, dans une seconde étape, à fabriquer localement des composants des produits qu'ils importent, augmentant progressivement leur taux d'intégration.

L'entreprise Condor, dont l'activité «charrie» toute une technologie de pointe, emploie 4.600 salariés sur les 10.500 du groupe Benhamadi versé, également, dans la briquetterie, la minoterie, les emballages tissés, l'industrie du froid et, tout récemment, dans l'énergie solaire avec la production des panneaux photovoltaïques.

En chiffres, depuis 2011, sur 953 examinés par le CALPIREF (Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier), 512 projets ont été validés, pour lesquels près de 3.900 hectares ont été mobilisés. Des investissements à même de résorber, à terme, une grande partie du chômage dans cette wilaya à la faveur de la création de près de 50.000 postes de travail directs dans les deux prochaines années.

En 2013 déjà, huit (8) unités de production industrielle ont été mises en exploitation, renforçant le secteur de l'agroalimentaire, de la transformation métallique, de la transformation plastique et des matériaux de construction, générant 1.500 nouveaux emplois, tandis qu'en 2014, six (6) nouvelles unités ont permis la création de 1.200 emplois.

Un dynamisme illustré par les quelque 10.700 PME en activité employant 37.000 personnes. Des chiffres éloquents qui font de cette wilaya un pôle économique incon-

tournable où le taux de chômage est seulement de 7%, alors qu'au plan national il est de l'ordre de 10,5%.

### El Mansoura, une région déshéritée sortie de l'ornière grâce à l'investissement

Le dynamisme des investisseurs et la volonté de promouvoir l'investissement productif et créateur d'emplois gagnent petit à petit les zones les plus déshéritées de la wilaya de Bordj Bou Arréridj. La daïra d'El Mansoura, située à 30 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya, en est un exemple édifiant.

A Boudjebha, un petit hameau relevant de cette daïra, c'est la mise en exploitation, en mars 2013, d'une unité de faïence qui a contribué à animer la région.

L'unité qui produit 4.500 m<sup>2</sup> de faïence par jour, a créé 120 postes d'emploi permanents, affirme son gérant, Laïd Hamlet, avant de souligner que les travailleurs de cette unité résident à El Mansoura, à Boudjebha, mais aussi de plusieurs communes limitrophes comme Ouled Sidi Brahim, El Mehir, Harraza et Bendaouda.

El Mansoura ville, une unité de production de grillages pour l'aviculture et la cuniculture confirme l'esprit d'entrepreneuriat des habitants de cette région des Bébans. Avec sa trentaine d'employés permanents, l'unité produit quotidiennement 750 panneaux de grillages et ambitionne d'augmenter sa production avec la concrétisation d'un projet d'extension pour répondre aux nombreuses commandes et créer d'autres emplois, a confié le représentant de cette unité, Tahar Touati, qui précise que les avantages offerts par l'Etat que ce soit dans le cadre du code de l'investissement ou des crédits attribués dans le cadre du Fonds des Hauts-Plateaux ont considérablement encouragé les investisseurs.

Conscients de l'impact des activités industrielles, quelle que soit leur taille, dans

l'impulsion du développement local et l'amélioration des conditions de vie des habitants, l'on affirme à El Mansoura que la prochaine entrée en exploitation d'une unité de production d'agrégats à El Hamra, par le groupe Cévital, et la création en cours d'une zone industrielle de 150 hectares, sont en mesure de donner le «plus» attendu à toute cette région.

Pour faire face au boom économique de la wilaya et aux demandes qui s'accroissent en matière d'investissement, l'administration locale a élaboré un ambitieux programme mobilisant un portefeuille foncier de plus de 1.900 hectares réparti sur les daïras d'El Mansoura, de Ras El Oued et dans la commune d'El Euch, affirme le chef de l'exécutif local qui cite aussi l'exemple du futur port sec de Tixter, dans la daïra de Ras El Oued, dont les travaux avancent sur un rythme appréciable. M. Mecheri rappelle également les transferts d'eau depuis les barrages de Tichy Haf (Bejaïa) et de Tiledit (Bouira) pour approvisionner treize (13) communes des daïras d'El Mansourah, de Zemmoura et de Djaafré. Une action structurante qui permettra à la wilaya, selon le même responsable, de disposer de ressources supplémentaires pour mener à bien sa politique de développement sur divers fronts.

En outre, le chantier de construction de ce qui sera la plus grande briquetterie en Afrique, avec une capacité de production annuelle de 270.000 tonnes, le futur complexe de production de fenêtres et portes-fenêtres en bois à double vitrage isolant, le port sec de Tixter, les 15 hôtels programmés et les neuf (9) cliniques médicales en projet, donneront un second souffle à cette wilaya où les investisseurs, dont le goût du risque n'est pas moindre des qualités, ont aussi compris la portée de l'enjeu que représente la diversification des investissements.

APS

## SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

### Plusieurs nouvelles cités dotées de locaux de la gendarmerie nationale en 2014

Plusieurs nouvelles cités dans la capitale se sont dotées depuis le début des premières opérations de relogement en juin dernier, de cinq brigades territoriales et deux groupements de sécurité et d'intervention relevant de la gendarmerie nationale, a-t-on appris jeudi de source sécuritaire.

Les nouvelles cités concernées par la création et la mise en service de ces locaux de sécurité répartis à travers les communes de Hraoua, des Eucalyptus, de Khraissia, d'Ouled Chbel et Birtouta.

Il s'agit des cités des 776 et 668 logements à Hraoua, de la cité des 648 logements à Ramdhania (Eucalyptus), de la cité des 843 logements à Sidi Slimane (Khraissia), de la cité des 3 216 logements à Chaaibia (Ouled Chbel) et enfin de la cité des 2 160 logements à Sidi M'hamed (Birtouta).

Ces unités ont été créées pour assurer une couverture sécuritaire au niveau de ces nouvelles cités et prévenir le phénomène de querelles entre habitants qui prenait de l'ampleur.

Le groupement wilaya de la Gendarmerie nationale d'Alger, se dotera lui aussi, de nouveaux locaux à travers les pôles d'extension urbains à l'est, l'ouest et sud de la wilaya. Ces locaux compteront des brigades territoriales à Semrouni dans la commune d'Ouled Fayet, une brigade territoriale et un groupement de sécurité et d'intervention dans la même commune pour le pôle d'extension urbain ouest. Une autre brigade territoriale sera mise en place à Salamani dans la commune des Eucalyptus et une autre à Ouled Hadj à Cherarba dans la même commune pour ce qui est du pôle d'extension urbain Est de la wilaya et où une autre brigade territoriale et un groupement de sécurité et d'intervention seront créés à Haouch Mihoub dans de Baraki.

Concernant le pôle d'extension urbain Sud, une brigade territoriale sera créée à Djenane Sfari dans la commune de Gué de constantine ainsi qu'un groupement de sécurité et d'intervention à Aïn El Melha et un autre à la cité de Sidi Slimane dans la commune de Khraissia.

Plusieurs querelles entre les habitants des nouvelles cités ont été enregistrées et à la suite desquelles 65 domiciles ont été perquisitionnés et 36 personnes arrêtées, 30 armes blanches et 150 cocktails Molotov ont été saisies, indique le bilan d'activité 2013 des différentes unités du groupement wilaya de la gendarmerie nationale d'Alger qui a précisé qu'aucune querelle n'a été enregistrée en 2014.

## NAÂMA

### 3.521 logements réceptionnés dans la wilaya en 2014

Quelque 3.521 unités de logement de différents types ont été réceptionnées durant l'année écoulée à travers la wilaya de Naâma, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur.

Ces unités sont réparties entre 2.373 logements ruraux, 751 logements de type social locatif, 372 autres réalisés dans le cadre de la réception de l'habitat précaire, et 8 logements participatifs et 17 autres destinés au secteur de l'enseignement supérieur, a révélé le directeur de l'habitat, Ali Abada.

Dans le cadre de la concrétisation des différents programmes d'habitat accordés à la wilaya ces dernières années, 2.559 autres logements sont en cours de réalisation et 6.685 autres en phase de préparation des appels d'offres et dont le lancement de leurs chantiers est prévu en début de cette année, selon le même responsable.

Le secteur de l'habitat dans la wilaya de Naâma a réalisé entre 1999 et 2014 quelque 26.561 unités de logement, portant ainsi le parc immobilier réalisé tout au long des 15 dernières années à 52.686 unités à faire passer le taux d'occupation par logement de 6,43 individus en 1999 à 4,82 individus par logement en 2014, selon le même responsable.

## HABITAT PRÉCAIRE À ALGER

### Nouveau quota de logements en cours de réception

La wilaya d'Alger dispose d'un «important» quota de logements sociaux locatifs en cours de réception, mais leur distribution aux familles issues des sites précaires dépend de la réalisation des différents travaux d'aménagement, a affirmé mercredi le wali Abdelkader Zoukh.

«Nous avons un important quota de logements, qui a besoin d'aménagements. La réalisation des VRD (voie et réseaux divers) sera une de nos préoccupations durant le premier trimestre 2015», a précisé M. Zoukh lors de la présentation du bilan 2014 des activités de la trésorerie de la wilaya.

Le wali faisait allusion au quota de 11.000 logements dont il avait annoncé la réception et la distribution «au premier trimestre 2015», a expliqué à l'APS le directeur de wilaya du logement, Smaïl Loumi. Auparavant, la wilaya s'était engagée à réceptionner ce quota avant la fin 2014.

«Les travaux de construction des 11.000 logements sont quasiment terminés. Nous venons d'ouvrir les chantiers des VDR qui doivent être réalisés dans les deux prochains



mois», a souligné M. Loumi. La wilaya d'Alger dispose d'un programme de 84.000 logements destinés à l'éradication de l'habitat précaire, dont 25.000 sont en cours de distribution depuis le 21 juin 2014. «La distribution des logements disponibles est sur le point d'être achevée», a noté M. Zoukh.

Sur le quota des 25.000 logements, près de 13.400 ont été affectés aux familles issues des bidonvilles et des chalets notamment, 6.010 transférés vers le programme ordinaire de distribution via les 57 communes d'Alger et environs. 3.000 unités sont réservées aux vilayats de Blida et Boumerdès du fait qu'elles ont accueilli sur leurs territoires une partie de ce programme.

Il en reste donc 3.000 logements pour clore cette première phase du relogement à Alger. Ce «reliquat» sera

distribué au cours du premier trimestre 2015 parallèlement à la réalisation des travaux d'aménagement des 11.000 logements supplémentaires, selon M. Loumi.

Par ailleurs, le trésorier de la wilaya d'Alger, Khaled Lekbir, a présenté un bilan partiel des activités de la trésorerie en 2014, avec un taux de consommation des différents crédits (budget de wilaya et budget d'Etat) variant entre 1% et 40%. «Le plus gros de la consommation des crédits, c'est entre décembre et mars. Le bilan de la trésorerie sera consolidée en mars», a souligné M. Lekbir.

Le Trésor de la wilaya d'Alger, avec ses 258 employés, gère également 60% du budget de l'Etat et sa caisse enregistre un mouvement d'encaissement et de décaissement de 200 millions à 300 millions DA par jour, a-t-

## ADRAR

### Large intérêt pour les matériaux de construction locaux à Timimoun

Les portes ouvertes sur «les méthodes d'utilisation des matériaux de construction locaux» qui se tiennent dans la commune de Timimoun (220 km au nord de la wilaya d'Adrar), drainent un public nombreux venu s'inspirer des anciens modes et voies de construction, a-t-on constaté mercredi.

Cette manifestation qui abrite le Centre algérien de protection du patrimoine culturel bâti en terre, s'assigne comme objectifs la sensibilisation de la population sur les méthodes simples de construction en terre, la vulgarisation des techniques d'exploitation des matériaux de construction locaux foisonnantes dans la région et résistants aux rudes conditions climatiques, a expliqué la directrice du Centre.

Yasmine Tourki a indiqué que ces portes ouvertes ciblent, en premier lieu, les populations des vieux ksour jouxtant la commune de Timimoun dans l'optique de préserver et restaurer ces bâties en fonction d'un mode architectural local, menacé par le béton, et recourir à l'usage des matériaux de construction locaux susceptibles d'éviter les défigurations altérant la beauté du cachet architec-

tural ancestral. Cette manifestation qui devra s'étaler sur une quinzaine de jours, prévoit des ateliers animés par des architectes et techniciens du Centre de protection du patrimoine culturel bâti en terre, qui exposent les techniques de fabrication du toub (pisé), en différents formes et volumes, notamment celui utilisé dans l'embellissement et décoration des façades.

Les voies et méthodes de préparation et mixage du pisé par l'usage de matériaux locaux (argile, tiges, alfa et feuilles de palmier), et une exposition sur les qualités de terre utilisées dans différentes régions dans la réalisation des bâties, figurent au programme de ces portes ouvertes.

Des explications fournies par les organisateurs et intervenants lors de cette manifestation ont été suivies par les visiteurs, acteurs du secteur de la construction et de l'urbanisme notamment, qui ont, à cette occasion, manifesté un large intérêt pour ces méthodes et techniques.

Ces acteurs ont appelé à la valorisation et à la sauvegarde du génie des aïeux qui ont pu, en dépit de leurs faibles connaissances scientifiques et de moyens rudimentaires, apprivoiser un environnement hostile.

## TRAMWAYS D'ALGER

### Validation des titres de transport au guichet à partir du 4 janvier 2015

Afin de lutter contre la fraude dans les tramways d'Alger, la Société d'exploitation des tramways (SETRAM) va instaurer à partir du 4 janvier 2015 la validation des titres de transport au guichet lors de l'achat, a annoncé mercredi l'entreprise dans un communiqué. La validité du titre sera formalisée par l'apposition d'un cachet rond et aura une durée de vie de trois heures à partir de son achat, ajoute le communiqué.

Le cachet comportera différentes informations telles que le numéro de la station, la date et la tranche horaire de validation du titre acheté, souligne la SATRAM. La société précise que «cette mesure vise à faciliter

l'usage des transports pour les voyageurs tout en permettant la mise en place d'un système de contrôle visible mais renforcé». La SETRAM souligne qu'à partir du 4 janvier, tout voyageur muni d'un titre non validé ou d'un titre ayant dépassé les trois heures de validité sera considéré en situation de fraude et se verra dresser un bulletin de régularisation de voyage de 100 DA.

Un plan a été lancé en septembre dernier pour réduire le phénomène de fraude, qui touche 50% des utilisateurs du tramway, avait indiqué mercredi dernier le directeur de l'unité d'Alger de la SETRAM, Gregory Mallet. Selon lui, 50% des utilisateurs du tramway d'Alger n'achètent pas de

tickets ou ne les valident pas. Entre 50.000 et 70.000 usagers empruntent le tramway quotidiennement à Alger, alors que seulement 25.000 à 30.000 paient leur ticket de transport, selon le même responsable.

La ligne d'Alger compte 21 km avec 33 stations et atteindra 23,5 km et 36 stations avec la mise en service de l'extension de Dergana. Mis en service le 8 mai 2011, le tramway d'Alger est exploité depuis octobre 2012 par la SETRAM, un partenariat entre l'Établissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), l'entreprise du métro d'Alger (EMA) et le groupe RATP.

APS

L'ANP POURSUIT SA TRAQUE

## 2 contrebandiers arrêtés et plus de 6.000 litres de carburant saisis au Sud

Deux contrebandiers ont été arrêtés à In Guezzam, plus de 6.000 litres de carburant ainsi que d'importantes quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande ont été saisis à Bordj Badji Mokhtar et El Oued, entre mardi et mercredi, par l'Armée nationale populaire (ANP), indique mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande



tières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel du Bordj Badji Mokhtar/6e Région militaire a saisi aujourd'hui (mer-

credi) deux camions chargés de (27,5) tonnes de farine et d'une quantité de carburant estimée à 6000 litres», a précisé le MDN. «Au niveau du secteur opérationnel d'In Guezzam, un autre détachement de

«Au niveau de la 4e Région militaire, un autre détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued a récupéré, le même jour (mardi), un véhicule chargé de 600 litres de carburant», a indiqué le MDN.

### LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

## 4 contrebandiers africains arrêtés à In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar

Quatre (4) contrebandiers (trois tchadiens et un nigérien) ont été arrêtés jeudi à In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué vendredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande

et le crime organisé, des détachements de l'ANP, relevant des secteurs opérationnels d'In Guezzam et de Bordj Badji Mokhtar (6e région militaire), lors de différentes opérations exécutées le 1 janvier 2015, ont arrêté quatre contrebandiers, dont un nigérien et trois tchadiens, et ont saisi un camion et trois (3) véhicules tout-terrain», a précisé le MDN.

«Une motocyclette, 1900 litres de carburant, un (1) téléphone satellite de type Thuraya, un téléphone portable, une somme d'argent estimée à 1200 Francs nigériens, 23 appareils de détection de métaux, cinq (5) marteaux piqueurs, en plus de différents autres objets», ont également été saisis lors de ces opérations, a ajouté la même source.

## 1.125 kg de drogue saisis par les éléments de l'ANP à Béchar

Une quantité de 1.125 kg de drogue a été saisie jeudi matin à Beni Ouenif, dans la wilaya de Béchar, par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP)

relevant du secteur opérationnel de Béchar (3e région militaire) a saisi aujourd'hui, 1er janvier 2015 à 9h00 au lieudit Fendi, daira de Beni Ouenif, wilaya de Béchar, près des frontières ouest du pays, une quantité de drogue estimée à 1.125 kg», précise la même source.

## 2014 : Un implacable étau sur la contrebande aux frontières Ouest du pays

L'étau se resserre de plus en plus aux frontières Ouest du pays sur les trafiquants et contrebandiers, qui se trouvent devant un implacable dispositif de sécurité de la Gendarmerie nationale. De l'avis de connaisseurs du dossier, le phénomène de la contrebande ayant pris une ampleur inquiétante dans les dernières années, est à bout de souffle dans la bande frontalière Ouest, notamment sur le territoire de la wilaya de Tlemcen, devant la batterie de mesures et de dispositifs mis en place par la gendarmerie nationale à travers les garde-frontières, en 2014, dans le cadre de la lutte contre ce dangereux fléau portant atteinte à la santé publique et à l'économie nationale.

Selon le commandant du 2e département régional d'Oran des garde-frontières, le colonel Abdellah Remli, 2014 aura été une année décisive en matière de lutte contre la contrebande eu égard aux importants dispositifs opérationnels mis en place et au développement de la stratégie de lutte qui commence à donner des fruits, illustrés par les données chiffrées et les statistiques de

cette année. La baisse du nombre de véhicules saisis cette année (172 seulement contre plus de 71 en 2013) prouve que ce phénomène est dans une courbe descendante et renseigne, selon le colonel Remli, sur la difficulté de franchir la bande frontalière Ouest où la sécurité a été renforcée par d'importants équipements dont des tranchées et des barrières qui soutiennent les opérations de lutte et dissuadent les contrebandiers. Les véhicules aux immatriculations souvent falsifiées sont utilisés pour être revendus sur le sol algérien, pour introduire du kif du Maroc en Algérie ou pour acheminer du carburant hors de frontières, a-t-on souligné. Les équipements ont été installés sur la bande frontalière ouest notamment sur le territoire contrôlé par le 2ème groupement régional de la Gendarmerie nationale (englobant les wilayas de Tlemcen et Naâma) suivant une conception prenant en considération la topographie et la position géographique des agglomérations frontalières, a-t-on expliqué. Le même responsable a indiqué, dans ce sens, que les

études et les enquêtes menées par la Gendarmerie nationale dans le cadre de la lutte contre le crime organisé transfrontalier et la contrebande ont révélé que les trafiquants profitent de la nature du terrain, ce qui a nécessité de creuser des tranchées, d'installer des barrières et de multiplier les patrouilles pédestres et montées pour maîtriser leurs mouvements. Pour sa part, le responsable de la communication au Commandement de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Abdellahid Kerroud, a affirmé que la stratégie de lutte contre le crime transfrontalier et la contrebande, renforcée en moyens humains et matériels importants, a prouvé son efficacité sur le terrains, soulignant qu'il est devenu, par conséquent et devant les tactiques étudiées de ce corps de sécurité, trop risqué pour les trafiquants et les contrebandiers de s'aventurer sur la bande frontalière Ouest.

Le bilan des activités des services relevant du 2e commandement régional d'Oran de la Gendarmerie nationale affirme que la capacité de manœuvre des contre-

bandiers est «nettement réduite» suite à l'immobilité d'utilisation de véhicules remplacés par des baudets, signalant dans ce sens que les unités des garde-frontières ont intercité, en 2014 dans les wilayas de Tlemcen et Naâma, 2.374 de ces bêtes de somme transportant du carburant et de la drogue, contre seulement 450 en 2013.

Mieux encore, les unités des garde-frontières ont mobilisé d'importants moyens et adopté un judicieux déploiement pour annihiler toute tentative de destruction d'embûches ou d'utilisations de passerelles en bois ou en fer par les trafiquants les contraint à se replier.

### Les saisies de carburant ont doublé

Les quantités de carburant destinées à la contrebande vers le Maroc et saisis ont doublé passant de 450.000 en 2013 à 900.000 litres cette année, selon le bilan du 2e commandement régional de la Gendarmerie nationale.

Cette hausse des quantités saisies démontrent que les tentatives de contrebande du carburant

trouvent en face une grande vigilance et un dispositif de sécurité draconien, à tel point que les «hallabas», qui utilisaient auparavant des véhicules qu'ils conduisaient eux-mêmes, recourent aujourd'hui aux baudets dressés, utilisés en caravanes nocturnes.

Des informations révèlent que les mesures et les dispositifs dissuasifs dans les frontières Ouest du pays ont contribué, en 2014, à un approvisionnement en carburant stable dans la région. Les réseaux de trafic de drogue (kif provenant du Maroc) voient, pour leur part, leurs tentatives d'introduction de ces poisons en Algérie vouées à l'échec. Plus de 60 tonnes de kif ont été saisies en 2014 dans la bande frontalière ouest sur un total de 80 tonnes dans le territoire de la compétence du 2ème commandement régional de la Gendarmerie nationale. Selon des données, les trafiquants traqués aux frontières ouest recourent à d'autres méthodes et voies d'acheminement de cette drogue en se tournant vers le Sud du pays et la mer.

APS

## SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

### 3.300 affaires criminelles traitées en 2014 à Alger

Plus de 3.300 affaires criminelles ont été traitées à Alger contre 4.197 affaires en 2013 soit une baisse de 20%, a-t-on appris mardi auprès du colonel Belekcir Ghali, chef du groupement wilaya de la gendarmerie nationale.

3.344 affaires criminelles ont été traitées impliquant 806 personnes dont 519 ont été mis en détention préventive, a indiqué le colonel Belekcir qui présentait le bilan des activités des différentes unités du groupement pour 2014.

Sur ce total, 2.070 affaires d'agressions contre les biens et 1.089 agressions contre les personnes ont été recensées et 190 personnes ont été placées en détention préventive.

Pour la même période, 129 femmes ont été arrêtées dont 76 ont fait l'objet d'un mandat de dépôt contre 122 femmes en 2013 dont 48 placées en détention préventive outre l'implication de 79 mineurs de moins de 18 ans. Concernant le crime organisé, 238 affaires ont été traitées dont 214 sont liées au trafic de stupéfiants et psychotropes et 24 affaires de faux en écriture impliquant 238 individus. En 2014, les unités de la brigade ont procédé à la saisie de 50 kg de kif traité et 1.875 comprimés hallucinogènes. Dans le cadre de la lutte contre le banditisme, 29 affaires ont été examinées donnant lieu au démantèlement de 10 réseaux criminels spécialisés dans le trafic de stupéfiants et 5 autres spécialisés dans la propagation de psychotropes en sus du démantèlement de 7 réseaux spécialisés dans le vol de voitures (152 voitures volées à Alger dont 43 récupérées). D'autre part, le colonel Belekcir a souligné la mise en place de moyens de dissuasion pour limiter les accidents de la route sur l'autoroute est-ouest et, plus précisément sur le tronçon passant par la capitale. Ces moyens consistent en des véhicules et cyclomoteurs civils relevant des services de la gendarmerie nationale pour contrôler les infractions des usagers de la route. Lancés le 25 novembre dernier, ces moyens ont permis de relever une multitude d'infractions avec prémeditation de la part des conducteurs en l'absence de patrouilles de contrôle, a-t-il dit avant de préciser que ces derniers ont permis la réduction des infractions sur les axes cités. Cette mesure a été précédée par une étude sur le terrain qui a duré six mois au niveau de la capitale et qui a démontré que les usagers de la route étaient enclins à respecter le code de la route en présence de patrouilles de contrôle et de barrages de contrôle mais l'enfreignent en leur absence. De son côté, le lieutenant-colonel Abdelhamid Kerroud, responsable de la cellule de communication auprès de la gendarmerie nationale, a affirmé que la généralisation des moyens de dissuasion se fera «progressivement» pour englober l'Est et l'Ouest du pays ainsi que les Hauts-Plateaux. Il est actuellement en vigueur dans les wilayas du centre comme Aïn Defla, Tipasa, Boumerdes, Blida Chlef et Bouira.

Il a rappelé que la première évaluation de ce dispositif a été faite le 25 décembre courant, ajoutant que ces véhicules et cyclomoteurs étaient de marques et de couleurs différentes et dotés d'un système spécial pour décliner leur identité en cas de nécessité. Il a tenu à faire remarquer enfin que ce dispositif n'était pas à caractère coercitif uniquement mais tendait à protéger le citoyen et à veiller à sa sécurité de jour comme de nuit.

## TISSEMSILT 645 policiers mobilisés pour le jour de l'an et Mawlid ennabaoui charif...

Abed Meghit

Les services de sûreté de wilaya de Tissemsilt ont mobilisé 645 éléments tous grades confondus, pour veiller à la sécurité des citoyens et leurs biens au nouvel an 2015 et du Mawlid Ennabaoui Charif. Selon le communiqué de la sûreté de wilaya, les festivités durant la nuit du nouvel an nécessitent la mobilisation des équipes en uniforme et des agents en civil qui sortiront en patrouille au niveau des artères, quartiers de la ville de Sidi M'hamed Bentamra, ses daïras et communes, pour parer à toute forme de criminalité et de délinquance, surveiller les structures publiques et privées et les institutions publiques. Ce dispositif vise également à faire régner la sécurité de jour comme de nuit au niveau des barrages routiers pour réguler la circulation et éviter les accidents et d'appliquer l'ordre et le respect d'autrui. Les éléments de police auront aussi la mission de contrôler les marchés et saisir les pétards, sources de danger pour les enfants durant les jours du Mawlid Ennabaoui, et prendre les dispositions nécessaires à l'encontre des transgresseurs de la réglementation afin de multiplier les patrouilles et répondre rapidement et efficacement aux appels des citoyens sur la ligne d'urgence (17) et la ligne verte (15-48), a-t-on souligné. La sûreté de wilaya de Tissemsilt lance un appel dans son communiqué aux automobilistes "au respect du code de la route et à éviter tout excès de vitesse ou manœuvre dangereuse".

A.M.

## ...Sûreté de wilaya : saisie de 25 240 unités de pétards

Les éléments de la BRI, relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tissemsilt ont réussi ce mercredi 31 décembre 2014, une importante saisie de produits prohibés destinés à "enflammer la fête" religieuse du Mawlid Ennabaoui prévue le 3 janvier 2015, avons-nous appris de sources sûres. Les policiers ont interpellé, quatre individus activant dans la vente de tous types d'artifices interdits par la loi tels que les produits pyrotechnique, les feux d'artifices, les pétards. Lors de cette opération de nettoyage au niveau de la cité « Wiam », au chef lieu de wilaya, 25 240 unités de pétards de différents types ont été saisies. Cette opération menée, a abouti à l'arrestation de 4 personnes impliquées dans ce trafic. Ce processus d'intervention pour assurer la sécurité des personnes en particulier la catégorie des enfants, tandis que les efforts continus restent à combattre tout ce qui pourrait compromettre la sécurité et le confort du citoyen.

A.M.

## BISKRA 20.000 sachets de tabac à chiquer contrefait saisis

Vingt-mille (20.000) sachets de tabac à chiquer contrefait, d'un poids total de près de 6 quintaux, ont été saisis par les services de police à Biskra, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Sûreté de wilaya.

Cette marchandise a été découverte lors de la fouille du chargement d'un camion au niveau d'un point de contrôle mis en place par les éléments de la 7ème sûreté urbaine, selon la même source qui a fait état de l'arrestation de deux personnes de 28 et 37 ans impliquées dans ce trafic. Les mis en cause seront présentés devant la justice dès la constitution de leur dossier pénal, a-t-on précisé à la Sûreté de wilaya.

APS

# 2 millions d'appels reçus en 2014 par la Sûreté nationale

**Les salles des opérations de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ont reçu durant 2014 près de deux millions d'appels à travers l'ensemble du territoire national, indique mercredi un communiqué de la DGSN.**

La police a reçu 1.794.092 appels en 2014 à travers l'ensemble du territoire national en répondant à toutes les communications sur les numéros (1548) et (17) en les prenant rapidement en charge en salle d'opérations par ordre de priorité.

Par ailleurs, l'Unité aérienne de la DGSN a effec-



tué 1.197 survols en 2014 dans le cadre de plusieurs missions policières, selon la même source.

Elle a pour mission le suivi du trafic routier, la signalisation des cas d'accidents et une coordination rapide avec le centre des opérations de la DGSN. S'agissant de l'activité des services de sù-

reté durant les deux derniers jours, le bilan fait état de 11 descentes menées par les patrouilles de police dans les différents quartiers et zones suspectes à travers plusieurs wilayas du pays. Ces opérations visant «à mettre fin au crime sous toutes ses formes», ont permis l'arrestation de 31

individus auteurs de plusieurs délits et la saisie de 4779 comprimés psychotropes, 2046 unités de boissons alcoolisées et près de 4 kg de cannabis et 210 supports médiatiques contrefaits. Les personnes arrêtées ont été présentées aux juridictions compétentes, selon la même source.

## OPÉRATION «COUP-DE-POING» : 26 personnes arrêtées dans la nuit de mardi à l'ouest d'Alger

Vingt-six (26) personnes ont été arrêtées dans la nuit de mardi à mercredi lors d'une opération «coup-de-poing» dans la région ouest d'Alger, à la veille des célébrations du nouvel an et du mawlid Ennabaoui, indique un bilan de la sûreté de wilaya d'Alger (SWA).

Sur les 1.082 personnes contrôlées lors de cette opération menée par la police judiciaire, 23 ont été arrêtées pour leur implication dans diverses affaires, alors que trois autres étaient recherchées par la justice, a appris l'APS auprès de la cellule de communication de la SWA.

Ce bilan s'ajoute à celui enregistré dans la nuit de lundi à mardi lors de la même opération menée dans la région Est de la capitale, qui a permis l'arrestation de 17 personnes impliquées dans diverses affaires et neuf autres personnes recherchées par la justice, soit 26 personnes arrêtées sur les 850 personnes contrôlées.

La division ouest de la police judiciaire, dont le siège se trouve à El Biar, a déployé ses effectifs dans toutes les communes de la région ouest d'Alger, notamment Bouzarah, Chéraga, Staoueli, Ain Béni, Zéralda, Douéra et Birtouta.

Dans la commune de Ain Béni, plusieurs patrouilles ont été formées pour passer au peigne fin certains

quartiers «chauds» comme celui d'El Djemila (Ex-La Madrague) où les policiers ont verbalisé les automobilistes profitant de quelques moments d'évasion sur l'esplanade du port, malgré une nuit des plus glaciales, a-t-on constaté. Résultat: une personne interpellée pour port d'armes blanches, deux couteaux.

A l'entrée du port d'El Djemila, un autre groupe de policiers avaient improvisé un barrage où ils contrôlaient les véhicules et l'identité de leurs occupants, grâce à ordinateur portable relié aux fichiers de la police des individus recherchés et des véhicules déclarés volés.

Un couteau a été retrouvé sur la chaussée à quelques pas du barrage juste après le début du contrôle. «A la vue des policiers, un des automobilistes a d'un débarasser», a estimé le policier, qui a décorté cette arme blanche. Plusieurs automobilistes, notamment les jeunes, paniquaient à la vue des policiers même si le contrôle d'identité et la vérification du véhicule ne donnaient rien, a-t-on constaté.

### Les jeunes nerveux aux barrages de police

Les policiers ne trouvaient pas d'explications à cette attitude, qui rend ces personnes suspectes à leurs

yeux, au point où ils sont obligés de les soumettre à un contrôle approfondi.

Un de ces jeunes, qui a subi un contrôle rigoureux, mais sans résultats, est allé jusqu'à prétendre que la veste qu'il portait n'était pas à lui!

Sur le climat sécuritaire à Ain Béni, les policiers estiment que la situation s'est nettement améliorée, mais la vente illicite des boissons alcoolisées, notamment durant les fêtes de fin d'année, et le trafic de cannabis, continuent de poser des problèmes de sécurité publique au niveau d'El Djemila.

Entamées dans la nuit de lundi, à la veille des célébrations du nouvel an 2015 et du Mawlid Ennabaoui, les opérations «coup-de-poing» de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Alger seront généralisées à tout le territoire de la capitale placé sous juridiction de la police.

Le nouvel an et le Mawlid Ennabaoui sont célébrés jeudi et samedi.

A cette occasion, la SWA va mobiliser plus de 7.000 agents pour assurer la sécurité et la quiétude des citoyens, à travers un dispositif qui sera déployé au niveau des surfaces commerciales, les places publiques et les gares (train, tramway et métro).

## TINDOUF : Le wali gèle une liste de bénéficiaires de logements sociaux suite à un mouvement de protestation

Le wali de Tindouf a ordonné mercredi le gel d'une liste de plus de 890 bénéficiaires de logements sociaux locatifs suite à un mouvement de protestation.

Cette mesure vient en réponse à un mouvement de protestation mené par des citoyens de la ville de Tindouf contre cette attribution, jugée «injuste» par des protestataires approchés par l'APS.

Le wali, Slimane Zergoune, s'est engagé, lors d'une rencontre avec les protestataires, à réviser cette liste et à inscrire une tranche supplémentaire de plus de 500 logements.

Il a annoncé, à cette occasion, la mise en place d'une nouvelle commission chargée de l'examen des dossiers des postulants à ce type de logements.

Selon les services de la daïra de Tindouf, plus de 12.000 demandes de logements ont été déposées au niveau de ces services, dont 5.000 ont été étudiées par la commission ad hoc.

**JUSTICE**

**ILS POIGNARDENT MORTELLEMENT  
UN MARCHAND DE LÉGUMES**

## **16 ans de réclusion criminelle pour chacun des accusés**

La cour criminelle d'Alger a eu à statuer, en ce mois de décembre 2014, sur une affaire d'agression suivie de meurtre.

**A.Ferrag**

Hamid âgé de 45 ans et son beau frère Sid Ali âgé de 42 ans sont accusés d'avoir agressé à l'arme blanche un marchand de légumes, ils voulaient lui voler son argent.

Hamid et Sid Ali, munis d'armes blanches tuent le marchand de légumes avant de s'emparer de la caisse et prennent la fuite. Le marchand de légumes, Kamel âgé de 55



ans est grièvement blessé le malheureux a reçu 15 coups de couteau, il décède sur le coup.

Après une minutieuse enquête, les deux malfaiteurs sont arrêtés.

Le jour du procès, les deux malfaiteurs sont accusés d'homicide volontaire avec prémeditation, ils commencent d'abord par nier les faits, mais le président ne l'entend pas de cette oreille, leur rappelle leur passé judiciaire, mais devant tant de preuves, ils passent aux aveux et ra-

content les circonstances de leurs crimes. Dans un long réquisitoire, le représentant du ministère public met en évidence la gravité des faits et requiert une peine de 18 ans de prison à l'encontre de Hamid et Sid Ali.

L'avocat de Hamid et de son beau frère demande que ses clients bénéficient de circonstances atténuantes. Après délibération, le verdict tombe : 16 ans de réclusion criminelle pour les deux accusés.

### ALGER

## **5 ans de prison ferme à l'encontre de deux ressortissants nigérians accusés de trafic de drogue**

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a condamné mercredi deux ressortissants nigérians à cinq ans de prison ferme pour trafic de drogues dures (héroïne).

Il s'agit de Tochukwu Chukwunyelu Paulinus et Nwama Izichi. Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 25 janvier 2011 lorsque un ressortissant nigérien en provenance de Niamey à bord d'un avion d'Air Algérie a été arrêté en possession de plus de 200 grammes d'héroïne dissimulés dans ses bagages.

Après interrogatoire, il a informé les services de sécurité que deux ressortissants nigérians résidant à Bordj El Kiffan (Alger) devaient se rendre le 28 janvier 2011 à Niamey pour l'acquisition de drogues dures (héroïne) au Nigeria, et que deux autres personnes de-

vaient arriver le même jour à bord du vol Niamey-Alger avec une quantité de drogue dissimulée dans leurs estomacs.

Les services de sécurité qui s'étaient déplacés à l'aéroport international « Houari Boumediène » le 28 janvier 2011 avaient arrêté les deux accusés Tochukwu Chukwunyelu Paulinus et Nwama Izichi en possession de sommes importantes destinées à l'acquisition de drogues.

Le représentant du ministère public avait requis une peine de 15 ans de prison ferme à l'encontre des accusés, vu la gravité des faits, alors que la défense, représentée par Me Latifa Kerkoucha, avait demandé de faire bénéficier ses clients des circonstances atténuantes.

### CONSTANTINE

## **Intempéries: quelque 100 déplacés nigériens installés dans un centre d'accueil à El Khroub**

Quelque 100 déplacés de nationalité nigérienne ont été installés, jeudi après-midi à El Khroub (Constantine), dans un centre d'accueil provisoire, a appris l'APS auprès de la commune d'El Khroub. La présidente de la commission sociale et de solidarité de l'Assemblée populaire communale (APC), Leila Sakhraoui, a précisé qu'il

s'agit d'une opération humanitaire destinée à offrir le gîte et des repas chauds à ces personnes vivant de mendicité et tenaillées par la faim et le froid glacial de ces derniers jours.

Selon des informations recueillies sur place, ces familles qui se connaissent et sont toutes originaires d'un village appelé Gawaga, tout près de la frontière du Nigeria,

avaient élu domicile, depuis leur arrivée en juillet dernier, à El Khroub, dans une construction non achevée, près de la mosquée El Wafa. Des lits de camp, des couvertures et des draps ont été mis à la disposition de ces déplacés qui disposeront dans ce centre d'accueil, avant leur rapatriement, des commodités nécessaires pour une vie digne.

## **JEUDI À 15H17 Secousse tellurique de 3,6 dans la wilaya de Boumerdes**

Une secousse tellurique de magnitude 3,6 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée jeudi à 15h17 dans la wilaya de Boumerdes, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette secousse a été localisé à 17 km au nord-ouest de Dellys, a précisé la même source.

## **MÉTÉO Journées ensoleillées depuis jeudi sur l'ensemble des régions à l'exception de l'est du pays**

Une nette amélioration des conditions météorologiques a marqué à partir de jeudi l'ensemble des régions du pays à l'exception de l'Est où des averses et des chutes de neige persisteront, selon l'Office national de météorologie (ONM). Les températures journalières oscillent entre 16°C et 20°C sur le littoral, entre 12°C et 15°C à l'intérieur du pays et entre 18°C et 22°C vers les régions du Sahara central, a précisé l'ONM. Des averses et des chutes de neige sur les massifs dépassant les 800 mètres d'altitude ont été notées durant la journée du jeudi dans les régions de l'est du pays, a souligné la même source.

### SETIF

## **La joie et le bonheur de la neige, mais aussi les aléas du mauvais temps**

**Azzedine Tiouri**

Les trois jours d'intempéries qu'a connue la région des Hauts-Plateaux n'ont pas été sans conséquences sur les activités économique, sociale et commerciale dans la wilaya de Sétif. Depuis mercredi matin, toutes les activités, qu'elles soient administratives, de service, de transport ou autres tournent au ralenti, ou parfois même à l'arrêt. Nul n'ignore tous les bienfaits de ces chutes de neige sur la production agricole, notamment la céréaliculture, l'économie, l'approvisionnement des nappes souterraines et des barrages. Néanmoins, elles restent un casse-tête pour la circulation, les automobilistes, l'approvisionnement en produits agroalimentaires, en fruits et légumes, en carburant etc. Des localités sont restées isolées, coupées du reste du monde. Des routes sont toujours inaccessibles ou difficilement praticables. L'abondance de la neige a fait aussi la joie et le bonheur des enfants pour s'amuser et s'éclater tout en profitant des vacances scolaires de fin d'année. Dès les premières chutes de neige durant la nuit du mardi au mercredi, et durant quatre jours, tous les services concernés ont pris à bras le corps la situation et se sont mobilisés pour faire face à ces aléas du mauvais temps, qui faut-il le dire ne se présente pas tous les jours ou tous les mois. C'est ainsi que l'ensemble du personnel, directeur, cadres et agents, des 14 unités de la Protection civile, de la direction des travaux publics avec tous ses engins, les parcs communaux de la wilaya de Sétif et l'ensemble des services de sécurité, ont été mobilisés depuis mardi soir à ce jour pour faire face à cette vague d'intempéries suivie de chutes de neige, ô combien salutaire pour la saison agricole. Les agents de la Protection civile disséminés à travers les 14 unités de la wilaya ont été d'un très grand secours pour les automobilistes, non seulement pour les sortir de leur enneigement, mais aussi pour leur prêter main-forte pour continuer leur route. Pour les services des travaux publics et des communes, c'est beaucoup plus les engins de déneigement qui sont entrés en action dès les premières heures de mercredi matin pour dégager les voies d'accès, les routes nationales de wilaya et communales, sans compter le tronçon de l'autoroute Est-Ouest de 73 km traversant la wilaya. Ce qui a rendu la tâche difficile des secouristes, c'est surtout l'amoncellement de la neige par endroits atteignant plus d'un mètre, avec une moyenne de 40 cm d'épaisseur.

Le communiqué de la Protection civile de la wilaya de Sétif fait état de 366 interventions depuis le début de cette opération pour des cas de secours dans des conditions très difficiles, dont 194 pour des cas de malades graves, de 34 femmes parturientes où il a fallu l'intervention de la Protection civile pour les emmener à bon port pour faciliter leur accouchement, le cas édifiant de celles de Tala Ifacène, Ouricia, Maouane, Ain Arnat, Chouf Lekdad, etc. 42 autres personnes ont été secourus avec des fractures de membres pour avoir glissé sur des verglas. Le monoxyde a été de la partie qui a causé la mort d'un chef de famille âgé de 51 ans, dans sa chambre, à Guetta Zerga, dans la daïra d'El Eulma. Sept membres d'une même famille ont été secourus à la dernière minute à Oued Latache après avoir inhalé des gaz brûlés émanant d'un fourneau. Les sans-abri et sans domicile fixe n'ont pas été oubliés et 18 d'entre eux, des hommes âgés entre 18 et 60 ans, ont été secourus et pris en charge dans des centres d'accueil, en collaboration avec la Dass, la commune et la police de Sétif, ou placés dans les unités de la Protection civile où des repas chauds et des vêtements leur ont été distribués. Ces intempéries ont occasionné 23 accidents de la route, dont des voitures renversées pour cause de verglas, occasionnant des blessures à quatre personnes.

Pour la seule journée de jeudi, au lendemain des fortes chutes, dès 6h30 du matin, les agents de la Protection civile des unités d'Aïn Tebaine et El Eulma sont intervenus pour secourir et venir en aide à plus d'une quarantaine de véhicules, légers, poids-lourds et autocars, restés bloqués par une tempête de neige, le verglas et les routes glissantes et coupées au lieu-dit Lehmlamla, dans la commune d'Ouled Saber sur la RN 5, sur plus de deux kilomètres. L'intervention a duré plus de deux heures dans des conditions très difficiles, sans faire de victimes heureusement, souligne le communiqué du capitaine Ahmed Lamamra, le chargé de communication de la Protection civile de la wilaya de Sétif. Parmi ces personnes en détresse se trouvaient deux femmes en phase d'être dialysée en route pour le Centre hospitalo-universitaire Saâdna Abdenour de Sétif. Il leur a fallu un véhicule 4x4 pour les évacuer en urgence. Dans leur communiqué les services de la Protection civile lancent un appel à tous les automobilistes pour plus de prudence, respecter scrupuleusement le code de la route et ne se déplacer qu'en cas de nécessité durant ce mauvais temps. Pour ce qui est des piétons, il leur est recommandé de marcher sur les trottoirs, d'éviter les glissades et le verglas. Dans les domiciles s'assurer du bon fonctionnement des fourneaux à gaz, des branchements des conduites etc., afin d'éviter les accidents domestiques au monoxyde de carbone où des gaz brûlés. Surtout d'appeler les secours de toute urgence afin de sauver des vies humaines.

## JAPON: Record à la baisse du nombre de naissances en 2014



En 2014, le nombre estimé des naissances est tombé à 1.001 million au Japon, soit le niveau le plus bas jamais enregistré dans ce pays à la population vieillissante, révèlent des statistiques officielles publiées jeudi.

C'est la quatrième année consécutive que le Japon enregistre un record à la baisse pour le nombre de nouveaux-nés, selon le ministère de la Santé. Parallèlement, 1.269 million de personnes sont mortes en 2014, un chiffre en hausse pour la cinquième année consécutive.

D'après la presse locale, qui évoque une marge d'erreur d'un millier de bébés, le nombre de naissances pourrait en réalité être inférieur à un million. Les statistiques définitives sont publiées ultérieurement.

La tendance devrait se poursuivre car «le nombre de femmes en âge de se reproduire est sur le déclin», a déclaré un porte-parole du ministère, cité par Kyodo News.

Le vieillissement de la population est un casse-tête pour la classe politique japonaise qui doit résoudre une équation impossible: le financement des pensions de retraites par un nombre d'actifs en diminution pour un nombre de retraités en augmentation.

En avril, le gouvernement avait indiqué que la population avait reculé pour la troisième année consécutive et que les personnes âgées représentaient plus d'un quart du total des habitants.

L'indice de fécondité au Japon plafonne à 1,4 enfant par femme, quand il en faudrait 2,1 pour assurer le renouvellement des générations.

La principale raison de ce phénomène qui dure est l'anxiété à l'égard de l'avenir, la peur de ne pas avoir assez de revenus pour subvenir aux besoins d'une famille. S'y ajoute un déficit d'infrastructures et modes de garde pour les jeunes enfants.

## Un jeune Américain décapite sa mère

Un Américain de 23 ans diagnostiqué comme schizophrène a décapité sa mère à la hache en Floride la veille du Nouvel An parce qu'il trouvait qu'elle le harcelait, ont annoncé jeudi les autorités américaines et les médias.

Christian Jose Gomez a été arrêté et inculpé de meurtre après avoir reconnu avoir tué sa mère, Maria Suarez-Cassagne, a déclaré dans un communiqué le bureau du shérif du comté de Pinellas, Bob Gualtieri.

La police de la ville d'Oldsmar s'est rendue chez la mère après un appel téléphonique d'un proche indiquant que Gomez l'avait «décapitée».

Le meurtrier a laissé le corps près des poubelles de la maison et s'est enfui à bicyclette avant d'être rattrapé par les forces de police.

APS

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL : L'importance d'une meilleure prise en charge des besoins de la jeunesse soulignée

L'importance de la prise en charge des besoins de la jeunesse pour assurer un meilleur développement socio-économique a été soulignée mercredi à Alger à l'occasion de la présentation du rapport 2014 du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), axé cette année sur cette catégorie de la population.

«Le rapport 2014 de l'UNFPA a été focalisé sur la jeunesse, en abordant les différents aspects relatifs à cette catégorie et en la considérant en particulier comme un acquis pour chaque pays» dans son développement social et économique, a précisé l'assistante représentante de cet organisme en Algérie, Mme Ouahiba Sakani.

A cet égard, elle a soutenu qu'il était nécessaire de faire en sorte que les politiques sociales «répondent aux besoins de cette tranche de la société», notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et ceux relatifs à son évolution au sein de la société.

Elle a expliqué que le rapport de cette année met l'accent sur les moyens de développer les potentiels de la jeunesse particulièrement dans les pays sous-développés et en voie de développement.

Soulignant que le potentiel que représente la jeunesse «n'est pas à négliger», elle a rappelé que l'Algérie «agit dans ce sens, à travers, entre autres, l'organisation des assises sur la jeunesse, marquant une volonté politique pour investir dans cette tranche de la société».

Pour sa part, le directeur de la population au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Amar Ouali, a noté qu'«outre la stabilité de la mortalité, la situation démographique en Algérie est marquée par l'augmentation du nombre des naissances, en passant de



589.000 naissances par an en 2000 à 963.000 en 2013».

M. Ouali a mis en évidence, à cet effet, les progrès réalisés dans le secteur de la santé et les efforts déployés pour l'amélioration du bien-être du citoyen algérien.

Toutefois, des défis sont à relever pour prendre en charge l'augmentation des naissances, celle de la population en âge de reproduction ainsi que celle de la catégorie des personnes âgées en termes de santé, de sécurité sociale, d'emploi et de logement, a-t-il ajouté.

Le même responsable a précisé que la population algérienne «est de

39,5 millions».

«La catégorie des personnes âgées entre 10 et 24 ans s'élève à 9,9 millions, (soit 23,1% de la population), celle des moins de 20 ans s'établit à 14,4 millions (36,6%), celle des 29-59 ans à 21,7 millions (54,9%), tandis que les plus de 60 ans sont au nombre de 3,4 millions (8,5%)», a-t-il précisé.

De son côté, Nacer Eddine Hammouda, du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), a mis l'accent sur l'importance de préserver la cohésion sociale, en accordant suffisamment d'importance aux jeunes, en leur assurant l'emploi et le logement.

## ITALIE La marine italienne prend le contrôle du cargo à la dérive avec 450 migrants

Les autorités militaires italiennes ont annoncé vendredi avoir pris le contrôle d'un cargo en panne, abandonné par son équipage, et transportant 450 migrants au large de la Calabre (Sud).

Six hommes des garde-côtes italiens ont été déposés sur le cargo par un hélicoptère de l'aéronautique militaire et sont parvenus à prendre le contrôle du navire abandonné par son équipage, a indiqué la marine militaire italienne. Le navire se trouvait ven-

dredi matin à environ 37 km au large de Crotone en Calabre. Quelque 450 migrants, des hommes, des femmes mais aussi des enfants se trouvent à son bord.

Le cargo, l'Ezadeen, un bâtiment de 73 mètres de long immatriculé en Sierra Leone, avait été repéré jeudi au large de Crotone, dérivant vers la côte.

Mardi, la marine italienne avait déjà pris le contrôle d'un cargo à la dérive, le Blue Sky M, battant pavillon moldave,

transportant plus de 760 clandestins et qui faisait lui aussi route vers les Pouilles.

Sans l'intervention italienne, le navire, abandonné par son équipage avec le moteur bloqué à pleine puissance, serait allé se fracasser sur les rochers du littoral, ont souligné les garde-côtes.

Finalement, le Blue Sky M est arrivé mercredi avant l'aube à Gallipoli, port du sud-est de l'Italie, où ces centaines de clandestins ont été pris en charge par les au-

## INDONÉSIE Les boîtes noires de l'avion d'AirAsia seront retrouvées dans une semaine selon un responsable de la sécurité aérienne

Un responsable de la sécurité aérienne a estimé qu'il faudrait sans doute une semaine pour retrouver les boîtes noires de l'avion de la compagnie Air Asia, disparu dimanche dernier au large de Bornéo. L'enquêteur de la Commission nationale indonésienne de sécurité dans les transports, Toos Sanitioso, a dit avoir espoir de localiser les enregistreurs de vol dans une semaine puisque la mer agitée n'a pas permis aux plongeurs d'atteindre jeudi le lieu présumé de l'épave de l'appareil.

«L'essentiel est d'identifier la zone où se trouvent l'épave et les boîtes noires», a-t-il déclaré à la presse, précisant cependant que les signaux émis par les enregistreurs n'ont pas été détectés pour le moment.

La théorie sur laquelle travaillent les enquêteurs suppose que l'appareil a pu connaître une avarie grave alors qu'il était en phase d'ascension rapide pour éviter un gros orage, 40 minutes environ après son décollage.

Pour l'instant, neuf corps ont été repêchés dans les eaux de la zone où l'appareil se serait abîmé avec 162 personnes à bord lorsqu'il effectuait la liaison entre Surabaya en Indonésie et Singapour.

## La Turquie a capturé plus de 12800 migrants en mer Egée en 2014

La Turquie a capturé un total de 12 872 migrants tentant la traversée vers la Grèce en passant par la mer Egée en 2014, a rapporté l'agence de presse turque Anatolie. L'article, publié jeudi par l'agence, précise que les migrants ont été récupérés par les équipes des garde-côtes turcs au cours de 524 incidents séparés en 2014 et que 74 personnes ont également été arrêtées pour des accusations de trafic de migrants. La majorité des migrants étaient des Syriens, les autres provenant principalement d'Afghanistan et du Birmanie. Le nombre de migrants essayant de rejoindre l'Europe par cette voie maritime risquée, via les côtes

sud et ouest de la Turquie, a fortement augmenté ces dernières années, particulièrement depuis le début du conflit meurtrier en Syrie. Des dizaines de milliers de migrants tentent également de traverser les frontières vers la Grèce et la Bulgarie par la terre ferme. L'agence des Nations unies pour les réfugiés avait rapporté en novembre dernier que plus de 2 500 personnes étaient noyées ou avaient été portées disparues en 2014 en tentant de traverser la Méditerranée. Récemment, 24 migrants sont morts le 3 novembre suite au naufrage d'un bateau transportant des réfugiés au large des côtes d'Istanbul.

# Ebola:

**Un total de 20.081 infections par le virus Ebola ont été recensés dans les trois pays les plus touchés d'Afrique de l'Ouest où 7.890 personnes sont mortes, selon un nouveau bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).**



## Le cap des 20.000 cas franchi en Afrique de l'Ouest

Il y a eu à ce jour 2.758 cas mortels en Sierra Leone, 3.423 décès au Liberia et 1.708 en Guinée, selon les derniers chiffres de l'OMS arrêtés au 29 décembre.

L'organisation confirme que le Royaume-Uni vient d'enregistrer le premier cas d'infection, un résident britannique membre du personnel médical qui avait intervenu en Sierra Leone.

En dehors des pays les plus affectés par l'épidémie, le bilan des cas mortels reste inchangé : six au Mali où le dernier patient a été testé négatif le 6 décembre, un aux Etats-Unis et huit au Nigeria.

Le virus Ebola, l'un des plus dangereux pour l'homme à ce jour, a également touché le personnel médical. Jusqu'à présent, plus de 678 travailleurs de la santé ont été infectés et 382 en sont morts jusqu'au 28 décembre.

Dans ce contexte, l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) s'est déclarée

prête à financer la distribution à grande échelle d'un vaccin contre le virus Ebola dans les pays les plus affectés. Cette organisation, qui œuvre pour la généralisation de vaccins dans les pays pauvres, s'engage à mobiliser 300 millions de dollars pour un vaccin anti-Ebola et 90 millions de dollars en appui à la lutte contre l'épidémie dans les pays les plus affectés. Deux vaccins en phase d'expérimentation clinique ont été jugés prometteurs par l'OMS qui en supervise actuellement les essais. Il s'agit du VSV-ZEBOV

mis au point au Canada sous licence de la firme américaine NewLink Genetics, ainsi que ChAd3 fabriqué par un laboratoire anglais. Le virus Ebola se transmet par contact direct avec le sang, les liquides biologiques ou les tissus de personnes ou d'animaux infectés. Il laisse peu de chances de survie, soit en moyenne 47 pc pour l'épidémie actuelle.

## Le médecin italien contaminé est guéri

Un médecin italien qui avait contracté le virus Ebola en Afrique de l'Ouest est guéri, après avoir reçu un traitement expérimental, a rapporté jeudi un média local.

L'homme de 50 ans, originaire de Sicile mais dont on ignore le nom, était hospitalisé à l'isolement dans l'institut de Rome Spallanzani, spécialisé dans les maladies infectieuses, depuis son évacuation du Sierra Leone à la mi-novembre.

Il y a dix jours, ses médecins avaient expliqué qu'il pouvait respirer, marcher et manger sans assistance.

Depuis, il a fait d'autres progrès et une conférence de presse est prévue vendredi, durant laquelle les médecins devraient annoncer la confirmation de son passage d'un état de convalescence à une guérison complète et l'autoriser à quitter sa chambre isolée.

Le médecin travaillait depuis octobre pour l'ONG italienne Emergency à Lakka, au Sierra Leone quand il a contracté la maladie.

## Le nouveau chef de la Mission de l'ONU pour lutter contre Ebola en Afrique de l'Ouest

Le nouveau chef de la Mission de l'ONU pour la lutte contre Ebola (UNMEER), Ismail Ould Cheikh Ahmed, se rendra la semaine prochaine en Afrique de l'Ouest pour la première fois depuis sa prise de fonctions, ont annoncé les Nations unies mercredi. Ismail Ould Cheikh Ahmed sera accompagné de David Nabarro, coordinateur de l'ONU pour la lutte contre l'épidémie qui a fait 7.890 morts sur un total de

20.171 cas enregistrés dans les trois pays les plus touchés, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone. Leur voyage commencera lundi au Ghana, puis ils se rendront en Guinée, au Mali et en Sierra Leone. Ismail Ould Cheikh Ahmed, qui est Mauritanien, a été nommé à la tête de l'UNMEER début décembre par le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, en remplacement de l'Américain Anthony Banbury.

## De nouveaux foyers apparus dans l'ouest du Liberia

De nouveaux foyers d'Ebola sont recensés depuis début décembre dans l'ouest du Liberia proche de la frontière avec la Sierra Leone, après deux mois sans nouvelles contaminations, ont indiqué mercredi des responsables. «En moins de trois semaines, 49 cas ont été signalés, dont 27 ont été confirmés du 1er au 25 décembre» dans le comté de Grand Cape Mount, a déclaré à l'AFP le vice-ministre libérien de la Santé, Tolbert Nyensuah. Des sources sanitaires et des responsables au ministère de la Santé ont également fait état de la réapparition de foyers d'épidémie dans cette province, après deux mois sans signalisation de contaminations. «Les populations de Grand Cape Mount font fi des mesures» contre le virus, a expliqué le ministre Nyensuah. Il a déploré la persistance de pratiques nuisant à la lutte contre l'épidémie, comme le lavage rituel des corps de victimes avant l'inhumation, alors que les cadavres sont particulièrement contagieux. «Le pire, c'est que les gens refusent d'aller au centre de traitement anti-Ebola et refusent les tests de dépistage», a-t-il dit.

Ebola a causé en un an près de 7.900 morts sur un total d'un peu plus de 20.000 cas enregistrés, à 99% au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, d'après le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) publié lundi. Selon l'ONU, en dépit des nouveaux foyers, la progression du virus ralentit à l'échelle nationale au Liberia. Le comté de Lofa (nord), littoral de la Guinée et où sont apparus les premiers cas dans le pays en février, n'a signalé aucun cas depuis huit semaines. Le chef sortant de la Mission des Nations unies pour la lutte contre Ebola (Unmeer), l'Américain Anthony Banbury, en tournée dans ces trois pays, a fait étape au Liberia où il s'est rendu à Grand Cape Mount.

Il s'est entretenu mardi avec la présidente Ellen Johnson Sirleaf, selon un communiqué de l'Unmeer. M. Banbury a salué les progrès constatés sur le terrain et invité à ne pas relâcher les efforts. «Nous devons vraiment être présents dans les quartiers», a-t-il dit.

## GUINÉE: Le président Alpha Condé réitère l'engagement de son pays à l'éradiquer

Le président de la Guinée Alpha Condé a affirmé que des pages les plus sombres de la période Ebola sont désormais tournées dans son pays grâce à «la détermination dont ont fait preuve les Guinéens». «Nous oeuvrons désormais ensemble pour doter notre pays d'infrastructures hospitalières appropriées, pour briser la chaîne de contamination. Nous compsons sur une aide budgétaire orientée vers nos priorités nationales en matière de santé publique», a fait savoir mercredi soir M. Condé dans son

adresse à la Nation à l'occasion du Nouvel An. Pour le président guinéen, le moment est venu de penser à l'avenir, en multipliant les activités visant «à rétablir les services sociaux de base, renforcer les services de santé, soutenir l'économie nationale et de façon générale accroître la résilience du pays». Il a également saisi l'occasion pour rendre hommage à la «communauté internationale, notamment les institutions bancaires internationales, les Nations unies, les organismes internationaux, et tous les pays amis qui ont apporté une assistance dans cette guerre contre la fièvre Ebola à la Guinée». Le nombre de morts dues à l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola en Afrique de l'Ouest s'élève à 3.900 sur un total de 20.171 cas enregistrés dans les trois pays les plus touchés (Sierra Leone, Guinée, Liberia), selon le bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publié mercredi et arrêté au 28 décembre. En Guinée, où l'épidémie a éclaté il y a un an, 2.707 cas ont été enregistrés au 28 décembre, dont 1.708 mortels.

## CÔTE D'IVOIRE

## Les exilés ivoiriens pourront rentrer au pays

Les Ivoiriens exilés dans les pays de la sous-région ouest-africaine affectés par l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola pourront regagner leur pays grâce aux couloirs humanitaires établis par le gouvernement ivoirien, a indiqué mardi à Abidjan la patronne de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci), Aïchatou Mindaoudou. La représentante du secrétaire général de l'Onu pour la Côte d'Ivoire a fait cette déclaration lors d'une réunion du Comité de veille de la lutte contre l'épidémie à virus Ebola mis en place en Côte d'Ivoire. Selon Mme Mindaoudou, le Comité de veille a envisagé d'utiliser les couloirs humanitaires pour faire entrer dans leur pays les exilés ivoiriens vivant dans

les pays infectés par l'épidémie d'Ebola, tels que le Liberia et la Guinée, des pays frontaliers à la Côte d'Ivoire. Le gouvernement avait fermé ses frontières avec les pays voisins atteints par l'épidémie avant de les rouvrir après avoir annoncé l'établissement de couloirs humanitaires et économiques.

Le Comité de veille de la lutte contre l'épidémie à virus Ebola qui se réunit toutes les quinzaines a tenu sa première rencontre le 11 septembre après avoir été institué par décret le 3 septembre. Il fait le point de la situation de la riposte nationale contre l'épidémie qui a fait près de 8.000 morts en Afrique de l'Ouest depuis son apparition en janvier en Guinée.

## Un nouveau cas suspect du virus Ebola détecté en Espagne

Un nouveau cas suspect du virus Ebola a été détecté mercredi en Espagne, ont annoncé des sources hospitalières espagnoles. «Il s'agit d'un guinéen âgé de 32 ans qui a été admis à l'hôpital universitaire Basurto à Bilbao (Nord d'Espagne)», indique un communiqué du service sanitaire basque. «L'état du patient est stable», a précisé la même source, notant qu'il a été «placé en isolement préventif en vue de le soumettre aux analyses médicales nécessaires». Le 12 août dernier, l'Espagne a enregistré son premier cas mortel de virus Ebola. Il s'agissait d'un prêtre, Miguel Pajares, premier malade atteint du virus hémorragique à être rapatrié en Europe et qui est décédé quelques jours après à Madrid. Le 25 septembre, Manuel García Viejo, âgé de 69 ans, membre de l'Ordre hospitalier de San Juan de Dios a été rapatrié de Sierra Leone après avoir été contaminé lui aussi par le virus, mais il a succombé au virus.

# SE COUCHER TÔT, LA MEILLEURE ASTUCE POUR TENIR SES RÉSOLUTIONS

*Vous avez l'intention de prendre de nouvelles habitudes en 2015 ? Dans ce cas, commencez par bien dormir. Le manque de sommeil ruine toute notre bonne volonté, selon une étude.*

Pour la nouvelle année, vous vous êtes préparé une liste de bonnes résolutions : dépenser moins d'argent dans du shopping, reprendre le sport, arrêter de fumer... Ces projets pourraient bien être sérieusement mis à mal par un état de fatigue prononcé.

Richard Wiseman, psychologue à l'Université de Hertfordshire, au Royaume-Uni recommande 7 heures de sommeil par nuit au minimum si on veut tenir ses résolutions. Après avoir interrogé un panel de 1 000 adultes sur leur sommeil et leur capacité à tenir leurs résolutions, le spécialiste est arrivé à la conclusion que le manque de sommeil venait à bout de la volonté et de la motivation à

entreprendre des changements. En effet, 60 % des sondés qui dormaient en moyenne huit heures par nuit ont réussi à tenir leurs résolutions, contre 44 % chez les petits et mauvais dormeurs.

Sans surprise, le manque de sommeil et la fatigue accumulée ont poussé les participants à faire l'inverse de leurs résolutions, comme grignoter des sucreries au lieu d'aller faire du sport.

## Le matin au lit, la gym le soir

Garder son self-control et persévérer dans ses décisions comme celle de faire un régime, passe donc par une bonne nuit de sommeil. Le psychologue recommande d'ailleurs de rester plus long-

temps au lit plutôt que de se forcer à faire du sport le matin. A la place, il conseille de réserver un créneau gym en fin de journée. "Le cerveau a besoin d'énergie pour faire quelque chose qu'on n'a pas vraiment envie ou qu'on arrive difficilement à faire. Or, si on est en manque de sommeil, on ne dispose pas de l'énergie suffisante. Les personnes qui décident d'aller à la gym le matin par exemple finissent par renoncer car le fait de se lever tôt pour faire du sport les prive de sommeil".

Les mauvais dormeurs sont prévenus : trouver un bon sommeil est finalement la première résolution à satisfaire si on veut assurer toutes les autres.



## Etre créatif, le meilleur des anti-stress !

Non, la créativité n'est pas réservée à quelques initiés ! Elle est en chacun de nous et procure à tous bien-être et équilibre, tout en renforçant l'estime de soi. Et ce n'est pas un hasard si le "do it yourself" a le vent en poupe. Pas moins de 553 000 blogs sont consacrés au "do it yourself". Un tel succès s'explique aisément : tricoter une écharpe, personnaliser une robe ou rajeunir un vieux buffet apporte l'immense satisfaction d'avoir créé quelque chose de ses mains. Une pièce unique qui nous distingue et renvoie à des gestes ancestraux. Toute occupation manuelle allie détente et fierté. Elle permet de percevoir et d'exprimer ce qu'il y a de beau en nous. On peut aussi simplement dessiner ou colorier (mandalas...), ce qui permet d'exprimer sa personnalité dans le choix des couleurs et réveille l'énergie créatrice. Le plus important, c'est d'être

totalemen immergé dans une activité qui nous enchanter : elle procure alors les mêmes bénéfices que la méditation et l'on renoue ainsi avec son âme d'enfant.

## Danser, une vraie thérapie du bien-être

On n'y pense pas forcément sous cet aspect, mais danser est aussi une activité artistique qui réveille les forces de vie. Que ce soit danser seule dans sa cuisine pour se "lâcher" et exprimer sa féminité, évoluer en couple pour le plaisir d'accorder son corps avec celui du partenaire, ou encore au milieu d'un groupe en harmonie avec la musique et les autres, c'est l'un des remèdes les plus dynamisants. Une étude a comparé les effets des médicaments anti-dépresseurs à ceux

d'un cours de tango. La danse faisait mieux !", constate le Pr Michel Lejoyeux, psychiatre.

## Pimentez sa vie d'un brin de fantaisie

Pour dopper le goût de vivre et l'estime de soi, il convient de saupoudrer un peu d'inédit dans sa vie. " Il faudrait lister ce qui nous fatigue et alléger un peu ces obligations pour donner plus de place à ce qui nous plaît ", conseille le Pr Michel Lejoyeux. Et si l'on ne connaît même plus ses désirs ? Changer d'itinéraire pour redécouvrir sa ville " en touriste ", mettre de la couleur dans la maison ou sur soi, s'offrir une séance inhabituelle de détente en piscine, il en faut peu pour les réveiller. " Si l'on amorce son cerveau, cela fait boule de neige et les envies viennent ", assure Michel Lejoyeux.

## LE MANQUE DE SOMMEIL AUGMENTE LE RISQUE DE TOMBER MALADE

Le manque de sommeil détruit nos cellules et augmente le risque de tomber malade, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue scientifique Sleep. Et ce sont celles du foie, du poumon et de l'intestin grêle qui sont les touchées. Mais pour limiter les lésions cellulaires, il suffirait de deux jours de récupération.

Les chercheurs du Medical College of Wisconsin (Etats-Unis) ont privé des rongeurs de sommeil en diminuant de 35 % la durée de leur nuit ou en les empêchant totalement de dormir. Puis, les rats ont pu récupérer et dormir pendant deux jours. Les résultats de

l'étude révèlent que la privation totale de sommeil entraîne chez les rats un stress oxydatif de 39 % supérieur à la valeur normale. Et qu'il était encore plus élevé pour les cellules du foie (+147 %), des poumons (+66 %), et de l'intestin grêle (+45 %). Lors de la privation partielle du sommeil, ce stress oxydatif a été constaté, mais dans une moindre mesure.

« C'est donc une preuve « physique », sur l'animal, de la relation entre privation de sommeil et dommages cellulaires et risques de maladies, confirmant ainsi que les troubles du sommeil sont des facteurs de risque de maladies cardiovasculaires et de cancers

», conclut le Dr Carol Everson, professeur de neurologie, de biologie cellulaire, de neurobiologie et d'anatomie au Medical College of Wisconsin. Mais, les chercheurs ont aussi constaté que deux jours de récupération permettent de rétablir l'équilibre et réduire les lésions cellulaires.

## Les troubles du sommeil, un problème de santé public

Les troubles du sommeil touchent aujourd'hui 20 % de la population des pays industrialisés. Ils sont responsables d'un grand nombre de troubles de santé. En effet, la ca-

rence en sommeil peut être responsable d'accidents de voiture, de catastrophes industrielles, de troubles métaboliques, et de problèmes cardiaques. De plus, les personnes en manque de sommeil ont un risque plus élevé de développer des maladies chroniques comme l'hypertension, le diabète, la dépression, l'obésité et le cancer. Ils subissent aussi une mortalité précoce accrue. Plus d'un tiers des Français (34 %) ont consulté un spécialiste pour leurs troubles du sommeil, selon un récent sondage d'Opinion Matters pour Withings, une société qui fabrique le réveil intelligent Withings Aura.

**Malformation congénitale : la pollution atmosphérique, une cause confirmée**



Une nouvelle étude réaffirme le lien entre pollution atmosphérique durant la grossesse et malformations congénitales. Elle a porté à la fois sur les conceptions naturelles et sur les grossesses suite à une procréation médicalement assistée (PMA).

Nul n'est sans savoir que la pollution atmosphérique nuit à la santé, et particulièrement celle du bébé exposé in utero à un environnement pollué. Pour autant, on ne sait pas toujours exactement quel est l'effet de cette pollution sur la grossesse et sur l'enfant à naître.

Une étude apporte de nouvelles preuves sur le lien entre une exposition élevée à la pollution de l'air pendant la grossesse et un risque accru de malformations congénitales chez l'enfant à naître. Cette étude, publiée dans la revue scientifique Environmental Research, est la première à s'intéresser aux grossesses issues de procréations médicalement assistées (PMA).

L'équipe de recherche a analysé les données de 216 730 naissances, qui ont eu lieu entre 1997 et 2004. Ces informations ont ensuite été confrontées aux données de pollution de l'air, en particulier concernant les niveaux de dioxyde de soufre, de particules fines, d'oxydes d'azote et d'ozone. Elles ont été obtenues grâce aux stations de surveillance de l'air du pays.

Pour chaque femme, l'exposition à la pollution atmosphérique durant la grossesse a été évaluée selon son lieu de résidence.

C'est ainsi que les chercheurs ont constaté que l'exposition aux particules fines et aux oxydes d'azote tout au long de la grossesse était associée à un risque très élevé de malformations congénitales. Les particules fines induiraient des anomalies du système circulatoire, et les oxydes d'azote des anomalies des organes génitaux.

Pour les grossesses issues de PMA, ce sont les expositions au dioxyde de soufre et à l'ozone qui sont associées, mais de manière plus faible, à un risque de malformations congénitales.

## OBÉSITÉ : L'ANNÉE DE NAISSANCE EST AUSSI À PRENDRE EN COMPTE POUR ÉVALUER LE RISQUE

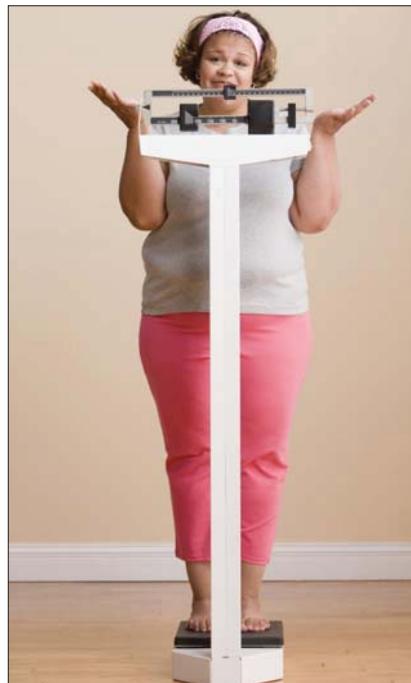
*En plus du risque génétique et de l'IMC, il faudrait aussi prendre en compte l'année de naissance du patient pour évaluer correctement son risque d'obésité, déclarent des chercheurs américains dans une nouvelle étude.*

Il est désormais avéré, au sein de la communauté scientifique, que le fait d'avoir une certaine version du gène FTO, lié à la combustion des graisses, prédispose à l'obésité. Cependant, selon une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique *Proceedings of the National Academy of Sciences*, le risque lié à l'obésité doit aussi être précisé en fonction de l'année de naissance du patient.

Les chercheurs du Massachusetts General Hospital (Etats-Unis) ont analysé les données d'une large étude nommée Framingham Offspring Study, menée de 1971 à 2008, sur des volontaires âgés de 27 à 63 ans au début de l'étude. L'IMC (Indice de masse corporelle) des participants a été mesuré 8 fois durant la période de suivi, permettant aux chercheurs d'évaluer les corrélations existantes entre l'IMC et le variant du gène FTO.

C'est ainsi que les scientifiques ont observé qu'il n'y avait aucun lien entre l'IMC et le variant FTO chez les patients nés avant 1942. Pour ceux nés après cette année, la corrélation entre IMC et variant FTO était bien visible, et deux fois plus forte que ce qu'avaient rapportées les précédentes études. Ainsi, ce n'est pas obligatoirement parce que l'on porte le variant FTO de l'obésité que l'on est condamné à avoir un IMC supérieur à 25, notre année de naissance entrant également en jeu.

« Nous avons observé que la corrélation entre le variant du gène associé à l'obésité et l'indice de masse corporelle augmentait d'autant plus lorsque l'année de naissance du par-



icipant augmentait, explique le Docteur James Niels Rosenquist, auteur principal de l'étude. Ces résultats -les premiers dans ce sens à notre connaissance- suggèrent que les corrélations entre les facteurs génétiques et les traits physiques peuvent varier de manière significative selon le moment où sont nés les individus, même s'ils font partie de la même famille. »

### Le mode de vie post-1945 mis en cause

Si les changements environnementaux qui induisent ces différences de corrélation ne sont pas bien déterminés, les chercheurs pointent du doigt les changements de mode de vie qui ont suivi la seconde guerre mondiale. Le recours accru à la technologie à la place du travail physique et la mise sur le marché d'aliments transformés riches en calories seraient des effets négatifs possibles de cette période.

« Nous savons que l'environnement joue un rôle important dans l'expression des gènes, rappelle le Dr Rosenquist. Mais le fait que cet effet est observable chez des frères et sœurs nés à des années différentes implique que les facteurs environnementaux mondiaux (telles que les tendances alimentaires et l'activité physique au travail) peuvent avoir un impact sur les traits génétiques. »

## ANGINE : QUEL EST LE MEILLEUR TRAITEMENT ?

Mal de gorge, difficulté à avaler ? C'est sans doute une angine. Cette affection des amygdales, parfois accompagnée de fièvre, est souvent douloureuse. Dans la plupart des cas, on la soigne soi-même et tout rentre dans l'ordre après une petite semaine.

Chez l'adulte, 8 angines sur 10 sont dues à un virus. Dans certains cas, l'infection est plus large et touche en même temps le pharynx ou le nez : il n'est donc pas rare que l'on ressente aussi des picotements au fond de la gorge ou que le nez coule abondamment. Mais les antibiotiques sont rarement nécessaires. Une automédication bien réfléchie suffit.

### On apaise la douleur

Avec un antalgique, essentiellement du paracétamol (6 comprimés de 500 mg/jour maximum). L'aspirine et les anti-inflammatoires sont déconseillés. Car en luttant contre l'inflammation, ils peuvent diminuer la lutte naturelle de l'organisme contre l'infection. Ce qui peut entraîner des complications en cas de surinfection bactérienne.

Des pastilles (Drill, Streptils...) ou des collutoires (Eludril, Humex...) La plupart contiennent à la fois des antalgiques (lidocaïne, tétracaine), et des antiseptiques (bictolymol,



la bactérie. En quelques minutes, on sait donc si l'angine est due au streptocoque. Si c'est le cas, le médecin prescrit un antibiotique, généralement de l'amoxicilline durant 6 jours.

Attention toutefois, tient à prévenir le Dr Béatrice Pocachard, ORL (La Madeleine, 59) : « parmi les tests négatifs, il n'y a pas que des angines virales, il peut s'agir aussi d'une angine causée par une autre bactérie, plus rare que le streptocoque. Il faut donc suivre le traitement conseillé par son médecin mais ne pas hésiter à consulter à nouveau si, après 48 heures, la fièvre ou la douleur ne régressent pas. »

### Parfois, il faut se faire opérer des amygdales

Si, chaque année, vous souffrez de 4 ou 5 angines bactériennes qui vous empêchent d'avoir une activité normale, il est peut-être temps de penser à vous faire opérer. « L'opération des amygdales ne dure que quelques minutes, sous anesthésie générale », décrit Béatrice Pocachard. Les adultes restent généralement hospitalisés 24 heures pour bien soulager leur douleur et surveiller le risque de saignement. Les suites de l'opération sont parfois inconfortables, voire douloureuses, mais des antalgiques efficaces sont prescrits. Et vous en aurez fini avec les angines bactériennes. »



## MALI 2014 L'année du dialogue pour mettre fin à la crise

Après deux années de crise multidimensionnelle née du putsch de 2012 qui a conduit à la chute de sa partie nord aux mains de groupes armés, le Mali s'est engagé durant l'année 2014 dans un processus de dialogue sous la médiation de l'Algérie, avec l'objectif de réconcilier les Maliens et reconstruire le pays.

Miné par une crise déclenchée par le putsch de mars 2012, le Mali était au bord du chaos lorsque des groupes armés, profitant du désordre et le vide institutionnel à Bamako, ont mis la main sur les régions du nord, menaçant ainsi le pays et la région tout entière et ce n'est qu'à la faveur d'une intervention militaire française et africaine suppléeée plus tard par une mission onusienne que la situation s'est améliorée.

Après deux ans, les cicatrices de cette période difficile sont toujours là, et le pays n'est toujours pas pacifié, notamment dans le nord, où la situation sécuritaire demeure fragilisée par des attaques armées.

### Le dialogue, un moyen pacifique pour sortir de la crise

Cette situation insoutenable a imposé la nécessité d'un processus politique impliquant toutes les composantes de la société malienne afin de guérir les plaies du passé et rétablir surtout la confiance entre la région nord appelée «Azawad» par sa population autochtone et le pouvoir politique à Bamako. C'est dans cette optique qu'un processus de dialogue a été officiellement lancé en juillet dernier à Alger entre le gouvernement malien dirigé par Abdoulay Diop et les mouvements politico-militaires du nord sous la houlette d'une équipe de médiateurs internationaux conduite par l'Algérie.

Au terme de la phase initiale des pourparlers, «une feuille de route» et «une déclaration de cessation des hostilités» avaient été signées en juillet par le gouvernement malien et six mouvements du nord, dont le Mouvement national de libération de l'azawad (MNLA). En octobre les parties avaient accepté «comme une base solide» un document de négociation, soumis par l'équipe de la médiation, comportant des éléments d'un accord de paix.

La médiation, menée par l'Algérie et qui comprend l'ONU, l'Union africaine (UA), la Cédéao, l'Union européenne, l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Tchad, a exhorté les différentes parties maliennes à travailler davantage pour résoudre les questions en suspens pour parvenir à un accord de paix global et définitif. Un document a été présenté par les médiateurs aux parties maliennes sous forme de «+» projet d'accord pour la paix et la réconciliation au Mali ++, avec ses annexes «indispensables pour sa clarification, dans la perspective de réunir les consensus nécessaires à sa finalisation».

Après quatre étapes de discussions, les différentes parties maliennes doivent poursuivre les pourparlers en janvier 2015 à Alger avec la ferme intention de parvenir à un accord final qui mettra fin à la crise dans le nord du pays et parachever la réconciliation nationale.

### Nécessité d'une solution globale et définitive

Ainsi cet accord se veut une réponse adéquate aux maux dont souffre le Mali depuis plusieurs décennies et qui se sont aggravés ces dernières années.

Il s'agit notamment de problèmes politique, économique et culturel qui ont freiné le développement du pays.

Il s'agit également de construire un Mali fort qui sera capable de rétablir la sécurité et de lutter contre le terrorisme. Selon la médiation, «la conclusion de cet accord permettra, de toute évidence, non seulement à la restauration de la paix au Nord du Mali mais contribuera aussi de manière significative à la création des conditions permettant une lutte efficace contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée.»

La médiation a lancé un appel à la communauté internationale pour «poursuivre son soutien au Processus d'Algier afin d'atteindre l'objectif commun de consolidation de la paix et de la sécurité dans toute la région du Sahel». Certains observateurs estiment toutefois que tout projet politique doit être suivi de plan de développement économique qui sera déployé à travers le pays afin de réduire l'écart en matière d'infrastructures entre le Nord et le Sud.

## TUNISIE

# Béji Caïd Essebsi prête serment, devient le nouveau président de la Tunisie

Béji Caïd Essebsi, 88 ans, a prêté serment mercredi matin devant le Parlement tunisien, devenant le troisième président de la République tunisienne.

«Je jure par Dieu Tout-Puissant de préserver l'indépendance de la Tunisie et son intégrité territoriale, de respecter sa Constitution et sa législation, de veiller sur ses intérêts et de lui être loyal», a-t-il déclaré.

«En tant que chef de l'Etat, je m'engage à être le président de tous les Tunisiens et Tunisiennes (...) je serai le garant de l'unité nationale», a-t-il ensuite dit. «Il n'y a pas d'avenir pour la Tunisie sans consensus entre les partis politiques et les composantes de la société civile», a souligné M. Caïd Essebsi.

«Il n'y a pas d'avenir pour la Tunisie sans la réconciliation nationale», a-t-il ajouté, alors que nombre de ses détracteurs et acteurs de la révolution de 2011 s'inquiètent de la présence d'anciens cadres du parti du président déchu Zine El Abidine Ben Ali parmi ses proches.



M. Caïd Essebsi a remporté le 21 décembre avec 55,68% des voix le deuxième tour de la présidentielle face au président Moncef Marzouki. Les deux hommes doivent se retrouver dans la journée au palais présidentiel de Carthage pour une cérémonie de passation.

«C'est un moment historique exceptionnel, nous tournons la page du provisoire», a jugé le président du Parti, Mohamed Ennaceur.

La Tunisie a traversé quatre années de transition difficile depuis la révolution de janvier 2011 qui chassa Ben

Ali du pouvoir. Le pays n'a cependant jamais basculé dans le chaos, la guerre ou la répression, faisant figure d'exception parmi les Etats du Printemps arabe.

Béji Caïd Essebsi est un vétéran de la vie politique et figure du Bourguibisme, pour avoir été le ministre de l'Intérieur, de la Défense et des Affaires étrangères de l'ancien président Habib Bourguiba, puis, brièvement, comme président du Parlement de Ben Ali, avant de se mettre en retrait de la vie publique.

Il est revenu sur le devant de la scène à la faveur de la révolution, prenant pendant quelques mois la tête du gouvernement pour organiser les élections de la Constituante, premier scrutin libre de l'histoire de la Tunisie remporté par le parti Ennahdha.

Durant les trois années suivantes, il a construit son parti Nida Tounes, une formation constituée de multiples courants dont des représentants du régime déchu.

## En 2014, les Tunisiens tournent la page de la transition, aspirent à une vraie démocratie

En 2014, les Tunisiens ont tourné la page de la transition en élisant un nouveau Parlement et un président qui auront la lourde charge de relancer le pays après quatre ans de transition post-révolutionnaire qui, bien que difficile, n'a pas fait basculer cet Etat dans le chaos à l'inverse d'autres expériences du «Printemps arabe».

Désormais, la révolution n'est plus à l'ordre du jour après le renversement en janvier 2011 de Zine al Abidine Ben Ali et une transition mouvementée marquée par une crise politique, de profondes difficultés économiques et sociales, des dérapages sécuritaires et une montée des activités terroristes.

Après la chute de Ben Ali, la Tunisie a subi une série d'échecs d'ordres économique, social et sécuritaire: le taux de chômage a atteint les 17%, son déficit commercial n'a cessé de croître et l'industrie du tourisme est très affectée par la menace de groupes armés.

La situation sécuritaire et socioéconomique s'est agravée davantage après l'assassinat de deux importantes figures de l'opposition en 2013: Chokri Belaïd (l'un des leaders de la gauche) le 6 février et Mohamed Brahmi (député nationaliste) le 25 juillet.

Une soixantaine de militaires ont également été tués dans les attentats terroristes visant principalement les deux ministères de l'Intérieur et de la Défense, des tentatives de faire sombrer le pays dans une situation comparable à celle observée en Egypte, en Libye ou encore en Syrie.

Mais de l'avis des politologues et analystes, le peuple tunisien a fait preuve d'une grande maturité en prenant conscience que les conflits idéologiques alimentés par des tentatives de diviser le peuple entre islamistes et non islamistes ne sont que des obstacles au processus de transition.

Pour éviter de basculer dans le chaos, la classe politique a donc organisé en octobre 2013 des consultations dans le cadre du Dialogue national parainné par les quatre institutions phares de la société civile : l'Union générale tunisienne du Travail (centrale syndicale, UGTT), l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (organisation patronale, UTICA), l'ordre national des avocats de Tunisie et la Ligue tunisienne des droits de l'homme.

Un consensus a été établi sur la mise en place d'un gouvernement de technocrates. Mehdi Jomaa, l'ancien ministre de l'Industrie du gouvernement d'Ali Larayedh (figure du parti Ennahdha), a été désigné pour diriger ce gouvernement le 29 janvier 2014 jusqu'à la tenue des élections législatives du 26 octobre et la présidentielle du 23 novembre.

Il a réussi à rétablir l'ordre et atténuer la menace terroriste pour sécuriser le processus électoral. A la veille de sa désignation officielle, l'Assemblée constituante avait promulgué une nouvelle Constitution.

### Nouvelles institutions pérennes, nouvelle vie politique

L'adoption de cette nouvelle Constitution a provoqué une détente politique en Tunisie. Les tensions ont baissé d'un cran, un état de grâce s'est installé. Les questions relatives au statut des femmes, à la liberté de conscience étant tranchées par ce texte, approuvé par deux cents députés sur deux cent seize, et d'un gouvernement d'union nationale composé de technocrates.

Afin d'éviter un retour à l'autoritarisme, la nouvelle Constitution donne des prérogatives assez limitées au président, élu pour cinq ans, mais l'élection au suffrage universel lui confère un poids politique important.

Nida Tounès, une formation constituée de multiples courants dont des représentants du régime déchu, devra pour gouverner s'assurer d'alliances et n'exclut pas d'opérer avec Ennahda.

### Scrutin satisfaisant

Pour la première fois depuis leur indépendance en 1956, les Tunisiens ont choisi au suffrage universel, démocratiquement et en toute transparence un nouveau chef de l'Etat - Bourguiba et Ben Ali avaient été le plus souvent candidats uniques alors que Moncef al Marzouki a été désigné par la Constituante-.

Ainsi, Béji Caïd Essebsi, un vétéran de la vie politique et figure du Bourguibisme, pour avoir été le ministre de l'Intérieur, de la Défense et des Affaires étrangères de l'ancien président Habib Bourguiba, est élu le 21 décembre troisième président de la République avec 55,68% des suffrages au second tour. Il

distance largement le chef de l'état sortant Moncef al Marzouki qui a réuni 44,32% des voix. Après sa victoire, Essebsi, âgé aujourd'hui de 88 ans, se voulait rassembleur.

«La Tunisie a besoin de tous ses enfants car la tâche est éprouvante et on ne pourra s'en sortir que dans l'union, main dans la main», a-t-il lancé. Le grand absent de ce scrutin, c'est le parti Ennahdha qui n'a présenté aucun candidat et n'a pas donné officiellement de consigne de vote. Pourtant c'est un acteur important du jeu politique car si le parti a perdu en popularité ces derniers mois, il a néanmoins obtenu la seconde place aux législatives avec 69 sièges sur 217 et reste donc la deuxième force politique derrière Nida Tounes arrivé en tête avec 86 sièges.

### Défi économique, menace terroriste

Maintenant qu'il a accédé à la magistrature suprême, Béji Caïd Essebsi devra mettre de l'ordre dans les priorités du pays et s'efforcer à tenir ses promesses. Sécurité, terrorisme, relations extérieures, propositions de lois... le bureau du nouveau président sera rempli de dossiers. Après une révolution largement motivée par la pauvreté et le chômage, les attentes sont fortes, le pays doit relancer l'investissement, notamment l'étranger et le tourisme.

Le dossier sécuritaire sera une composante essentielle du prochain mandat présidentiel. La sûreté nationale faisant partie des prérogatives présidentielles, Béji Caïd Essebsi devra mettre en place une stratégie nationale de lutte contre le terrorisme.

Les relations extérieures sont d'ailleurs un dossier qui va requérir toute l'attention du président. Essebsi a également d'autres prérogatives qui sont la dissolution de l'Assemblée selon des conditions fixées par la Constitution. Tout au long de sa campagne, Essebsi a longuement évoqué, les problèmes relatifs au chômage, à la cherté de la vie ou aux préoccupations des jeunes. Tous ces thèmes rentrent dans la compétence du gouvernement et de son chef qui devront gérer le pays.

Pour Mahmoud Ben Ramdane, un cadre de Nidaa Tounes, «il faudra donner confiance aux gens, qu'ils sentent que l'Etat est là et que leur vie va changer».

## GAMBIE

## Jammeh accuse des puissances étrangères après le coup d'Etat raté de mardi

Le président gambien Yahya Jammeh a accusé des puissances étrangères d'avoir soutenu le coup d'Etat raté de mardi à Banjul, qu'il avait qualifié «d'attaque terroriste», assurant que l'armée lui était restée loyale.

«C'est une attaque d'un groupe de terroristes soutenus par des puissances que je ne voudrais pas nommer», «des dissidents basés aux Etats-Unis, en Allemagne et au Royaume-Uni», a-t-il accusé dans un discours à la Télévision d'Etat dans la nuit de mercredi à jeudi.

«Certaines de leurs armes ont été fabriquées aux Etats-Unis. Ce qui est intéressant, c'est que nous avons pu obtenir tout ce qu'ils ont mis dans leur ordinateur. Nous avons pu décodeur» leurs messages et «informations», a-t-il dit dans ce discours.

Le président gambien a assuré que «ce n'est pas un coup d'Etat militaire comme on l'a appelé dans certains médias».

Il n'y a eu «aucune participation d'éléments des Forces armées de Gambie» à cette attaque, elles «ont été vraiment



loyales», a-t-il affirmé dans ce discours, intervenu peu après un premier message.

Yahya Jammeh avait fustigé, dans sa première adresse, les comploteurs qui visent «un changement de régime par la violence», jurant qu'«ils ne réussiront jamais».

L'attaque d'hommes armés contre le palais présidentiel à Banjul avait fait mardi au moins trois morts selon un bilan non officiel. Le chef de l'Etat était alors en visite privée à l'étranger.

Les assaillants avaient été repoussés par les forces loyales au président Jammeh, selon des sources militaire et diplomatique.

Ils étaient «commandés par un ex-capitaine du nom de Lamin Sanneh, qui est un déserteur de l'armée», et figure parmi les personnes tuées dans l'attaque, selon un officier.

Yahya Jammeh dirige depuis 20 ans la Gambie.

## BURUNDI

## 35 morts dans les affrontements entre forces de l'ordre et rebelles

Les affrontements entre les forces de l'ordre burundaises et un groupe de rebelles non identifié mardi ont fait au moins 35 morts, dont 34 parmi les rebelles et un soldat, selon un bilan révisé à la hausse fourni mercredi par une source militaire.

«Les forces de l'ordre ratissent le secteur de combat et les vallées où se sont cachés les membres du groupe armé», a expliqué un général de l'armée, cité par l'AFP.

Mercredi «à la mi-journée, on avait déjà retrouvé 34 corps d'assaillants», a-t-il poursuivi. «De notre côté, on déplore la mort d'un soldat», a-t-il affirmé, précisant qu'un soldat et un policier avaient été blessés.

Un précédent bilan faisait état, mardi

soir, de 14 assaillants tués.

Les forces de l'ordre burundaises -- armée et police appuyée par des civils en armes -- ont intercepté et affronté mardi à une cinquantaine de km au nord de la capitale Bujumbura un imposant groupe de rebelles -- 200 hommes selon des habitants -- en provenance de République démocratique du Congo (RDC) voisine.

Selon l'armée, les rebelles voulaient rejoindre la forêt de la Kibira, plus en profondeur dans le centre-nord du pays.

La Kibira court sur les sommets de la crête Congo-Nil partageant le Burundi du nord au sud et servait de sanctuaire aux groupes armés pendant la guerre civile burundaise (1993-2006), notamment à la guérilla hutu en lutte contre l'armée alors dominée par la minorité tutsi.



## SOMALIE

## Un chef du groupe armé shebab tué par un tir de drone américain

Un chef du groupe armé somalien shebab a été tué lundi soir par un tir de drone américain dans le sud de la Somalie, ont annoncé mardi les autorités somaliennes.

«Une opération conjointe menée la nuit dernière par la sécurité nationale somalienne et les Etats-Unis a permis d'éliminer le chef du service secret shebab, identifié par Mogadiscio sous les noms d'Abdishakur ou Tahil», a indiqué l'agence somalienne de renseignement et de sécurité (NSA) dans un communiqué.

Il avait remplacé, selon la même source, Zakariya Ismail Ahmed Hersi, l'un des chefs shebab les plus recherchés, qui s'est rendu la semaine dernière.

## SOUDAN DU SUD

## le conflit a des conséquences catastrophiques sur l'élevage

Les déplacements des éleveurs de bétail et de leurs troupeaux fuyant les affrontements armés au Soudan du Sud ont entraîné l'apparition de nouveaux foyers de maladies animales, a déclaré un nouveau rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

«La FAO et ses partenaires sont en première ligne pour lutter contre les foyers de maladies animales et sauvegarder le système de soins de santé animale du Soudan du Sud», a déclaré l'agence de l'ONU dans un communiqué de presse.

Ces derniers mois, des équipes d'experts en élevage de la FAO ont sillonné le pays et mené des dizaines de missions d'évaluation, dont les résultats ont signalé de «nouvelles pathologies préoccupantes parallèlement à la détérioration des conditions d'élevage et à la multiplication des actes de violence pour l'accès à la terre et aux pâturages».



Selon la FAO, l'élevage joue un rôle social très important au Soudan du Sud où il représente bien plus qu'une simple source de nourriture, généralement sous la forme de lait et de produits laitiers. Les bovins, en particulier, sont un signe de richesse et de statut social. «Dès les premiers jours de la crise, la FAO a fait de son mieux pour attirer l'attention sur l'urgence silencieuse que représentent ces migrations de bétail inhabituelles», a indiqué le responsable du Bureau de l'agence au Soudan du Sud, Dr. Sue Lautze, tout en soulignant que la FAO a intensifié ses interventions en faveur du bétail, notamment en renforçant et décentralisant la chaîne du froid pour les vaccins, en élargissant le réseau de santé animale communautaire et le programme de vaccination et en déployant son propre personnel pour superviser la surveillance des maladies et rétablir les laboratoires locaux pour le diagnostic des maladies du bétail.

## CONGO

## Le parti au pouvoir opte pour le changement de la Constitution

Le parti du président congolais Denis Sassou Nguesso s'est dit mercredi «favorable» à une modification de la Constitution du pays pour permettre à son leader de se représenter à l'élection présidentielle de 2016 au Congo.

«Sur 46 personnes qui se sont prononcées sur le changement du texte fondamental, une seule s'est opposée», a déclaré une source ayant pris part à une réunion du comité central du Parti congolais du travail (PCT) mardi à Brazzaville. Une déclaration officielle de cette réunion présidée par Pierre Ngolo, secrétaire général du PCT, est prévue pour mercredi après-midi. Les membres du parti présidentiel venus de l'ensemble du pays et de l'étranger ont débattu sur la possibilité de voir M. Sassou Nguesso - 30 ans au pouvoir - se représenter à la présidentielle de 2016 pour un nouveau mandat de sept ans. La Constitution congolaise en vigueur depuis 2002 limite à deux le nombre de mandats présidentiels et l'âge des candidats à 70 ans. Elle ne permet pas au président Sassou Nguesso, 71 ans, qui termine en 2016 son deuxième et théoriquement dernier septennat, de se représenter. Depuis plusieurs mois, les membres de l'opposition congolaise appellent le chef de l'Etat à respecter la constitution.

Président du Congo entre 1979 et 1992 sous le régime du parti unique, M. Sassou Nguesso était revenu au pouvoir en 1997 au terme d'une guerre civile, avant de se faire élire en 2002 et 2009 à l'issue d'élections contestées par l'opposition.

## BURKINA

## Le président lève la suspension du parti de Compaoré

Le président burkinabé Michel Kafando a annoncé mercredi la levée de la suspension qui frappait depuis deux semaines le parti de l'ex-chef de l'Etat Blaise Compaoré, chassé par la rue fin octobre après 27 ans de régime.

«J'ai décidé par mesure de clémence de lever la suspension à l'encontre des partis politiques frappés par cette décision», a déclaré M. Kafando dans son discours du Nouvel An. Annoncée le 15 décembre, cette suspension visait le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), l'ancien parti présidentiel, et l'ADF/RDA (Alliance pour la démocratie et la fédération/Rassemblement démocratique africain), qui était sous l'ancien régime la troisième force politique du pays. Le gouvernement reprochait à ces partis une «activité incompatible avec la loi». Le CDP constituait le bras politique de l'ancien régime. Il avait remporté toutes les élections depuis sa création en 1996, et disposait à lui seul de la majorité absolue à l'Assemblée nationale depuis les législatives de 2007.

Blaise Compaoré a été renversé le 31 octobre, pour avoir voulu modifier la Loi fondamentale afin de se maintenir au pouvoir dans ce pays pauvre du Sahel, qu'il dirigeait depuis un putsch en 1987.

Le siège du CDP à Ouagadougou avait été incendié le 30 octobre durant l'insurrection populaire qui a balayé le régime. Le chef du parti, Assimi Kouanda, avait été interpellé, puis relâché.

Les nouvelles autorités, mises en place pour un an, ont multiplié les signaux pour marquer une rupture avec l'ancien régime, dans le domaine politique mais aussi économique, alors que le clan Compaoré a été accusé de gestion «patrimoniale» du Burkina Faso.

APS



## Cinq nouveaux pays entrent au Conseil de sécurité de l'ONU comme membres non permanents

Cinq nouveaux pays sont entrés jeudi au Conseil de sécurité de l'ONU comme membres non permanents, alors que le Chili assumera la présidence tournante pour le mois de janvier.

Les cinq nouveaux pays l'Angola, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, le Venezuela et l'Espagne sont entrés pour un mandat au Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans en remplaçant les pays sortants qui sont l'Argentine, l'Australie, le Luxembourg, la Corée du Sud et le Rwanda.

Octavio Errazuriz, le représentant permanent du Chili aux Nations unies, a remplacé à la présidence tournante du conseil, Cherif Mahament Zene, l'ambassadeur du Tchad auprès de l'ONU, qui a été président du Conseil pendant le mois de décembre 2014.

Conformément à la charte de l'ONU, les 10 membres non permanents du Conseil de sécurité sont élus par l'Assemblée générale, et cinq sont élus en octobre de chaque année, pour se joindre aux cinq membres permanents disposant d'un droit de véto qui sont la Chine, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie.

Selon la charte de l'ONU, le Conseil de sécurité a comme responsabilité première de maintenir la paix et la sécurité dans le monde en général.

## Le Liban annonce trois jours de deuil suite au décès de l'ancien Premier ministre Karami

Le Liban a annoncé jeudi une période de deuil officielle de trois jours suite au décès de l'ancien Premier ministre Omar Karami.

L'ancien Premier ministre Karami est décédé dans la nuit de mercredi à jeudi à l'âge de 80 ans, suite à une longue maladie.

Dans un communiqué publié par ses services, le Premier ministre Tammam

Salam a indiqué que M. Karami «laisse derrière lui un important héritage qui durerait éternellement dans le souvenir du pays».

Pendant la période de deuil officielle, les drapeaux de tous les bâtiments publics seront en berne pendant trois jours à partir de vendredi, a-t-il déclaré.

Omar Karami a été Premier ministre du Liban pour la première fois de décembre 1990 au 13 mai 1992, date à laquelle il avait démissionné du fait de l'instabilité économique.

Il était revenu au pouvoir le 26 octobre 2004 et avait démissionné le 19 avril 2005 en pleines manifestations suite à l'assassinat de l'ex-Premier ministre Rafic Hariri.

Des obsèques officielles et publiques seront organisées pour le défunt, et son corps a été enterré hier dans le cimetière de famille du quartier de Bab al-Ramel, à Tripoli.

## Attaque contre une cérémonie de mariage en Afghanistan : des soldats mis en cause

Des militaires afghans ont été mis en cause pour des tirs de mortier, lors d'un accrochage avec des insurgés talibans mercredi, qui ont tué 26 personnes rassemblées pour un mariage, rapportent des médias hier citant les autorités locales.

«Les troupes ont tiré des obus de mortier sur une cérémonie après que les insurgés ont attaqué un point de contrôle», a déclaré Jan Raoulzay, le gouverneur adjoint de la province de Helmand (sud-ouest) où se trouve le district de Sangin, cité par l'AFP.

«Les militaires afghans qui ont été accusés (...) ont été remis à la justice», a-t-il également affirmé. Quatre soldats, dont un commandant,



ont été arrêtés et transportés à Lashkar Gah, la capitale provinciale, pour y être interrogés. Selon le porte-parole de la police de la province, Farid Obaid, des témoins de l'attaque ont dit à une délégation, menée par le gouverneur par intérim Mohammad Naeem, que «les insurgés ont

attaqué un checkpoint dans les environs et ensuite les troupes afghanes ont répliqué au mortier, avec un obus de mortier ayant atterri sur le mariage».

D'autres témoins affirment toutefois que les tirs de mortier ont été déclenchés après que des invités du mariage

étaient tirés des salves d'armes légères en l'air pour célébrer le mariage, selon la même source.

L'obus, qui a atterri en plein milieu de la cérémonie a fait 26 morts, des femmes et des enfants, et 41 blessés.

Le président afghan Ashraf Ghani, qui a déploré cet «accident tragique», avait néanmoins félicité jeudi l'armée afghane pour avoir pris les commandes de la sécurité du pays après le départ des troupes de combat de l'Otan.

Karem Atal, responsable du conseil provincial du Helmand, avait déclaré jeudi que l'armée afghane était responsable de la tragédie, tout comme les talibans.

Selon les Nations unies, le nombre des victimes civiles du conflit afghan a atteint un niveau record l'année dernière avec 10.000 personnes tuées ou blessées, dont 75% par les talibans.

## CORÉE DU NORD-CORÉE DU SUD

### Séoul estime que Pyongyang doit engager le dialogue «sans poser de conditions»

Les autorités sud-coréennes ont estimé hier que la Corée du Nord doit aborder les discussions avec Séoul sans poser de conditions préalables si elle veut améliorer les relations intercoréennes, au lendemain de l'offre de Pyongyang d'ouvrir des discussions.

«La Corée du Nord doit engager le dialogue sans poser de conditions préalables si elle veut sincèrement améliorer les relations Sud-Nord», a déclaré le porte-parole du ministère de l'Unification Lim Byeong-Cheol, excluant que

Séoul cède à l'exigence du Nord

concernant les exercices conjoints avec les Etats-Unis.

Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un s'est dit prêt jeudi à des pourparlers «au plus haut niveau» avec Séoul, dans sa traditionnelle allocation du Nouvel an.

Mais il a également demandé à Séoul de cesser ses exercices militaires conjoints avec Washington, qui sont à ses yeux la «répétition d'une guerre nucléaire».

Chaque année, les deux pays organisent une série d'opérations militaires conjointes et celles de 2015 commencent

fin février.

Dans son message du Nouvel an, le dirigeant nord-coréen avait prévenu que des discussions ne pourraient avoir de portée significative dans «une atmosphère belliqueuse où des exercices guerriers visant l'autre côté sont en cours».

La dernière session de discussions formelles intercoréennes de haut niveau avait eu lieu en février 2014. Elle avait permis la réunion de familles séparées par la guerre de Corée.

## La Russie produira des hélicoptères italiens AW189 (Rosneft)

Une nouvelle coentreprise russe-italienne produira des hélicoptères AW189 (Agusta Westland) dans la région de Moscou, a annoncé mercredi la compagnie pétrolière russe Rosneft dans un communiqué.

«Rosneft et le holding russe de hautes technologies Rostec (ex-Rosteknologui) ont signé le 29 décembre dernier un accord tripartite de partenariat stratégique avec le consortium italien Finmeccanica», indique le communiqué.

L'accord prévoit la création d'une «coentreprise de production d'hélicoptères sur la base de l'usine HeliVert, détenue par



le holding Hélicoptères de Russie et la société italienne Agusta-Westland, filiales respectives de Rostec et de Finmeccanica».

Rosneft sera le client principal de la future coentreprise. L'usine HeliVert produira près de 160 hélicoptères AW189 d'ici 2025 pour cette compagnie pétrolière.

L'hélicoptère polyvalent AW189 de la classe 8 tonnes est destiné à la desserte des plates-formes pétrolières offshore. Capable de transporter 16 passagers, il peut également participer aux opérations de recherche et de sauvetage. Sa vitesse de croisière maximale est de 287 km/h.

## 1ER JANVIER 2015

### Kerry et Lavrov ont parlé de l'Ukraine et du Proche-Orient

Les chefs de la diplomatie russe et américaine, Sergueï Lavrov et John Kerry, se sont entretenus au téléphone en ce 1er janvier, a indiqué jeudi un diplomate américain.

Les deux ministres des Affaires étrangères «ont conversé au téléphone aujourd'hui».

Ils ont discuté de la situation en Ukraine et au Proche-Orient, s'est contenté de dire ce responsable du département d'Etat. M. Kerry et Lavrov, qui affichent une bonne entente, se voient et

se parlent très régulièrement, même si les deux gouvernements sont en froid sur nombre de dossiers, en particulier sur l'Ukraine. Moscou avait accusé il y a une dizaine de jours Washington d'entretenir le conflit dans l'est séparatiste de l'Ukraine avec de nouvelles sanctions.

Sur le conflit israélo-palestinien, les Etats-Unis ont voté cette semaine contre une résolution palestinienne présentée devant le Conseil de sécurité de l'ONU, la Russie votant au contraire pour.

APS



## ARTS DE L'AHAGGAR

**Le Fiataa rend hommage à Othmane Bali dix ans après sa disparition**

Un vibrant hommage musical a été rendu jeudi soir à Tamanrasset à un monument de la chanson targuie, le regretté Othmane Bali, par des musiciens du Tassili et de l'Ahaggar qui perpétuent encore son héritage musical en y apportant des touches de modernité propres à chacun.

Organisé par le 5e Festival international d'Abalessa Tin Hinan pour les arts de l'Ahaggar (Fiataa) cette soirée a été le premier hommage rendu à celui qui a porté la musique targuie à l'universalité pour l'année de la dixième commémoration de sa disparition, devant un public nombreux.

La troupe «Tinissa» de Tamanrasset menée par le luthiste Rezkaoui qui a repris et enrichi la musique de Othmane Bali en y introduisant un violon, accompagnant le luth, une guitare basse et des karkabou.

Tout en sauvegardant le style Bali, le groupe «Tinissa» propose au public de revisiter la poésie de la musique targuie traditionnelle habillée d'une mélodie portée par la maîtrise du luth et rythmée par des percussions particulièrement puissantes.

Elève du musicien disparu, Mouloud Choughli, luthiste de la ville de Djanet (wilaya d'Illizi) a quant à lui repris les grands succès de Othmane



Bali, qu'il a accompagné sur scène pendant plusieurs années avant de créer son propre groupe, en enrichissant la section rythmique avec un cajon.

Le musicien a indiqué avoir appris auprès de son mentor à «enrichir les musiques traditionnelles targuies sans jamais en toucher l'âme et l'authenticité» tout en regrettant que beaucoup de jeunes «déléassent aujourd'hui ce style ainsi que l'apprentissage du luth».

Nabil Bali, fils du défunt, est aussi monté sur scène avec sa formation contemporaine composée de batterie, guitares et guitare basse qui a proposé un programme folk aux sonorités proches de la chanson targuie moderne.

Jouant également du luth avec la troupe traditionnelle de son père, Nabil Bali a confié que Othmane Bali lui avait «imposé de trouver sa pro-

pre voie musicale» et qu'il lui avait laissé «plus de 250 compositions et poèmes» qu'il compte exploiter petit à petit dans ses prochains albums qu'il compte enregistrer prochainement à Djanet.

Autre, compositeur et interprète né en 1953 à Djanet, Mbarek Othmani, de son vrai nom, était l'initiateur d'un mouvement musical introduisant le luth sur des musiques traditionnelles et des poèmes appris auprès de sa mère, grande chanteuse de tindé, avec lequel il a fait le tour du monde avant de s'extéindre en juin 2005 lors d'une crue dans sa ville natale.

Inauguré mardi, le 5e Fiataa se poursuit jusqu'au 4 janvier à Tidessi, Abalessa et In Salah (Tamanrasset) avec encore au programme des spectacles de groupes comme Toumast (Niger), Sahel Khoumaissa (Mauritanie) ou encore Tidalit (Mali).



## ADRAR

**Les troupes lauréates du festival d'Ahellil honorées à Tmimoun**

Les troupes lauréates du concours de la meilleure interprétation du chant ancestral d'Ahellil ont été honorées au terme de la 8e édition du Festival national du patrimoine d'Ahellil, qui a pris fin mardi soir dans l'oasis rouge, Tmimoun, dans une ambiance artistique colorée.

Cette manifestation a été, quatre jours durant, riche en sonorités et en couleurs, à la faveur d'une panoplie d'activités artistiques exécutées dans les trois types du chant Ahellil (El-Meserah, Ougrouti et Thrane), devant un jury composé de chouyannas de ce genre lyrique, de musiciens et hommes de lettres, tout indiqué les organisateurs.

La cérémonie de clôture a été marquée par, outre l'interprétation de morceaux musicaux d'Ahellil, la remise de distinctions aux lauréats des meilleures interprétation, composition et poésies d'Ahellil, en signe de reconnaissance de leurs efforts dans la sauvegarde et la promotion de ce patrimoine immatériel.

Les troupes artistiques Ithrane de Gourara pour la culture et la créativité (commune de Tmimoun), le patrimoine bien entretenu (commune de Ouled Said) et Kawkeb El-Djanoub (commune de Charouine) ont occupé le haut du podium en décrochant les trois premières places, dans la catégorie des Seniors.

Les trois premiers prix retenus pour les troupes artistiques chez les Cadets ont été décernés par Ithrane de Gourara pour la culture et la créativité, (commune de Tmimoun), talonnée par «le patrimoine bien entretenu» (commune de Ouled Said) et la troupe féminine Tifawet (commune de Deldoul).

Un vibrant hommage a été rendu, à cette occasion, aux défunts cheikhs Bormani Mebarak et Benalleul Mohamed Salem, en reconnaissance de leur rôle dans la pérennisation du genre Ahellil, ainsi qu'à la musicienne Lalla Tamdjaba Baba Mohamed de la commune d'Ouled Said, et l'artiste Kasbali Hamel, de la commune de Tmimoun.

Coincidant avec la célébration du nouvel an et du Mawlid Ennaboui (Naissance du prophète QSSS), cette manifestation qui a regroupé quelques 750 participants, structurés dans 30 troupes activant dans les communes du Gourara, a suscité l'engouement d'un large public, venu de différentes régions du pays en cette période de vacances scolaires d'hiver.

Cette édition a donné lieu également à l'animation, par des chercheurs en anthropologie et musicologie, de communications ayant recommandé la préservation et la promotion du patrimoine immatériel qu'est l'Ahellil, partie intégrante de l'identité nationale.

Cette manifestation a été rehaussée par l'édition du premier tome d'un ouvrage *Diwané Ahellil*, publié par l'association Tifawt N'Tiziri (claire de lune) pour la protection du patrimoine de la wilaya d'Adrar.

## BÉCHAR

**Les efforts pour la réhabilitation et la promotion de tamazight soulignés à Taghit**

Les efforts pour la réhabilitation et la promotion de tamazight, par l'Etat et le Haut commissariat de l'amazighité (HCA), ont été soulignés jeudi à l'atelier de traduction et d'initiation aux enquêtes de terrain, organisé par le HCA du 27 au 31 décembre à Taghit (Béchar).

Les participants à cette rencontre ont affiché leur entière satisfaction quant à la nouvelle démarche initiée en la matière par le HCA, institution chargée de la réhabilitation et de la promotion de tamazight.

«Cette démarche, enclenchée depuis l'année 2014, est marquée par une densification des activités du HCA à travers l'ensemble du territoire national et place ses priorités sur le travail universitaire et le renforcement du partenariat institutionnel», a précisé à l'APS le secrétaire général du HCA, Si El-Hachemi Assad.

Cette rencontre de Taghit a été une occasion pour le HCA de faire le bilan de l'année écoulée et de réitérer sa démarche quant à l'appréhension du dossier de l'amazighité

«avec rationalité, sans improvisation, ni hésitation et sans surenchère de quelque nature que ce soit», a indiqué M.Assad.

Les ateliers de traduction et d'initiation aux enquêtes de terrains ont eu pour résultat premier de faire aboutir dix (10) projets multiples, dont la traduction de sept œuvres vers tamazight: «El-Assad yalikou biki» de Ahmed Mostaghneni, «Tassilia» de Azzeddine Mihoubi, «El-Kilaâ El Moutaaâkila» de Mohamed Sari, «Les jeux de notre enfance» de Noureddine Louhal, «Taos Amrouche» de Djouher Amhis-Ouksel, «La nuit du henné» de Hamid Grine, et «La guerre de Jugurtha» de Mohamed El-Hadi Hareche, a-t-il aussi fait savoir. L'initiative vise à enrichir la production littéraire et culturelle en langue amazighe, laquelle se prête à l'expression d'œuvres littéraires universelles et s'adapte aux technologies modernes de l'information et de la communication, a soutenu le SG du HCA.

Les participants à ces ateliers, des chercheurs, historiens, auteurs,

universitaires et étudiants des départements de langue tamazight de plusieurs universités du pays, ont mis en évidence la démarche du HCA qui œuvre au renforcement des passerelles avec le ministère de l'Education nationale et qui vise à assainir les problèmes de l'enseignement de tamazight et à entamer l'évaluation objective de ce dossier dans sa globalité.

Les responsables du HCA, présents à Taghit à l'occasion de cette rencontre scientifique et culturelle, ont enregistré avec «grand intérêt» l'observation faite par les populations des localités visitées quant au retard enregistré dans l'introduction de la langue amazighe dans le système de l'éducation et de la communication dans la wilaya de Bechar.

L'introduction de tamazight dans les écoles de cette wilaya et à la radio locale est une revendication légitime qui sera prise en compte par les pouvoirs publics dès 2015, a assuré, à ce propos, Si El-Hachemi Assad.

## HISTOIRE

**Mme Ounissi souligne l'importance d'impliquer l'école algérienne dans l'écriture de l'histoire de la révolution**

L'écrivaine et ancienne ministre, Zhour Ounissi, a estimé mercredi important d'impliquer l'école algérienne dans l'écriture de l'histoire de la guerre de libération.

«C'est l'école algérienne qui doit écrire l'histoire de l'Algérie et non l'école coloniale», a indiqué Mme Ounissi lors d'une conférence organisée au musée du Moudjahid sur «La contribution des enseignants et des étudiants à l'écriture de

l'histoire» avant de souligner la différence entre le fait que «la France écrit son histoire en Algérie et l'écriture de l'histoire de l'Algérie».

«L'écriture de l'histoire de la révolution algérienne avec ses vérités et épisodes doit se faire par l'école algérienne afin de permettre aux historiens de procéder à une sélection, un tri et une comparaison».

Elle a appelé à ce propos, les enfants de l'Algérie indépendante à effectuer des re-

cherches sur la révolution de novembre à travers la collecte et l'enregistrement des témoignages des moudjahidines encore en vie.

D'autre part, Mme Ounissi a mis l'accent sur certains aspects «à ne pas négliger lors de l'écriture de l'histoire comme l'aspect culturel de la révolution qui a rapproché des moudjahidines écrivains, poètes et intellectuels à l'instar de Moulood Feraoun, Rabii Bouchama et Larbi Tebessi qui se

sont consacrés à mobiliser les étudiants dans les prisons».

De son côté, le moudjahid Mohamed Kechoud a souligné que l'histoire doit être écrite à partir de manuscrits et documents ainsi que des témoignages vivants de moudjahidines, appelant les générations montantes à prendre contact avec les moudjahidines pour recueillir les «faits réels» de l'histoire de la révolution.

APS

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:00 Totally Spies  
 06:25 Totally Spies  
 06:45 TFou  
 08:25 Météo  
 08:30 Télésurfing  
 09:20 Météo  
 09:25 Petits secrets entre voisins  
 09:55 Petits secrets entre voisins  
 10:25 Une histoire, une urgence  
 10:55 Une histoire, une urgence  
 11:20 Une histoire, une urgence  
 11:55 Petits plats en équilibre  
 12:00 Les douze coups de midi  
 12:50 L'affiche du jour  
 13:00 Journal  
 13:40 Petits plats en équilibre  
 13:45 Météo  
 13:55 Joséphine, ange gardien  
 14:45 Divertissement : La fiancée des neiges  
 15:30 Cinéma : Les jeunes années d'une reine  
 17:40 Série TV : Nos chers voisins  
 19:00 Divertissement : Money Drop  
 19:55 Culture Infos : Météo  
 20:00 Culture Infos : Voeux du président de la République, monsieur François Hollande  
 20:10 Culture Infos : Journal  
 20:30 Autre : Tirage du Loto  
 20:35 Culture Infos : Météo  
 20:45 Série TV : Nos chers voisins  
 20:55 Divertissement : Le 31, tout est permis avec Arthur

**2**

06:00 Les Z'amours  
 06:25 Point route  
 06:30 Journal  
 06:35 Télématin  
 06:57 Météo 2  
 07:00 Journal  
 07:10 Télématin (suite)  
 08:00 Journal  
 08:10 Télématin (suite)  
 09:05 Dans quelle éta-gère  
 09:10 Des jours et des vies  
 09:30 Amour, gloire et beauté  
 09:55 C'est au programme  
 10:55 Météo outremer  
 11:00 Motus  
 11:30 Les Z'amours  
 12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
 12:55 Météo 2  
 13:00 Journal  
 13:50 Vestiaires  
 13:52 Météo 2  
 13:55 Consomag  
 14:55 Cinéma : Big Mamma : de père en fils  
 15:00 Cinéma : P.R.O.F.S  
 16:35 Cinéma : Blanche-Neige  
 18:15 Divertissement : Pyramide  
 18:30 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
 19:25 : N'oubliez pas les paroles  
 19:55 Culture Infos : Météo 2  
 20:00 Culture Infos : Voeux du président de la République, monsieur François Hollande  
 20:10 Culture Infos : Journal  
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
 20:41 Série TV : Vestiaires  
 20:45 Divertissement : Alcaline l'instant  
 20:46 Culture Infos : Météo 2  
 20:47 Divertissement : Le plus grand cabaret sur son 31

**3**

06:00 EuroNews  
 06:45 Ludo  
 06:46 Ninjago  
 07:12 Ninjago  
 07:39 Garfield & Cie  
 07:51 Peanuts  
 07:55 Bunny Tonic Show  
 07:57 Tom et Jerry Tales  
 08:26 Krypto le superchien  
 09:12 Scooby-Doo  
 09:39 Tom et Jerry  
 10:09 Tom et Jerry  
 10:45 Consomag

10:50 Midi en France  
 11:55 Météo  
 12:00 12/13 : Journal régional  
 12:25 12/13 : Journal national  
 12:55 Météo à la carte  
 13:50 Un cas pour deux  
 14:55 Questions au gouvernement  
 15:45 Culture Infos : Nous nous sommes tant aimés  
 16:15 Divertissement : Des chiffres et des lettres  
 16:55 Divertissement : Harry  
 17:30 Divertissement : Slam  
 18:10 Divertissement : Questions pour un champion  
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional  
 19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale  
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national  
 20:00 Culture Infos : Voeux du président de la République, monsieur François Hollande  
 20:10 Culture Infos : Météo  
 20:15 Culture Infos : Météo régionale  
 20:20 Série TV : Plus belle la vie  
 20:45 Divertissement : Merlin  
 22:25 Divertissement : Merlin  
 23:45 Culture Infos : Météo  
 23:50 Culture Infos : Soir 3

06:50 Zapping  
 06:55 Le Before du grand journal  
 07:20 La météo  
 07:25 Le petit journal  
 07:50 Les Guignols de l'info  
 07:58 La météo  
 08:00 Zapsport  
 08:10 Mon oncle Charlie  
 08:30 Le club des cinq  
 10:00 Gorg et Lala  
 10:10 The Amazing Spider-Man  
 12:20 La nouvelle édition  
 12:45 La nouvelle édition, 2e partie  
 14:05 Cinéma : Oblivion  
 15:30 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs  
 16:25 Cinéma : The Ryan Initiative  
 18:05 Série TV : Pendant ce temps...  
 18:07 Série TV : Pendant ce temps...  
 18:10 Divertissement : Le Before du grand journal  
 18:43 Culture Infos : La météo  
 18:45 Culture Infos : Le JT  
 19:05 Divertissement : Happy Hour  
 20:20 Divertissement : Le petit journal de Noël  
 20:55 Cinéma : Angélique  
 22:45 Cinéma : Les saveurs du palais

06:00 M6 Music  
 06:40 Météo  
 06:45 Le petit Nicolas  
 07:00 Kid & Toi  
 07:10 La maison de Mickey  
 07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire  
 07:55 Sammy & Co  
 08:10 Sammy & Co  
 08:30 Les p'tits diables  
 08:45 Météo  
 08:50 M6 boutique  
 09:55 Météo  
 10:00 Glee  
 10:30 Desperate Housewives  
 11:45 Desperate Housewives  
 12:40 Météo  
 12:45 Le 12.45  
 13:05 Scènes de ménages  
 13:40 Météo  
 13:45 L'ange de Noël  
 15:40 Divertissement : Les princesses des neiges  
 17:00 Série TV : Super Hero Family  
 17:40 : Les reines du shopping  
 18:40 Série TV : En famille  
 19:40 Culture Infos : Météo  
 19:45 Culture Infos : Le 19.45  
 20:05 Série TV : Scènes de ménages  
 20:30 Série TV : Scènes de ménages  
 23:00 Série TV : Leurs meilleures scènes de ménage entre amis

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

## Les enfants de la télé



## Résumé

Dans un exercice bien rodé, Arthur accueille les stars du show-biz pour évoquer leur actualité et revoir les grands moments, parfois cocasses, de leur carrière. Autour de la grande table se trouvent la chanteuse et comédienne Annie Cordy, Chantal Lauby, Jean-Paul Rouve, Laurent Lafitte, Christophe Willem, les deux animateurs spécialistes de la santé sur France 5 Marina Carrère d'Encausse et Michel Cymes, ainsi que Laurent Baffie et Karine Le Marchand. Chacun pourra revoir ses débuts et quelques apparitions au cinéma ou à la télévision plutôt insolites. Au programme également, des moments cultes du petit écran, des perles du cinéma, des bêtisiers et toujours des séquences inédites.

**2**

20h45

## Les années bonheur

## Résumé

Une soirée placée sous le signe de la douce nostalgie : c'est ce que Patrick Sébastien, entouré de Fabien Lecoeuvre, Cécile de Ménibus et Thierry Garcia a concocté pour bien commencer la nouvelle année. Sur le plateau, Patrick Hernandez, Salvatore Adamo, DJ Mam's, Véronique Sanson, Al Bano, Shy'm, Plastic Bertrand, Amaury Vassili, Raft, Serge Lama, Coumba Gawlo, Vincent Niclo, Black M, Chantal Goya, Carl Douglas, Louis Bertignac, Anggun, Patrick Coutin et Rémy Bricka, assurent la partie musicale de l'émission, tandis que Noëlle Perna, Jean-François Cayrey et Mathieu Madénian feront la démonstration de leur talent comique.

**3**

20h45

## Le sang de la vigne



## Résumé

En Avignon, Benjamin et France doivent démêler de sombres histoires de famille au cœur d'une exploitation viticole.

Si vous avez manqué le début

Un an après la mort de son père, Kate Weller, marchande d'art à Berlin, veut vendre la propriété familiale à Châteauneuf-du-Pape, un vignoble autrefois réputé. Benjamin Lebel et France sont chargés de l'estimation. Mais entre Kate et ses sœurs, Léopoldine et Sixtine, les relations sont tendues...

**CANAL+**

20h55

## Blood Ties

## Résumé

Dans les années 70, à New York, un jeune policier tente de remettre dans le droit chemin son frère aîné, un ancien cambrioleur récemment sorti de prison.

Si vous avez manqué le début

New York 1974, Chris, la cinquantaine, vient de purger une peine de prison. Il retrouve Frank, son frère plus jeune qui, lui, a choisi une vie bien différente. Celui-ci est policier et nourrit une rancœur tenace contre son aîné. Frank est persuadé que son père Léon a toujours préféré Chris, malgré toutes les bêtises qu'il a pu faire. En dépit de leur rivalité, il tente d'aider son frère à repartir du bon pied. Il l'héberge, lui trouve un travail et fait en sorte qu'il renoue avec son ex-femme Monica et ses enfants. Mais l'ancien cambrioleur ne peut échapper à son destin de criminel. Une "rechute" qui va rejaillir sur les deux frères et leurs proches...

**1**

20h50

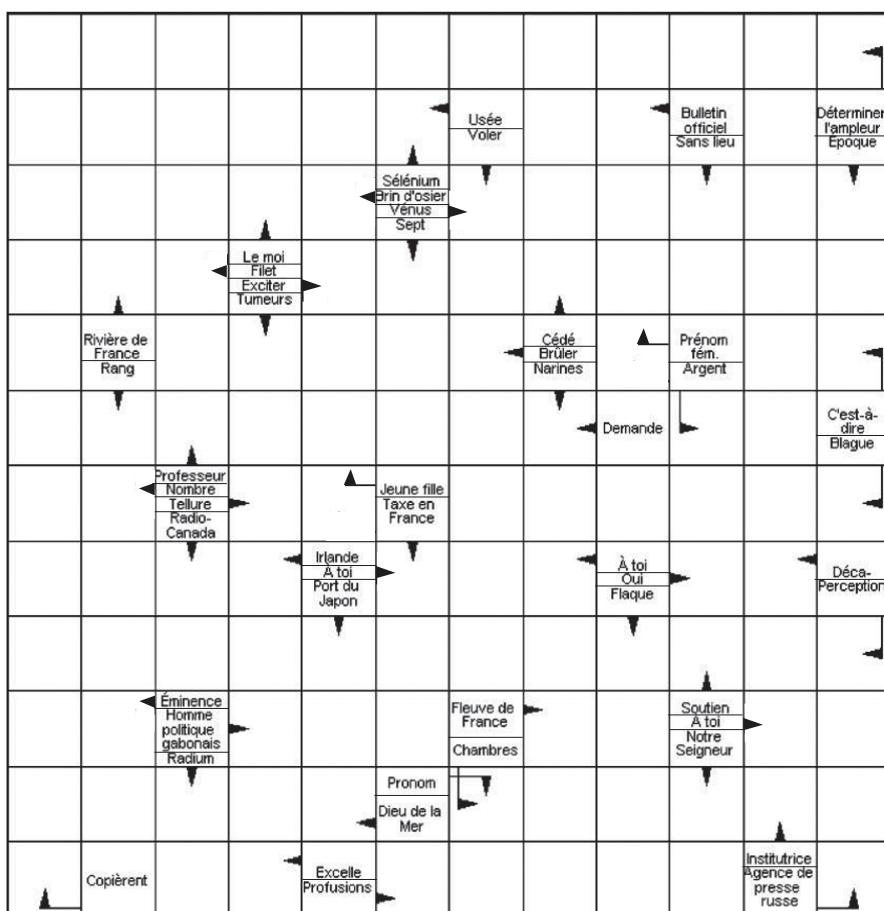
## NCIS : Los Angeles



## Résumé

Callen et Hannah exfiltrent un agent du NCIS qui travaillait sous couverture. Il devait se rapprocher d'un trafiquant qui utilisait les navires de l'armée pour écouler son stock de contrebande. Hetty et Ganger se chargent de l'interrogatoire. En effet, les inspecteurs le soupçonnent d'avoir changé de camp, à cause notamment de sa relation avec la femme du criminel. Pendant ce temps, Kensi revient sur le terrain avec Deeks pour la première fois depuis son retour d'Afghanistan. Ce sera l'occasion de s'expliquer sur leur relation...

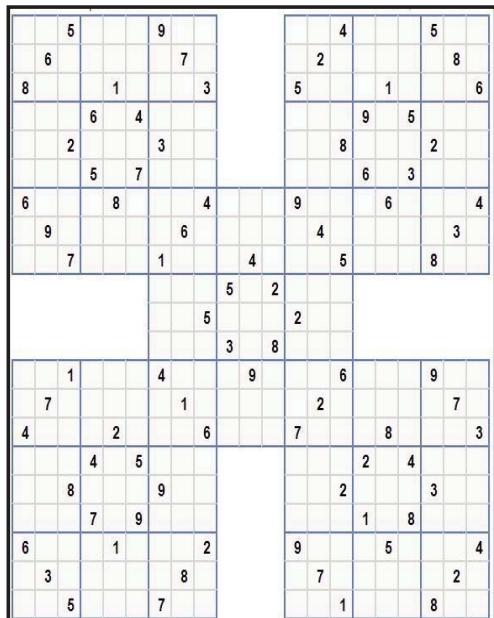
## Mots fléchés n°820



## Samouraï-Sudoku n°820

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



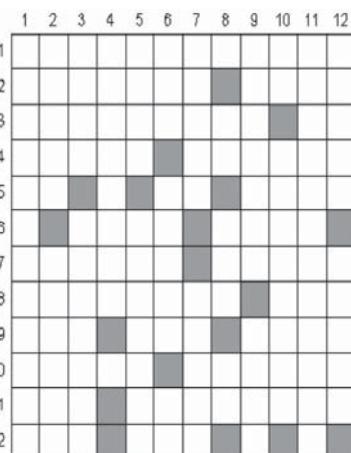
## Mots croisés n°820

## ► Horizontalement:

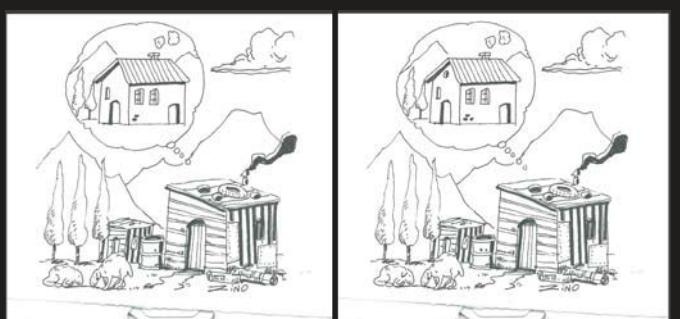
- Qui produit une double réfraction
- Forment le sommet d'un organe - Évêque de Noyon
- Droit de retour - Antimoine
- Tranchant - Personnage représenté dans l'attitude de la prière
- Gallium - Étain - Rejeté
- Écart de la commune de Martigues - Table à débiter de la viande
- Gherardesca (prénom) - Tombe du ciel
- Liera la variation d'un salaire à la variation d'une autre valeur prise comme référence - Titre d'honneur chez les anglais
- Issue - Baie des côtes de Honshu - Cuisiniers à bord d'un navire
- Ancêtre des Atrides - Vase à col étroit et courbé
- Endroit peu profond d'une rivière - Russes
- Fleuve d'Allemagne - Écrivain italien

## ► Verticalement:

- Manière de parler embrouillé
- Racine d'un arbrisseau du Brésil - Arbrisseau gymnosperme
- Bord - Freinés, tempérés
- Etourdi
- Maison en Polynésie - Impôt institué à plusieurs reprises en France (1710-1749)
- Petits ruisseaux - Laxatifs - Actininium
- Roi des Lapithes - Endroit
- Métal précieux - École nationale d'administration - Lac des Pyrénées
- Embarrassante - Vérin
- Article espagnol - Perdons notre temps à des riens
- Mélancoliques
- Région autonome de l'ouest de la Chine - Anneaux de cordage



## 7 erreurs



## Proverbes

L'eau ne peut monter la pente.

Proverbe algérien

Qui t'a louée ô mariée ? C'est ma mère en présence de ma tante.

Proverbe berbère

Pour vendre, dit du bien ; pour acheter, dis du mal.

proverbe arabe

Il n'y a que le premier pas qui coutre.

Proverbe français

## C'est arrivé un 3 Janvier

898 : Charles III devient roi des Francs.

1303 : fin de la révolte des Mailloittins, [réf. nécessaire]

1648 : Oliver Cromwell se prononce pour la mort du roi Charles Ier.

1795 : traité secret russe-autrichien pour un troisième partage de la Pologne.

1833 : la Grande-Bretagne prend le contrôle des îles Malouines.

1868 : abolition du shogunat et restauration de l'ère Meiji au Japon.

1871 : bataille de Bapaume.

1896 : soutien accordé, par l'intermédiaire d'un télégramme de Guillaume II à Paul Kruger, par Berlin aux dirigeants du Transvaal.

1902 : après l'échec de la révolte des Boxers l'impératrice-douairière Cixi réintègre la cité interdite de Pékin.

1919 : accord Fayçal-Weizmann sur la Palestine.

1925 : Benito Mussolini prononce un discours au Parlement dans lequel il revendique l'assassinat de l'homme politique d'opposition, Giacomo Matteotti.

1925 : en Union soviétique, Léon Trotsky est relevé de ses fonctions de Commissaire à la guerre.

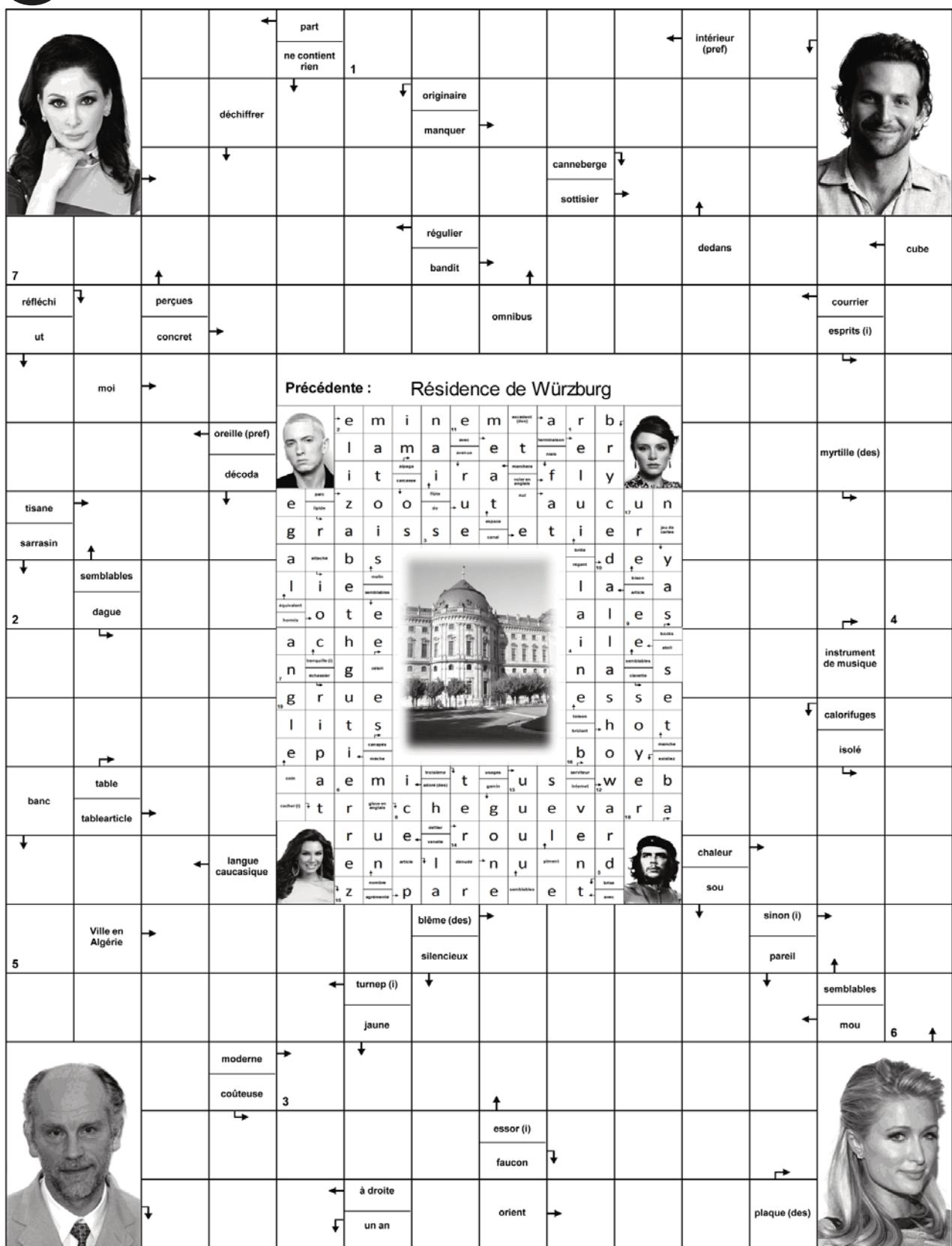
1959 : l'Alaska devient le 49e État américain

1998 : massacre de Ramka durant la décennie noire.

## Célébrations :

- Colombie : San Juan de Pasto : Carnaval des Noirs et Blancs

N° 52



## Philosophe, médecin et scientifique persan



ALGÉRIE

# Tahmi : "2015, une année charnière pour le sport national"

L'année 2015 sera une année «charnière» pour le sport algérien notamment avec le parachèvement de l'arsenal juridique relatif à la nouvelle loi sur l'organisation et le développement des activités physiques et sportives, a estimé mercredi le ministre des Sports, Mohamed Tahmi.

«L'année 2015 sera certainement une année charnière dans l'histoire sportive de l'Algérie au vu des grands événements qui nous attendent et pour lesquels je vous invite à plus de mobilisation, de sérénité et d'engagement pour que ces rendez-vous soient à la hauteur tant de nos aspirations que des efforts consentis dans le cadre de leur préparation», a écrit le ministre dans un message adressé à la grande famille sportive algérienne, à la veille de la nouvelle année.

2015 verra ainsi «de parachèvement de l'arsenal juridique relatif à la nouvelle loi portant organisation et développement de l'activité physique et sportive (...) pour la mise en oeuvre et la garantie de la bonne gouver-



nance dans le sport et la promotion du fair-play», a-t-il ajouté.

La loi 13-05 publiée au *Journal officiel* du mois de juillet 2013 traite principalement trois aspects.

Le premier volet évoque la formation sportive que le texte législatif consacre comme composante essentielle de la politique nationale du sport.

Le second point développé dans cette loi concerne la lutte et le contrôle antidopage qui devrait se faire à travers la création d'une agence nationale antidopage.

Le troisième volet est la prévention et la lutte contre la violence dans les infrastructures sportives.

Le ministère des Sports a indiqué dans ce sens à l'APS que la majorité

des textes d'application de la nouvelle loi «sont à la dernière phase de promulgation».

Le premier responsable du sport en Algérie a tenu à rappeler que le secteur connaîtra durant l'année 2015 «la réception et la mise en fonction de plusieurs infrastructures sportives qui viendront renforcer le parc infrastructurel (actuel), ce qui offrira des conditions objectives d'une pratique sportive généralisée et de haut niveau conformément aux normes internationales».

Enfin, le ministre a salué «toutes celles et ceux qui oeuvrent sur le terrain quotidiennement à la promotion du sport: dirigeants, bénévoles, cadres, fonctionnaires, sportifs et membres de la famille de la presse».

## LUTTE/ JO-2016

### «L'Algérie a de fortes chances d'organiser le tournoi qualificatif»

Le délégué technique de l'Union mondiale de lutte, Fouad Meskout, a indiqué mercredi à Alger que l'Algérie avait de fortes chances d'organiser le tournoi de lutte Océanie-Afrique, qualificatif aux Jeux Olympiques 2016 de Rio de Janeiro (Brésil).

«Il y a de fortes chances que l'Algérie abrite ce tournoi qualificatif aux JO-2016, au vu des infrastructures sportives et hôtelières qu'elle possède», a déclaré Fouad Meskout lors de l'entretien que lui a accordé le ministère des Sports, Mohamed Tahmi.

Le délégué technique de

l'Union mondiale de lutte, également président de la Confédération africaine de lutte (CALA), a salué «le travail fait par les autorités sportives algériennes en matière de construction d'infrastructures sportives, notamment le Centre de préparation de l'élite et des jeunes talents de Souidania (Algier)».

De son côté, le ministre des Sports a profité de cette occasion pour réaffirmer l'engagement de son département à donner tous les moyens nécessaires pour que l'Algérie abrite ce tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques 2016. «Le Cen-

tre de préparation de l'élite et des jeunes talents de Souidania, destiné aux sports collectifs, sera opérationnel dans les prochaines jours.

Le Centre de préparation des équipes nationales de Fouka (Tipasa) abritera, lui, les sélections de la lutte en vue des prochaines échéances internationales», a indiqué M. Tahmi.

Accompagné du président de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), Rabah Chebah, Fouad Meskout a visité, mardi, les salles omnisports d'Harcha-Hacène et de la coupole du complexe Moha-

med-Boudiaf à Alger. Il a également visité les établissements hôteliers censés accueillir le tournoi «Océanie-Afrique», à savoir l'hôtel Saifir Mazafran de Zéralda et El-Marsa situé au complexe touristique de Sidi Fredj à Alger.

Il aura également un entretien avec le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, mercredi à 16h00. Cette visite entre dans le cadre de la relance de la pratique de la lutte, promue par l'instance fédérale, en vue des Jeux Olympiques de Rio-2016.

APS

## Sudoku N°819

6	5	1	9	8	4	2	7	3
8	4	2	3	6	7	5	1	9
3	9	7	1	2	5	4	6	8
2	8	4	6	1	9	7	3	5
5	7	6	4	3	8	9	2	1
9	1	3	7	5	2	8	4	6
7	6	9	8	4	3	1	5	2
1	2	8	6	7	6	3	9	4
4	3	5	2	9	1	6	8	7

9	2	7	8	6	1	3	5	4
1	4	5	3	9	7	6	2	8
3	6	8	4	5	2	1	7	9
6	5	1	7	2	4	8	9	3
2	8	9	6	1	3	5	4	7
7	3	4	5	8	9	2	6	1
7	4	6	2	9	3	1	8	5
8	3	5	4	7	1	6	2	9
2	1	9	6	5	8	3	4	7

6	5	3	7	8	4	9	2	1
1	4	2	3	9	6	5	7	8
7	8	9	2	1	6	4	3	5
5	2	8	9	6	1	7	3	4
3	7	1	4	2	8	6	9	5
9	6	4	5	3	7	1	8	2
2	1	6	8	7	9	3	4	5
4	3	7	1	5	2	8	9	6
8	9	5	6	4	3	2	1	7

## Solution

### Mots Croisés N°819

HORTICULTURE  
AMOUR■REELUE  
LIBERTIN■ME■  
ES■RUINA■RE  
TSF■PRAIRIES  
EINSTEIN■ON■  
ROSSI■R■S■TI  
■NE■OMERTA■V  
G■ANNE■AEREE  
RA■OSSEMENTS  
AMEN■S■ILI■  
SIROTES■EMOI

MONDIAL-2015/ALGÉRIE  
Zeguili : "Le degré de gravité de la blessure de Slahdji sera déterminé après examens approfondis"



Le degré de gravité de la blessure du gardien de la sélection algérienne de handball, Abdelmalek Slahdji, contractée lors du stage en Slovénie dans le cadre de la préparation au Mondial-2015 à Doha (15 janvier-1er février), sera déterminé après des «examens médicaux approfondis» à Alger, a indiqué jeudi l'entraîneur national, Réda Zeguili. «Slahdji s'est blessé à l'épaule au cours d'une séance d'entraînement au 30 jour de notre stage en Slovénie. Nous n'avons pris aucun risque et le portier titulaire de l'équipe n'a pas été aligné durant les trois matchs que nous avons livrés», a déclaré Zeguili à l'APS, au lendemain du retour des Verts au pays.

L'Algérie a disputé trois rencontres amicales à l'occasion de son stage en terre slovène, soldées par une victoire face à l'Arabie Saoudite (28-23), un nul devant le même adversaire (24-24) et une défaite contre le pays hôte, la Slovénie (34-21). L'équipe algérienne n'a pas été épargnée par les blessures à 15 jours du début du Mondial qatari. En plus de la blessure de l'«indispensable» Slahdji, nommé par l'APS pour le titre de meilleur athlète de l'année 2014, les joueurs Mohamed Mokrani et Abdelkader Rahim sont indisponibles eux aussi car revenant de blessures et n'ont pris part à aucun match en Slovénie.

«C'est difficile pour moi et pour n'importe quel entraîneur de se fixer sur la liste des 18 joueurs concernés par le championnat du Monde. Même Omar Chahbour a raté le stage faute de visa. Je suis obligé d'attendre», a regretté Zeguili, qui a précisé que l'équipe algérienne s'envolera pour Doha le 12 janvier. Avant le Mondial-2015, les Verts prendront part au tournoi traditionnel de Bercy (France), du 8 au 10 janvier, qui verra la présence aussi de la France, de la Macédoine et de l'Argentine. Cet événement a été déplacé cette année de Paris à Nantes en raison des travaux de rénovation en cours à la salle de Bercy. Lors du Mondial qatari, les Algériens joueront dans la poule C en compagnie de la France, de la Suède, de la République tchèque, de l'Egypte et de l'Islande.

LARMOIEMENTS  
ORAISON■NOE■  
UTILE■SOEURS  
FURENT■BRERA  
OSE■TEC■VRAI  
Q■NS■NENE■IN  
ULTIMES■SENT  
EU■REBUS■RE  
RESSERRES■OS  
ISE■REEL■BI■  
E■TOUS■OSONS  
■CHUT■ENRAGE

Mots Fléchés N°819

## MOBILIS-LIGUE 1 DE FOOTBALL/ ES SÉTIF Les Sétifiens en stage à Alicante (Espagne) du 5 au 14 janvier

L'Entente de Sétif (Ligue 1 algérienne de football), effectuera du 5 au 14 janvier un stage préparatif à Alicante (Espagne), durant la trêve qu'observe le championnat, en vue de la phase retour de la compétition qui reprendra ses droits le 16 janvier, a affirmé vendredi le président du club, Hassan Hamar.

«L'équipe s'envolera ce lundi pour l'Espagne pour un stage de 9 jours, qui sera une occasion pour les joueurs de recharger les batteries en vue de la phase retour», a indiqué le premier responsable du club à la radio nationale. Avec un match en moins à disputer le 16 janvier à domicile face au MC Oran, l'ESS pointe à la 4e place au classement avec 24 points. En cas de victoire face aux Oranais, l'Entente rejoindra le MO Béjaïa à la première place.

«Je suis entièrement satisfait de notre parcours lors de la phase aller, en dépit du rythme de compétition auquel nous avons été soumis. Les joueurs ont bien réagi», a ajouté Hamar, qui a souligné que son équipe a joué 51 matches, toutes compétitions confondues, dont 16 en Ligue des champions d'Afrique, remportée le 1er novembre dernier face aux Congolais de l'AS Vita Club (aller 2-2, retour 1-1).

Enfin, le président de l'Entente a confirmé que le match de la Supercoupe d'Afrique, face aux Egyptiens du Ahly du Caire (détenue de la Coupe de la CAF), «se jouera au stade de Mustapha Tchaker», en février prochain.

## Mellouli et Ziaya ont jusqu'au 5 janvier pour être fixés sur leurs transferts

Les deux joueurs de l'ES Sétif, Farid Mellouli et Abdelmalek Ziaya ont jusqu'à le 5 janvier en cours pour être fixés sur les contacts qu'ils ont avec deux clubs étrangers, faute de quoi ils seront automatiquement inclus dans la liste africaine de leur équipe, a indiqué vendredi Hassan Hamar, le président du club de Ligue 1 algérienne de football.

Mellouli et Ziaya, convoités respectivement par Al Qadissia (Koweït) et Al Ittihad (Arabie Saoudite) avaient reçu l'aval de leur direction pour changer d'air au cours de l'actuel mercato d'hiver, mais leurs transferts tardent à se concrétiser.

Hamar, qui s'exprimait sur la radio nationale, a fait savoir qu'il avait informé ses deux joueurs qu'il n'était pas prêt de les attendre davantage, car il était tenu de finaliser la liste de ses joueurs concernés par la défense du titre de l'ESS en Ligue des champions africaine. Par ailleurs, le premier responsable de l'Entente a indiqué que son milieu de terrain Toufik Zerara, dont le contrat avec le club a expiré en fin décembre 2014, a été renouvelé jeudi.

L'ex-joueur de la JSM Béjaïa a parapré un nouveau contrat de deux ans, a précisé Hamar, poursuivant qu'il était en contacts avancés avec la direction du Club africain de Tunis pour engager son milieu offensif algérien, Kadjour Beldjilali.

APS

## COUPES AFRICAINES

# La demande des clubs de recruter 5 joueurs non traitée par le bureau exécutif de la FAF

**La demande des clubs algériens concernés par les compétitions africaines relative au recrutement de cinq joueurs durant le mercato d'hiver au lieu de trois, n'a pas été abordée par le bureau exécutif de la Fédération algérienne de football lors de sa réunion ordinaire de mardi, a appris l'APS auprès de Mahfoud Kerbadj, membre du bureau et président de la Ligue de football professionnel (LFP).**

Kerbadj a en outre informé qu'une autre réunion du bureau en question aura lieu le 9 janvier prochain pendant laquelle le sujet pourrait être évoqué. Cependant, Kerbadj a estimé que les chances d'accéder à cette demande sont «très minimales».

Cinq formations représentent l'Algérie dans les deux compétitions continentales interclubs pour la première fois dans



l'histoire du sport roi dans le pays. L'ES Sétif, détentrice de la Ligue des championnats africaine participera dans la prestigieuse épreuve des clubs en compagnie de l'USM Alger, championne d'Algérie en titre et le MC El Eulma, quatrième au classement de Ligue 1 la saison passée.

## CLUB AFRICAIN DE TUNIS Annoncé sur le départ, Belkaroui retenu dans la liste de la coupe de la CAF

Le défenseur algérien du Club africain de Tunis, Hichem Belkaroui, pressenti pour un retour dans le championnat de Ligue 1 algérienne, est finalement retenu dans la liste des 23 joueurs de son équipe en prévision de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), édition 2015, selon le site officiel de la formation de Ligue 1 tunisienne.

Belkaroui devrait ainsi être gardé par le Club africain, en dépit de ses prestations «mitigées», selon la presse locale, qui traduisaient ses difficultés pour s'adapter avec son nouveau club qu'il a rejoint l'été dernier en provenance de l'USM El Harrach (Ligue 1, Algérie).

Quelques clubs algériens, à l'image de l'USM Alger, l'ES Sétif et le MC Alger, envisageaient d'ailleurs de saisir l'occasion pour enrôler l'ex-international olympique de 24 ans. Ils devraient être refroidis par la présence de son nom dans cette liste des 23 joueurs du Club africain concernés par la coupe de la CAF.

L'autre Algérien de la formation de la capitale tunisienne, l'international Abdelmoumen Djabou, qui est à sa troisième saison avec le Club africain, est lui aussi retenu dans la liste des 23 en question.



## Yacine Brahimi, un joueur à suivre en 2015

L'international algérien du FC Porto Yacine Brahimi, «véritable révélation» de l'année 2014 est parmi les joueurs à suivre en 2015, a estimé jeudi la Fédération internationale de football (FIFA).

Le meilleur joueur africain et maghrébin de l'année 2014 devrait confirmer l'excellente saison réussie avec la sélection algérienne avec notamment une qualification historique pour les huitièmes de finale du Mondial au Brésil mais également avec son club le FC Porto.

Le milieu offensif des Verts devrait être l'une des stars de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 qui se déroulera en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février.

Le meilleur buteur de l'équipe algérienne en qualifications pour la CAN-2015 avec 3 buts, sera l'un des atouts majeurs du sélectionneur national Christian Gourcuff pour réaliser le rêve de remporter le titre africain 25 ans après l'unique sacre obtenu à Alger en 1990. Avec le FC Porto, le joueur algérien tentera de qualifier son équipe pour les quarts de finale de la Ligue des champions d'Europe et essayer de mettre fin à l'hégémonie du Benfica en championnat du Portugal.

Outre Brahimi, la Fédération internationale de football a sélectionné 15 autres joueurs à suivre lors de la nouvelle année 2015, dont le champion du monde allemand Mario Götze (Bayern Munich), Mounir El Haddadi (FC Barcelone) ou encore Diego Reyes (Mexique).

### Liste des joueurs à suivre en 2015:

Yacine Brahimi (Algérie- FC Porto), Heungmin Son (Corée du Sud), Konstantinos Manolas (Grèce), Diego Reyes (Mexique), Haris Seferovic (Frankfurt), Shkodran Mustafi (Allemagne), Saido Berahino (West Bromwich), Andy Najar (Anderlecht), Raphaël (Portugal), Marquinhos (PSG), Mario Götze (Allemagne), Memphis Depay (Pays-Bas), Mounir El Haddadi (Barcelone), Lucas Silva (Crucero), Ayoze Perez (Newcastle), Paulo Dybala (Palerme).

Pour leur part, le MC Alger, détenteur de la Coupe d'Algérie et l'ASO Chlef, huitième au classement du championnat 2013-2014, prendront part à la Coupe de la Confédération africaine (CAF). L'USM Alger et le MCEE affronteront respectivement Foullah Edifice (Tchad) et St George (Ethiopie) au tour préliminaire de la Ligue des champions, tandis qu'en Coupe de la CAF, le MCA et l'ASO seront opposés au Sahel (Niger) et au Kamboi Eagles (Sierra Leone) au même tour, dont les matchs aller sont prévus entre les 13 et 15 février 2015, alors que ceux du retour auront lieu entre le 27 février et le 1er mars. L'ESS est exemptée de cette phase.

Les dirigeants des clubs algériens concernés ont émis le voeu de bénéficier de deux licences supplémentaires au cours du mercato d'hiver qui a débuté le 15 décembre et se poursuivra jusqu'au 15 janvier, afin de donner plus de chances à leurs équipes de réaliser les meilleurs résultats possibles sur le plan africain, selon leurs dires.

## USM ALGER Velud : "Les joueurs au repos jusqu'au 5 janvier"

Les joueurs de l'USM Alger, qui ont achevé la phase aller du championnat par un nul en déplacement (0-0) face à l'ASO Chlef pour le compte de 15e journée de Ligue 1, ont bénéficié de cinq jours de repos au lendemain de leur retour à Alger, a indiqué mercredi le staff technique des Rouge et Noir.

«Il s'agit cependant d'un repos actif, car j'ai demandé aux joueurs d'effectuer quelques exercices individuels pour se maintenir en forme en prévision de la reprise», a expliqué le coach Hubert Velud sur le site officiel du club. L'entraîneur corse du club champion d'Algérie en titre a fixé la reprise des entraînements collectifs au lundi 5 janvier prochain.

Les Rouge et Noir mettront la trêve hivernale à profit pour se reposer au travers d'un stage bloqué d'une semaine, en Tunisie.

La direction du club et le staff technique, après étude des différents sites proposés, ont jeté leur dévolu sur Gammarath, dans le Nord-Est de Tunis.

L'effectif usmiste déplore actuellement plusieurs absences de marque, notamment, le défenseur Brahim Boudebouda, le milieu de terrain Karim Baïthche et l'attaquant Rachid Nadji, pour cause de blessures, mais Velud espère les récupérer dès l'entame du stage, en Tunisie.

L'USM Alger, candidat à sa propre succession, occupe provisoirement la 2e place au classement général avec deux points de retard sur le leader, le MO Béjaïa, à l'issue de la phase aller.



LIGUE 1 MOBILIS (15<sup>È</sup> JOURNÉE)

# Le MO Béjaïa virtuellement champion d'hiver, le MC Alger coule

**Le MO Béjaïa s'est emparé provisoirement de la tête du classement du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis après sa victoire contre l'USM Bel-Abbès (1-0), profitant du faux pas de l'USM El Harrach, battue par le CR Belouizdad (1-0) dans le derby de la capitale, tandis que le MC Alger termine l'année 2014 bon dernier après une neuvième défaite face au RC Arbaâ (2-0), lors de la 15<sup>È</sup> journée.**

Un but de son attaquant malien Soumaila Sidibé a permis aux hommes de Abdellah Amrani de terminer l'année 2014 sur une précieuse victoire, la septième en 15 rencontres.

Le MOB qui évolue pour la deuxième année en Ligue 1 devrait toutefois attendre le déroulement du match de l'ES Sétif contre le MC Oran qui a été reporté en raison de la neige, pour savoir s'il sera sacré champion de la phase aller pour la première fois de son histoire.

L'ES Sétif sans jouer son match face au MC Oran reste dans le sillage des premiers et pourra en cas de victoire rejoindre le MOB en tête de classement mais le MOB compte une meilleure différence de buts (+9) contre (+5) pour les Sétifiens.

En attendant, le MOB compte deux points d'avance sur ses deux poursuivants directs: l'USM Alger, auteur d'un nul contre l'ASO Chlef (0-0) et l'USM El Harrach, battue par le CR Belouizdad (1-0). Les Usmistes

qui restaient sur une surprenante défaite à domicile face à l'ASM Oran (1-2) lors de la précédente journée, sont revenus avec le point du match nul de leur déplacement à Chlef face à l'ASO.

Le champion d'Algérie sortant fini ainsi l'année à la seconde place en compagnie de l'USM El Harrach, à deux unités du leader. L'ex-leader, l'USM est revenu bredouille de son court déplacement au stade 20 août en s'inclinant face à son rival de toujours CR Belouizdad (1-0).

Les Harrachis qui demeuraient sur une amère élimination en Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (2-0) ont essayé une nouvelle défaite, la sixième des coéquipiers de Abid, lesquels reculent à la deuxième place. L'unique but de la partie a été inscrit par Baled (67<sup>È</sup>).

La bonne opération de la journée est réalisée par l'ASM Oran qui a enchaîné une seconde victoire de rang après celle décrochée la semaine dernière contre l'USMA. Les Asemistes se sont imposés non sans mal face au MCE Eulma (1-0) grâce à un but de Belaïlem à trois minutes de la fin du match marqué par l'expulsion du gardien Ousserir et de Hammami du MCE.

Une nouvelle défaite des protégés de Azeddine Aït Djoudi, trois jours seulement après leur élimination précoce en Coupe d'Algérie et qui pourrait faire beaucoup de bruits.

La 15<sup>È</sup> journée est marquée également par la victoire de la JS Saoura contre le NA Hussein-Dey (1-0) sur un penalty de Sayeh (56<sup>È</sup>) et remonte à la première partie du classement.

En bas du tableau, les affaires du MC Alger ne s'arrangent guère après la nou-



velle déconvenue sur sa pelouse face au RC Arbaâ (0-2). Les hommes de Arthur Georges qui n'ont plus gagné depuis 12 journées n'ont pas confirmé le nul décroché la semaine dernière face au MCO (1-1).

Cueillis à froid par deux buts de Ferhani (27<sup>È</sup>) et Derdjou (30<sup>È</sup>), les Vert et Rouge sont passés complètement à côté de leur sujet. Avec cette neuvième défaite de la saison, le MCA reste scotché à la dernière place à six longueurs du premier non relégable, le MCÉ.

La dernière journée de cette journée entre la JSK et le CSC aura lieu mercredi au stade 20 août (Alger). La JS Kabylie a battu le CS Constantine sur le score de 2-1, (mitemps 1-0) en match décalé de la 15<sup>È</sup> journée du championnat de

Ligue 1 Mobilis de football, disputé mercredi à Alger. Les buts de la rencontre jouée à huis clos au stade du 20-Août-1955, ont été inscrits par Ihadjadene (20) et Kerrar (84)

pour la JSK, et Boulemdais (37) pour le CSC. Le buteur constantinois qui rejoint le baroudeur du MCE, Walid Derardja, en tête du classement des buteurs avec 9 buts, a raté l'occasion de donner à son équipe le point du nul, en manquant un penalty dans le temps additionnel. Cette victoire permet aux «Canaris» de rejoindre l'ASM Oran à la 6<sup>È</sup> place avec un total de 21 pts, alors que le CSC reste 5e avec 22 pts. Cette journée qui a débuté mardi a donné lieu aux résultats suivants:

JS Saoura - NA Hussein Dey	1-0
ASO Chlef - USM Alger	0-0
ASM Oran - MCE Eulma	1-0
MC Alger - RC Arbaâ	0-2
CR Belouizdad - USM Harrach	1-0
MO Béjaïa - USM Bel Abbès	1-0
JS Kabylie - CS Constantine	1-0

## ES Sétif - MC Oran (non joué - terrain impraticable)

Classement:	Pts	J
1. MO Béjaïa	27	15
2. USM El-Harrach	25	15
- . USM Alger	25	15
4. ES Sétif	24	14
5. CS Constantine	22	15
6 . ASM Oran	21	15
- . JS Kabylie	21	15
8 . MC Oran	20	14
-- . JS Saoura	20	15
-- . CR Belouizdad	20	15
-- . RC Arbaâ	20	15
12. USM Bel-Abbes	19	15
13. MC El-Eulma	17	15
14. NA Hussein Dey	16	15
15. ASO Chlef	15	15
16. MC Alger	11	15

## Les matchs non joués programmés pour le 16 janvier 2015

Les rencontres ES Sétif - MC Oran et CA Bordj Bou Arréridj - O Médéa comptant pour la 15<sup>È</sup> journée respectivement des championnats des Mobilis-Ligues 1 et 2 algériennes de football, non jouées mardi à cause de la neige sont reprogrammées pour le 16 janvier prochain.

La même date a été également fixée pour le déroulement du match AS Khroub - JSM Béjaïa en championnat de Ligue deux, arrêté, mardi, à la 50<sup>È</sup> minute à cause de la neige aussi, alors que le score était de parité (0-0), indique mercredi la Ligue du football professionnel (LFP).

L'ultime journée de la phase aller des championnats des Ligues 1 et 2 s'est déroulée dans des conditions climatiques très difficiles ayant prévalu dans l'ensemble du territoire national.

La dernière rencontre de la 15<sup>È</sup> journée de Ligue 1 opposera le JS Kabylie au CS Constantine ce mercredi (16h00) au stade 20 Août à Alger.

## Le début de la phase retour décalé au 20 janvier

Le coup d'envoi de la phase retour des championnats de Mobilis-Ligues 1 et 2 algériennes de football, prévu initialement pour le vendredi 16 janvier 2015 a été décalé au mardi 20 janvier, indique mercredi la Ligue de football professionnel (LFP).

Ce changement est dicté par la reprogrammation pour le 16 janvier de deux rencontres des deux championnats non jouées mardi à cause de la neige: ES Sétif - MC Oran, en Ligue 1, et CA Bordj Bou Arréridj - O Médéa (L2), ainsi que la rencontre AS Khroub - JSM Béjaïa, arrêtée à la 50<sup>È</sup> minute (0-0) en Ligue deux.

Les trois matchs entrent dans le cadre de la 15<sup>È</sup> et dernière journée de la phase aller des compétitions des deux paliers professionnels.

Le marché des transferts d'hiver s'est ouvert le 15 décembre et se poursuivra jusqu'au 15 du mois prochain.

## Le MC Alger en Espagne pour se refaire une santé

Le MC Alger s'est engagé hier en Espagne pour effectuer un stage de dix jours en prévision de la reprise du championnat de Ligue 1 algérienne de football prévue pour le 20 janvier.

Ce stage, devenu traditionnel durant cette partie de la saison depuis quatre années grâce au concours de l'équipementier du club, intervient cette fois dans un contexte particulier que traverse le «Doyen».

Le Mouloudia a terminé bon dernier la première partie du

championnat avec 11 points, devancé de six unités par le premier club non relégable, le MC Eulma.

Les Vert et Rouge, qui n'ont pas goutté à la victoire depuis 11 matchs, restent sur une défaite à domicile face au RC Arbaâ (2-0), mardi dernier en clôture de la phase aller du championnat.

Sous la houlette de l'entraîneur portugais, Artur Jorge, le club phare de la capitale tentera de se refaire une santé sur le sol ibérien, où il aura à disputer deux rencontres ami-

## Derardja (MCE) meilleur buteur de la phase aller

L'attaquant Walid Derardja, du MC Eulma, est le meilleur buteur de la phase aller du championnat de Ligue 1 algérienne de football avec 9 buts.

Il pouvait toutefois être dépassé par Hamza Boulemdais, qui compte 8 réalisations, et dont l'équipe le CS Constantine, affrontait la JS Kabylie mercredi (15h00) au stade du 20 Août à Alger en clôture de la 15<sup>È</sup> et dernière journée de la première manche du championnat.

L'autre poursuivant de Derardja, Lamine Abid (8 buts), a déclaré forfait pour le match perdu par son équipe, l'USM El Harrach, sur le terrain du CR Belouizdad (1-0).

Oussama Derfalou, l'international olympique



prêté par l'USM Alger au RC Arbaâ, poursuit son assaut en inscrivant son sixième but cette saison lors de la victoire en déplacement face au MC Alger (2-0).

Il rejoint à la quatrième place l'attaquant du NA Hussein-Dey, Nouri Ouznadi, resté muet sur le ter-

rain de la JS Saoura (défaite 1-0) avec 6 buts chacun. Pour sa part, l'international du MC El Eulma, Ibrahim Chenihi, resté lui aussi muet lors de la défaite en déplacement de son équipe face à l'ASM Oran (1-0), recule à la 6<sup>È</sup> place avec 5 buts.

apris l'APS auprès du club algérois.

Côté départs, les trois étrangers du MCA, le Gabonais Mbengue, le Guinéen Sylla, et le Ghanéen Sakey, ont été tous les trois libérés après seulement six mois de leur recrutement.

Dans le registre des arrivées, le défenseur camerounais, Patrick Ngoula, vient de s'engager avec le Mouloudia pour deux ans et demi. Deux attaquants, un Brésilien et un Camerounais, sont attendus en renfort dans les prochains jours, ajoute-t-on de même source.

# AMICAL

# 30.000

## spectateurs pour le match Tunisie-Algérie

Quelque 30.000 spectateurs devraient être autorisés à assister au match amical entre les sélections tunisienne et algérienne de football le 11 janvier au stade Radès à Tunis, rapporte la presse locale.

Les rencontres de football en Tunisie se jouent depuis quelques années devant un nombre limité de spectateurs, pour des raisons sécuritaires. C'est pour ce même motif aussi que les "Aigles de Carthage" ont élu domicile au stade de Monastir, dont la capacité d'accueil ne dépasse pas les 6000 places, durant toutes les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015), qu'ils ont terminées aux commandes de leur poule devant le Sénégal, l'Egypte et le Botswana.

Aucune précision n'est encore donnée à propos du nombre de billets qui seront réservés aux supporters de la sélection algérienne qui désirent assister à cette seule joute amicale dans le programme des Verts avant le rendez-vous africain qui aura lieu entre le 17 janvier et le 8 février en Guinée équatoriale. Les protégés de l'entraîneur français, Christian Gourcuff, se rendront à Tunis à bord d'un avion spécial la veille de la rencontre qui se jouera à partir de 18h00 (heures locales et algériennes). Ils regagneront le pays juste après le match, alors que leur départ pour la Guinée équatoriale est programmé pour le 15 janvier.

Lors de la CAN, l'Algérie évoluera dans le groupe C en compagnie du Ghana, de l'Afrique du Sud et du Sénégal.

La Tunisie, quant à elle, jouera dans le groupe B composé également du Cap-Vert, de la RD Congo et de la Zambie.

S.B.

## BUREAU EXÉCUTIF DE LA FAF

### La prochaine réunion avancée au 9 janvier en raison de la CAN

La réunion du bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF) prévue initialement pour le 30 janvier prochain, a été avancée au 9 du même mois, a appris l'APS mercredi auprès de cette instance. Cette décision a été prise au cours du conclave de ce bureau déroulé mardi à Alger. Elle est justifiée par la participation de la sélection algérienne à la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) prévue en Guinée équatoriale entre le 17 janvier et le 8 février, ajoute-t-on de même source. Au cours de la réunion de mardi, les membres du bureau exécutif, à leur tête le président de la FAF, Mohamed Rouraoua, ont eu à traiter des «questions statutaires», indique-t-on de même source aussi, poursuivant que l'occasion a été propice également pour aborder les dernières retouches dans les préparatifs des Verts en vue du rendez-vous africain. A ce sujet, les membres de l'instance suprême du football algérien ont confirmé le départ de l'équipe nationale à Tunis le 10 janvier prochain pour y affronter le lendemain au stade Radès son homologue tunisienne en match amical. Le voyage se fera à bord d'un avion spécial, et le retour est prévu juste après la rencontre. Quant au déplacement des protégés de l'entraîneur français, Christian Gourcuff, en Guinée équatoriale, il a été maintenu pour le 15 janvier. L'équipe nationale ralliera Mongomo, la ville où elle sera domiciliée au cours de la CAN, à bord d'un avion spécial. Les Verts évolueront dans le groupe C en compagnie du Ghana, de l'Afrique du Sud et du Sénégal.

## PRÉPARATION DE LA CAN-2015

# Début du stage de Verts à Sidi Moussa (Alger)

Saïd Ben

Le sélectionneur de l'Équipe nationale algérienne de football, Christian Gourcuff débutera aujourd'hui le stage des Verts au centre technique de Sidi Moussa pour la préparation de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février). Seulement, Gourcuff ne bénéficie pas de l'ensemble de ses joueurs puisqu'il ne se retrouve, dès aujourd'hui, qu'avec 18 joueurs dont les deux blessés Essaid Belkalem et Mehdi Abeid alors que les autres rejoindront le stage à partir de lundi.

Encore faut-il, préciser que la date du lundi 5 janvier a été fixée comme dernier délai par la Fédération internationale de football (FIFA), aux joueurs pour rejoindre leurs sélections respectives, soit douze jours avant le coup d'envoi de la CAN 2015. La FAF a autorisé certains joueurs de rester avec leur clubs respectifs jusqu'à lundi prochain. Ce qui explique justement pourquoi le sélectionneur national, le Français Christian Gourcuff, entamera ainsi son travail lors de ce stage avec un groupe réduit, alors que l'équipe avec ses 23 joueurs sera au complet le lundi 5 janvier, durant l'après-midi. Le milieu international algérien du FC Porto, Yacine Brahimi, et son compatriote du FC Valence, Sofiane Feghouli, rejoindront le stage de l'équipe nationale à Sidi Moussa (Algér) le 5 janvier, soit avec trois jours de retard. Brahimi jouera face à Gil Vicente, le dimanche 4 janvier, dans le cadre de la 15e journée du championnat portugais, alors que Feghouli délivrera le même jour avec son équipe à domicile le Real Madrid, dans un match comptant pour la 17e journée de la Liga.

Ces deux joueurs clés de la sélection nationale, ne seraient pas les seuls à rejoindre le stage en retard, puisque l'attaquant du Sporting Lisbonne, Islam Slimani, pourrait également rater le début du stage, idem pour les éléments évoluant en France (Zeffane, Mandj), engagés en Coupe de France les 3 et 4 janvier, et Abeid et Mahrez, qui joueront la FA Cup en Angleterre, le 3 janvier. Essaid Belkalem qui est blessé devrait rejoindre les Verts pour être examiné par le Dr Yekdah afin de prendre une décision définitive sur sa présence ou non avec les Verts dans la prochaine



CAN. Bien qu'en réalité, Essaid Belkalem ne jouera pas la CAN 2015, c'est malheureusement une certitude ! Le défenseur central de Trabzonspor (Di, Turquie) est officiellement forfait pour cause de blessure. Le motif : une méchante déchirure de l'ischio-jambier gauche qui nécessite plusieurs semaines de convalescence. A l'heure qu'il est, le défenseur des Verts n'est pas tout à fait fixé, car il attend de passer de plus amples examens à Paris, mais il n'en demeure pas moins qu'il ne se fait guère d'illusions.

Etant certain de ne pas pouvoir le récupérer (il ressent des douleurs persistantes à la cuisse, assure une source proche du staff technique), Christian Gourcuff a appelé Liassine Cadamuro-Bentaïba pour lui demander de se tenir prêt pour ce stage. Pour sa part, Mehdi Abeid, le milieu défensif algérien risque d'être privé de sa première CAN en raison de sa blessure à l'orteil.

L'entraîneur des Verts, le Français Christian Gourcuff, devrait faire appel à un autre joueur de la liste des réservistes pour remplacer Abeid qui vient juste de reprendre les entraînements après une absence de quatre semaines. Kashi convoqué par Gourcuff pour le rendez-vous continental (entraîner de Metz) C'est ainsi que le milieu défensif du FC Metz Ahmed Kashi est convoqué par le sélectionneur Christian Gourcuff, pour remplacer Abeid. Le coach national a jusqu'à le 7 du même mois pour envoyer à la Confédération africaine de football (CAF) la liste finale des joueurs retenus pour le rendez-vous continental.

Kashi (26 ans) figure dans la liste des

sept réservistes établie par le sélectionneur Gourcuff. Les Verts préparent donc le match amical contre la Tunisie prévu le 11 janvier à Radès à partir de 18 heures. Sur le plan de la préparation, l'équipe nationale algérienne s'envolera le samedi 10 janvier pour Tunis, pour disputer le lendemain un match amical face à la Tunisie au stade de Radès à 18h00.

Les coéquipiers de Faouzi Ghoulam (SSC Naples/Italie), bénéficieront ensuite de trois jours de repos, avant leur rassemblement fixé au 15 janvier. Le départ des Verts pour la Guinée équatoriale, intervientra quatre jours avant leur entrée en lice dans la compétition, où ils auront à défier l'Afrique du Sud, le 19 janvier au stade de Mongomo. La délégation algérienne, qui sera composée d'une soixantaine de personnes, dont les 23 joueurs retenus pour le tournoi, ne sera pas présidée par le président de la FAF, Mohamed Rouraoua, qui ralliera la Guinée équatoriale un peu plus tôt pour prendre part à la réunion du Bureau exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), précise la même source.

Outre l'Afrique du Sud, l'Algérie sera également opposée, au premier tour de la compétition, au Ghana (23 janvier à Mongomo), et le Sénégal (27 janvier à Malabo). Lors de la précédente CAN, disputée en 2013 en Afrique du Sud, l'Algérie avait été éliminée sans gloire au premier tour de l'épreuve, concédant deux défaites, face à la Tunisie (1-0), et le Togo (2-0), et un match nul face à la Côte d'Ivoire (2-2).

S.B.

## CAN-2015/ALGÉRIE

# Kashi convoqué par Gourcuff pour le rendez-vous continental

Le milieu défensif du FC Metz Ahmed Kashi est convoqué par le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, pour prendre part à la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février), a annoncé mardi le coach messin, Albert Cartier. «Ahmed Kashi (Algérie) qui vient tout juste d'être appelé par Christian Gourcuff et sera absent durant la CAN-2015 de plusieurs joueurs africains. «Anthony M'Fa (Gabon) et Cheick Doukouré (Côte d'Ivoire) ont été sélectionnés pour y participer et ils nous quitteront le 5 janvier (...) Modibo Maïga (Mali) y réflé-

chent concernés par la CAN-2015. Abeid (21 ans) avait rechuté dernièrement d'une blessure contractée lors de son premier stage avec l'équipe d'Algérie à la mi-novembre dernier, dès qu'il a repris la compétition le 2 décembre. Mais le staff des Verts n'a pas confirmé officiellement le forfait du joueur. Le club messin classé 17e en Ligue 1 française avec 17 points sera également privé durant la CAN-2015 de plusieurs joueurs africains. «Anthony M'Fa (Gabon) et Cheick Doukouré (Côte d'Ivoire) ont été sélectionnés pour y participer et ils nous quitteront le 5 janvier (...) Modibo Maïga (Mali) y réflé-



chit et la décision d'y aller ou non lui appartient, je n'ai pas à le conseiller», a fait savoir le coach du FC Metz.

Selon le quotidien français «Républicain Lorrain», Kashi qui a fait ses débuts en pro avec Châteauroux, disputera un match de Coupe de France dimanche face à Epinal, avant de rejoindre le

groupe Algérie, lundi. Le joueur de 26 ans figure dans la liste des sept réservistes établie par le sélectionneur Gourcuff. L'équipe algérienne entamera vendredi ses préparatifs pour la CAN-2015 en effectuant un premier regroupement au centre technique de Sidi Moussa (Alger). La CAN-2015, l'Algérie évoluera dans le groupe C, avec l'Afrique du Sud, le Ghana, et le Sénégal. Les Verts entameront la compétition le 19 janvier face à l'Afrique du Sud à Mongomo, avant de défier le Ghana, le 23 janvier à Mongomo, puis le Sénégal, le 27 janvier à Malabo.

APS

## LE FRÈRE DE RIBÉRY COMPARÉ À ROBBEN

Pendant que Franck Ribéry brille avec l'équipe première du Bayern Munich, son petit frère Steven (19 ans) évolue avec la réserve en quatrième division allemande. Et ce dernier épate visiblement le staff munichois. "Steven est pétri de qualités. Il joue généralement comme ailier droit. En tant que gaucher, il repique souvent dans l'axe. Il me fait parfois penser à Arjen Robben. Il a encore une grosse marge de progression", a indiqué l'entraîneur des U19 Heiko Vogel au quotidien *Le Parisien*.



# CARLOS TÉVEZ

## ANNONCE LA COULEUR POUR SON AVENIR !

Avant de quitter l'Argentine où il a passé les fêtes, Carlos Tévez, sous contrat avec la Juventus Turin jusqu'en 2016, a brièvement évoqué son avenir dans les colonnes du quotidien Olé.

Comme Le 10 Sport vous l'a révélé le 6 novembre dernier, Carlos Tévez figure dans les petits papiers du PSG, notamment en cas de départ d'Edinson Cavani. De son côté, la Juventus souhaite prolonger jusqu'en 2018 le bail de l'Argentin, qui expire en 2016. Mais dans un entretien accordé au quotidien Olé, l'ancien Citizen a refroidi les ardeurs de son club et de ses courtisans.



## « MON IDÉE N'EST PAS DE PROLONGER »

« Je leur ai dit (aux dirigeants de la Juve) que je voulais remplir mon contrat mais mon idée n'est pas de prolonger parce que ce n'est pas ce que je ressens en ce moment », a expliqué l'attaquant de 30 ans, auteur de 29 buts en 49 matches de Championnat depuis son arrivée dans le Piémont en juillet 2013. Mais il n'est vraisemblablement pas question pour l'Apache de quitter la Juve pour un autre grand club européen. Répété à l'envi depuis plusieurs années, il a réitéré l'idée d'un come-back à Boca Juniors, le club de ses débuts (2001-2004). « Je ne pense pas que l'idée d'un retour soit complètement folle. » Une bien mauvaise nouvelle pour la Juventus et le PSG qui devront tous deux trouver des solutions alternatives à Carlos Tévez.

## Pellegrini félicite Lampard

La belle histoire du jour. Alors que Manuel Pellegrini et les Citizens ont décidé de prolonger le prêt de Frank Lampard, propriété du New York City FC, jusqu'à la fin de saison, c'est l'Anglais qui a offert la victoire aux siens devant Sunderland (3-2). Personne ne peut être surpris par Frank Lampard. C'est un joueur important, particulièrement dans ces moments où vous avez besoin d'un but. Des buts importants, il en a marqué un certain nombre dans sa carrière, a expliqué "l'ingénieur" après la rencontre devant nos confrères de la BBC. Quand je l'ai fait entrer à la fin du match, que des joueurs étaient fatigués, il savait exactement où aller et comment se déplacer. J'ai toujours dit que j'essaierais de le conserver jusqu'à la fin de saison. Ce n'était pas une décision facile mais Frank est heureux de rester et nous avons besoin de lui. Manchester City est en tout cas de retour dans la course au titre en championnat d'Angleterre.



## MOURINHO : « J'AURAIS PRÉFÉRÉ ÊTRE BATTU NORMALEMENT »

Chelsea a mal démarré l'année en s'inclinant lourdement (5-3) jeudi à Tottenham, lors de la 20e journée de Premier League.

"Vous savez ce que je pense, vous pensez comme moi, mais je ne peux pas la dire, j'aurais préféré être battu normalement.

Évidemment je déteste perdre mais je préfère perdre comme contre Newcastle avec une prestation propre de l'arbitre et à cause de la malchance de mon équipe. En revanche, quand les causes de la défaite sont autres, le goût est très différent", a-t-il lancé sur la BBC.



## LOUIS VAN GAAL : « STOKE MÉRITAIT PLUS QUE NOUS DE GAGNER »

Pour Louis van Gaal, entraîneur de Manchester United, son équipe ne méritait pas mieux que de ramener un match nul de Stoke City jeudi (1-1). « On a très mal commencé en encaissant un but sur une phase arrêtée alors que l'on s'y était préparé. Stoke méritait plus que nous de gagner et finalement le nul est une bonne chose. Je ne peux pas dire qu'on était les meilleurs aujourd'hui. »

## PODOLSKI MET LA PRESSION SUR SA DIRECTION



S'il se serait plaint d'une blessure à l'aïne, l'attaquant allemand aurait en fait décidé de claquer la porte pour dénoncer le

refus de ses dirigeants et de son entraîneur Arsène Wenger de le laisser partir à l'Inter Milan.

Absent du groupe des Gunners pour affronter Southampton (20e journée de Premier League), le joueur de 29 ans n'accepte plus de rester sur le banc. Barré par Alexis Sanchez, Danny Welbeck et Olivier Giroud, l'ancien Bavarais n'a pas été titularisé une seule fois en championnat (sept apparitions).





LA CÉRÉMONIE DU TIRAGE  
AU SORT DES 8<sup>e</sup> ET 1/4  
DE FINALE SERA RETRANSMISE  
EN DIRECT SUR LA CHAÎNE  
DE LA TÉLÉVISION ALGÉRIENNE A3

مobilis  
**mobilis**<sup>®</sup>